



2005-2006

Annual Report

Rapport annuel

Public Safety

Sécurité publique

2005 - 2006 Annual Report

Published by:
Department Public Safety
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

November 2006

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

Typesetting:
Department of Public Safety

ISBN 1-55396-709-7

ISSN 0847-5687

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2005 - 2006

Publié par:
Ministère de la Sécurité publique
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Novembre 2006

Couverture:
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure:
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

Photocomposition:
Ministère de la Sécurité publique

ISBN 1-55396-709-7

ISSN 0847-5687

Imprimé au Nouveau-Brunswick



2005-2006

Annual Report

Rapport annuel

Public Safety

Sécurité publique

The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant Governor of the Province of New
Brunswick

May it please your Honour:

It is my pleasure to submit to your Honour the
Annual Report of the Department of Public
Safety for the fiscal year April 1, 2005 to
March 31, 2006.

Respectfully submitted,



John W. Foran
Minister
Public Safety

The Honourable John W. Foran
Minister
Public Safety
Legislative Assembly
Fredericton, N. B.

Dear Mr. Minister:

On behalf of the staff of the Department, I am
pleased to present to you the Annual Report
describing the operation of the Department of
Public Safety throughout the 2005/06 fiscal
year.

Respectfully submitted,



Louise Lemon
Deputy Minister
Public Safety

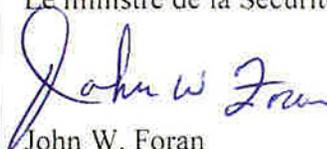
L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur de la
province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport
annuel du ministère de la Sécurité publique
pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 2005 et
se terminant le 31 mars 2006.

Je vous prie d'agréer, monsieur le
Lieutenant-Gouverneur, l'assurance de ma très
haute considération.

Le ministre de la Sécurité publique,



John W. Foran

L'honorable John W. Foran
Ministre de la Sécurité publique
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

Au nom du personnel du Ministère, je suis
heureuse de vous présenter le rapport annuel
du ministère de la Sécurité publique, qui décrit
les activités du Ministère au cours de l'exercice
2005-2006.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de ma considération distinguée.

La sous-ministre de la Sécurité publique,



Louise Lemon

Table of contents Table des matières

Deputy's Overview	7	Tour d'horizon du sous-ministre	7
Mission Statement & Values	12	Énoncé de mission et valeurs	12
Public Safety Statutes	13	Lois relevant du ministère de la Sécurité publique	13
Organizational Charts	15	Organigrammes	15
Community & Correctional Services	18	Services communautaires et correctionnels	18
Highlights	20	Faits marquants	20
Victim Services	23	Services aux victimes	23
Support to the Administration of Justice	25	Soutien de l'administration de la justice	25
Offender Services	27	Services aux contrevenants	27
Adult Offender Services	28	Services aux contrevenants adultes	28
Adult Community Services	28	Services communautaires aux adultes	28
Adult Program Interventions	30	Interventions auprès des contrevenants adultes dans le cadre de programmes	30
Adult Custody Services	31	Services pour adultes mis sous garde	31
Youth Offender Services	34	Services aux jeunes contrevenants	34
Youth Community Services	34	Services communautaires aux jeunes	34
Youth Program Interventions	37	Interventions auprès des jeunes contrevenants dans le cadre de programmes	37
Youth Open Custody Services	37	Services pour adolescents sous garde en milieu ouvert	37
Youth Secure Custody Services	38	Services pour adolescents mis sous garde	38
Youth Advocate	39	Défenseur des droits des jeunes	39
Service Contracts and Volunteer Services	41	Contrats de services et services bénévoles	41
Safety Services	43	Services de sécurité	43
Highlights	47	Faits marquants	47
Police, Fire and Emergency Services	49	Services de police, d'incendie et d'urgence	49
Firearms Office	50	Bureau provincial des armes à feu	50
Emergency Measures Organization	51	Organisation des mesures d'urgence	51
Office of the Fire Marshal	54	Bureau du prévôt des incendies	54
Policing Services	58	Services de police	58
9-1-1 Bureau	61	Bureau du service 911	61
Security & Emergencies Initiative	62	Initiative en matière de sécurité et d'urgence	62
Coroner Services	64	Services des coroners	64
Compliance & Regulatory Services	65	Contrôle de la conformité et réglementation	65
Commercial Vehicle Enforcement	65	Application des lois sur les véhicules utilitaires	65

Liquor, Lotteries & Tobacco Enforcement	67	Alcool, loteries et tabac	67
Licensing	68	Licences	68
Private Investigators and Security Services	68	Détectives privés et services de sécurité	68
Motor Vehicle	68	Véhicules à moteur	68
National Safety Code	70	Code national de sécurité	70
Technical Inspection Services	71	Services d'inspection technique	71
Corporate Services	73	Services ministériels	73
Highlights	73	Faits marquants	73
Financial Services	75	Services financiers	75
Information Technology	75	Technologie de l'information	75
Human Resource Services	76	Ressources humaines	76
Administrative Services	76	Services administratifs	76
Communications & Public Awareness	77	Communications et sensibilisation du public	77
Highlights	77	Faits marquants	77
Strategic Policy & Planning	80	Politique et planification stratégiques	80
Highlights	80	Faits marquants	80
Strategic Planning & Federal-Provincial-Territorial Relations	85	Planification Stratégique et relations fédérales-provinciales-territoriales	85
Legislation Development	86	Élaboration des lois	86
Program Performance Management	87	Gestion du rendement des programmes	87
Appendices	88	Annexes	88
Appendix I: Boards and Commissions	89	Annexe I : Conseils et commissions	89
Appendix II: Partnership Appreciation Awards	91	Annexe II: Prix de reconnaissance des partenaires	91
Appendix III: Financial Overview	93	Annexe III : Aperçu de la situation financière	93

Deputy's Overview

The Mission of our Department is “**Working Together to Build a Safer New Brunswick**”. We work diligently to meet that objective and I am proud of our efforts to protect the safety and security of New Brunswickers.

Public safety is at the foundation of a prosperous society. Safe communities help build a strong economy because people and businesses locate and prosper where they feel safe and secure.

The province's NB 911 system is important to every New Brunswicker. It is their life line in an emergency. New Brunswick is one of three provinces in the country that offers enhanced 911 service from border to border. Our system responds to approximately 150,000 calls per year and 97% of those calls are answered within three rings or less.

To ensure that we continue to have a robust system, improvements were initiated during the 2005-2006 fiscal year.

Key areas of focus are the establishment of six (6) regional Public Safety Answering Points (PSAPs), development of operational and training standards within the PSAPs, public education, identification and planning of enhancements to communications infrastructure in support of a regional fire dispatch system, development and provision of electronic tools and mapping for PSAPs, and, working in partnership with Service New Brunswick to establish a validated, geo-referenced civic address data base.

Message de la sous-ministre

La mission de notre ministère est « **Travaillons ensemble pour bâtir un Nouveau-Brunswick plus sûr** ». Nous travaillons sans relâche afin d'atteindre cet objectif et je suis fière des efforts que nous accomplissons pour assurer la sécurité et la sûreté des gens du Nouveau-Brunswick.

La sécurité publique est le fondement d'une société prospère. Des collectivités plus sûres contribuent à bâtir une économie vigoureuse parce que les gens et les entreprises s'installent et connaissent la prospérité là où ils se sentent en sécurité.

Le Système d'urgence NB 911 de la province est important pour toute la population du Nouveau-Brunswick. Il constitue le lien essentiel entre la population et le gouvernement en cas d'urgence. Le Nouveau-Brunswick est l'une de trois provinces au Canada à offrir un service 911 amélioré sur l'ensemble de son territoire. Notre système répond à environ 150 000 appels par année, dont 97 p. 100 sont pris en trois sonneries ou moins.

Pour nous assurer de continuer à avoir un système solide, des améliorations ont été entreprises au cours de l'exercice 2005-2006.

Nous mettons principalement l'accent sur la mise sur pied de six centres régionaux de prise d'appels pour la sécurité du public (CPASP), l'élaboration de normes d'exploitation et de formation au sein des CPASP, l'éducation du public, l'amélioration du système de communication pour la gestion des urgences afin de soutenir les systèmes régionaux de répartition des services d'incendie, l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux outils électroniques et cartographiques pour les CPASP et, en collaboration avec Services Nouveau-Brunswick, la mise sur pied d'une base de données géoréférencées et validées sur les adresses de voirie.

To reduce the risk to our citizens in times of emergency, we continue to improve our prevention, preparedness and response capabilities.

Like governments across North America, New Brunswick has acted to strengthen its ability to deal with situations that could threaten the safety of our citizens due to deliberate, natural or accidental events.

To assist in this regard, ministers responsible for emergency management met in 2005 and approved an eight point action plan to enhance the national emergency management system.

New Brunswick is an active participant in that effort to improve public warning capability, disaster assistance, critical infrastructure protection, training and response.

During the year, an agreement was reached with the City of Saint John to provide a hazardous materials response team to serve Southeastern New Brunswick from St. Stephen to the Northumberland Strait.

In the technology sector, accomplishments included completion of an information system to support the operations of the Coroner Services Branch. Coroners can now access information and complete case files anywhere in the province as part of their daily work.

Significant enhancements were also made to the Department's Client Information System in areas related to Victim Services. Among other things, those enhancements support a process to facilitate victim notification of an offender's release from a provincial institution.

Afin de réduire les risques encourus par nos citoyens en cas d'urgence, nous continuons d'améliorer notre capacité de prévention, de préparation et d'intervention.

Comme d'autres gouvernements en Amérique du Nord, le Nouveau-Brunswick a pris des mesures afin d'améliorer sa capacité de gérer les situations qui pourraient menacer la sécurité de la population, qu'il s'agisse d'une agression, d'une catastrophe naturelle ou d'un accident.

Pour contribuer aux démarches en ce sens, les ministres responsables de la gestion des urgences se sont rencontrés en 2005 et ont approuvé un plan d'action en huit points pour améliorer le système national de gestion des urgences.

Le Nouveau-Brunswick participe activement aux efforts d'amélioration de la capacité d'avertissement du public, de l'aide en cas de catastrophe, de la protection des infrastructures essentielles, de la formation et des interventions.

Au cours de l'année, nous avons conclu une entente avec la Ville de Saint-Jean afin de mettre sur pied une équipe d'intervention en cas d'incidents impliquant des matières dangereuses dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, soit de St. Stephen au détroit de Northumberland.

Parmi les réalisations dans le secteur de la technologie, mentionnons la mise sur pied d'un système d'information visant à soutenir les activités de la Direction des services des coroners. Les coroners ont maintenant accès à l'information et peuvent remplir les dossiers de partout dans la province dans le cadre de leurs tâches quotidiennes.

De plus, des améliorations importantes ont été apportées au Système d'information sur la clientèle du Ministère dans les domaines liés aux services aux victimes. Entre autres, ces améliorations appuient un processus qui permet d'informer la victime lorsqu'un contrevenant est libéré d'un établissement provincial.

Amendments were made to the Victims Services Act, as well, to ensure consistency with changes to various federal acts.

Work was also in progress to establish a Domestic Violence Court to ensure that the specialized needs of victims of abuse are paramount and that offenders are monitored and accountable.

As part of the dedicated team that will make the Domestic Violence Court unique, Police agencies, Victims Services and Probation will work with judges and Crown Prosecutors to provide treatment programs that address the complexity of domestic violence cases.

In 2005-2006, a Restorative Justice Framework was approved in principle, which identifies a process similar to that which is currently approved for the Alternative Measures program.

Community and Correctional Services is now collaborating with other components of Public Safety and the Department of Justice on the development of operational standards and procedures for participation by offenders, victims and community representatives in the resolution of certain offences that meet strict qualification criteria.

Also of note, in 2005 government approved funding for the commencement of plans to replace the Moncton Detention Centre. This will help the Department to deal with current and future capacity needs regarding adult custody.

Our Department's mission would be difficult to achieve without an extensive network of

Des améliorations ont également été apportées à la *Loi sur les services aux victimes* pour assurer l'uniformité avec les changements apportés à diverses lois fédérales.

De plus, des travaux ont été effectués en vue d'établir un tribunal en matière de violence familiale pour veiller à ce que les besoins spécifiques des victimes de violence soient traités en priorité et que les agresseurs soient surveillés et tenus responsables de leurs actes.

En tant que membres de l'équipe dévouée qui fera du tribunal chargé des causes de violence familiale une entité unique, les services de police, les Services aux victimes et les agents de probation travailleront avec les juges et les procureurs de la Couronne afin de fournir des programmes de traitement qui tiendront compte de la complexité des cas de violence familiale.

Un cadre stratégique de justice réparatrice a été approuvé en principe en 2005-2006 afin de mettre en œuvre un processus semblable à celui qui est actuellement approuvé pour le Programme des mesures de rechange.

La Division des services communautaires et correctionnels collabore maintenant avec d'autres secteurs du ministère de la Sécurité publique et avec le ministère de la Justice à l'élaboration de normes et de modalités opérationnelles relatives à la participation des contrevenants, des victimes et de représentants de la collectivité à la résolution de certaines infractions qui répondent à des critères précis.

Il faut également souligner que le gouvernement a approuvé en 2005 un montant visant à entamer la planification du remplacement du Centre de détention de Moncton. Le Ministère pourra ainsi répondre aux besoins actuels et futurs des adultes sous garde dans les établissements correctionnels.

Il serait difficile de remplir la mission de notre ministère sans le vaste réseau de partenaires et

partners and stakeholders to assist us in meeting our objectives.

Our partners consist of community groups and organizations, universities, federal, interdepartmental and municipal agencies, all of which provide support for policing efforts, fire services, emergency preparedness, our NB 911 service, and community and correctional services rehabilitation and reintegration programs.

Recognition awards were presented to many of our partners for the vital contributions they make in helping our department deliver quality services to our clients (see appendix 11).

Organizational wellness remains a priority in the Department and we are committed to supporting opportunities for growth and recognition of employee success.

Government introduced amendments to provincial legislation, including the *Liquor Control Act*, to ensure strict compliance with the *Smoke-Free Places Act*.

To further advance matters of wellness, a quarterly e-newsletter - *The Wishing Well* – was launched to bring health and wellness information to our Public Safety staff. As a result, a number of projects evolved including the hosting of our first annual pedometer challenge, held in conjunction with the City of Fredericton's Move This Way program.

As a Department, we have a shared vision of developing an educated, well-trained, skilled and adaptable labour force to meet our strategic goals and to carry out our departmental mandate successfully.

d'intervenants qui nous aident à atteindre nos objectifs.

Nos partenaires comprennent des groupes et des organismes communautaires, des universités ainsi que des organismes fédéraux, interministériels et municipaux qui fournissent tous leur soutien en ce qui a trait aux services de police, aux services d'incendie, à la protection civile, au Service d'urgence NB 911, et à la prestation de programmes de réhabilitation et de réinsertion de la Division des services communautaires et correctionnels.

Des prix de reconnaissance ont été remis à bon nombre de nos partenaires pour souligner leur contribution essentielle, qui permet au Ministère de fournir des services de qualité (voir l'annexe II).

Le mieux-être organisationnel demeure également une priorité au sein du Ministère, et nous nous sommes engagés à soutenir les possibilités de croissance et à reconnaître les réussites des employés.

Le gouvernement a modifié des lois provinciales, incluant la *Loi sur la réglementation des alcools*, afin d'assurer le respect complet de la *Loi sur les endroits sans fumée*.

Afin de faire progresser davantage les questions de mieux-être, un bulletin électronique trimestriel, *Le Puits au trésor*, a été lancé pour fournir de l'information sur la santé et le mieux-être aux employés du ministère de la Sécurité publique. En conséquence, un certain nombre de projets ont été mis sur pied, notamment notre premier défi annuel des podomètres, qui a été organisé en collaboration avec le programme *Par ici, ça bouge* de la Ville de Fredericton.

En tant que ministère, nous partageons une vision qui consiste à doter le Nouveau-Brunswick d'une main-d'œuvre scolarisée, formée, qualifiée et adaptable afin d'atteindre nos objectifs stratégiques et de remplir le mandat de notre

To assist in achieving this, a comprehensive plan was developed to address the continuing education and training needs of all Community and Correctional Service staff.

ministère avec succès.

Pour contribuer à l'atteinte de ces objectifs, un plan exhaustif a été élaboré afin de répondre aux besoins de tous les membres du personnel des Services communautaires et correctionnels en matière d'éducation permanente et de formation.

Mission Statement

*Working together to
build a safer
New Brunswick*

Énoncé de mission

*Travaillons ensemble pour
bâtir un
Nouveau-Brunswick
plus sûr*



Values

- Integrity and mutual respect
- Wellness
- Excellence
- Quality Service
- Communication
- Teamwork
- Leadership

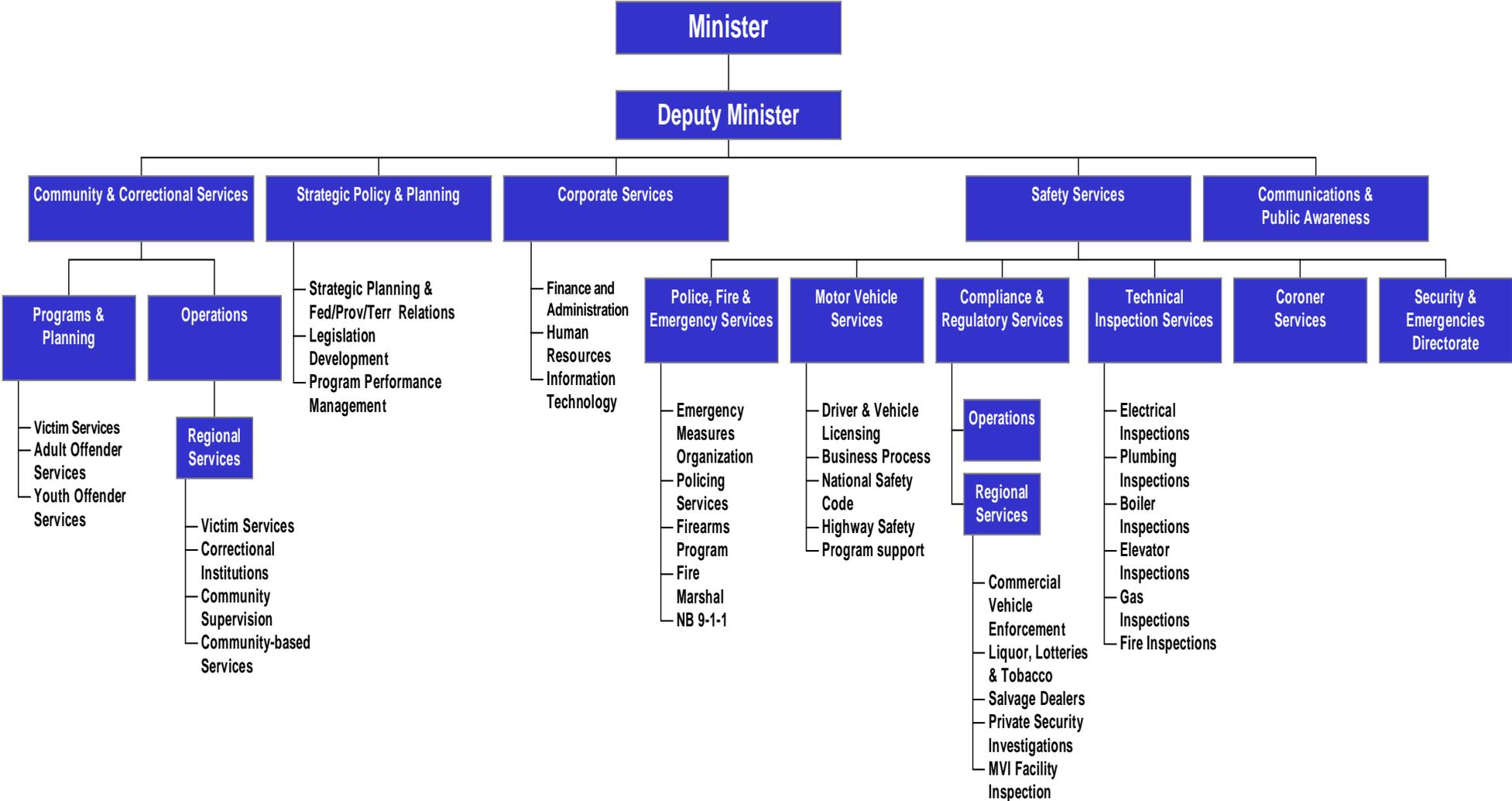
Des valeurs

- Intégrité et respect mutuel
- Mieux-être
- Excellence
- Qualité du service
- Communication
- Travail d'équipe
- Leadership

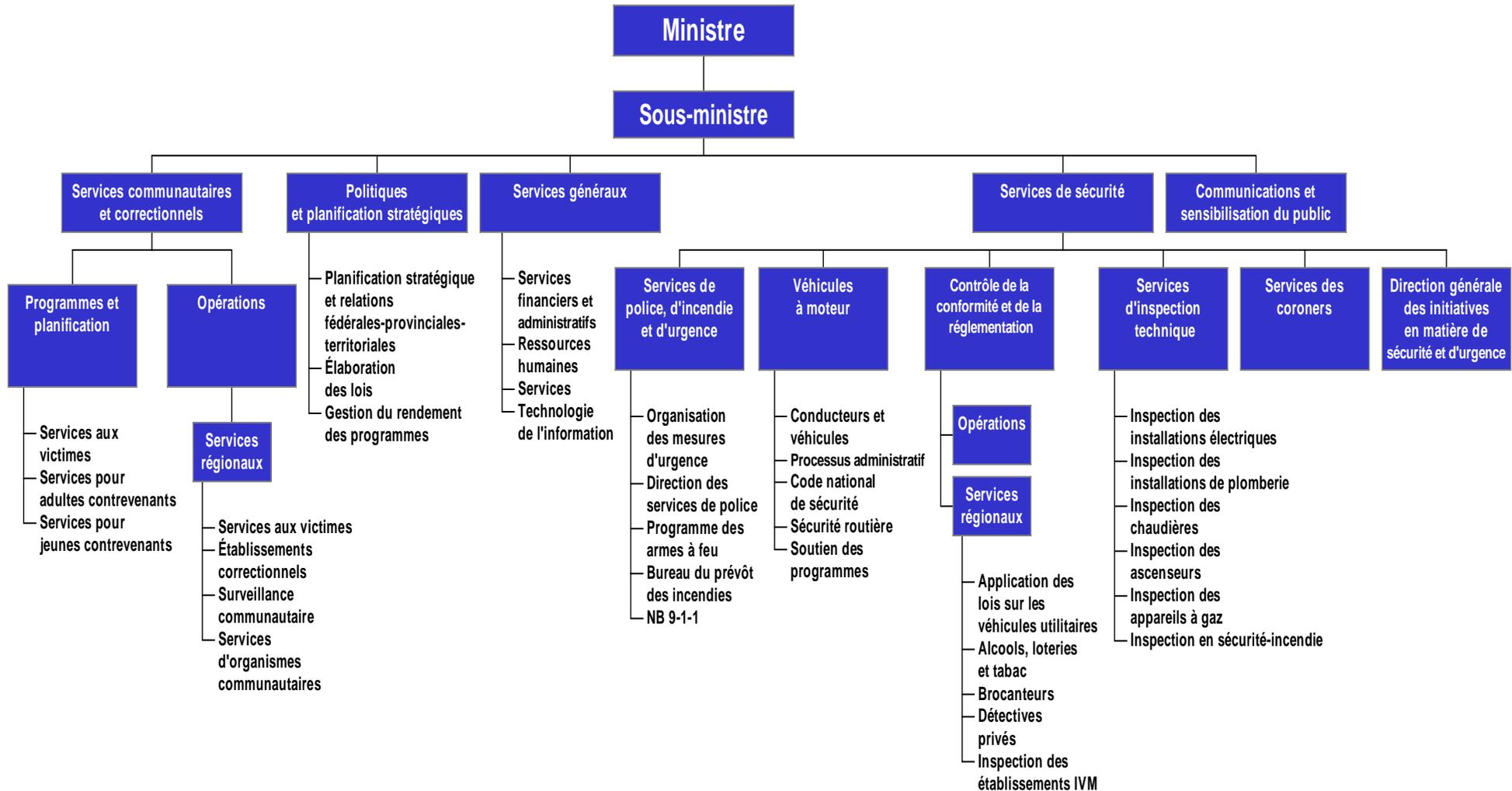
Public Safety Statutes	Lois relevant du ministère de la Sécurité publique
<p>Under the current alignment, Public Safety has jurisdiction over 23 statutes including the</p>	<p>En vertu de la configuration actuelle, le ministère de la Sécurité publique est responsable de l'application des 23 lois suivantes :</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Boiler and Pressure Vessel Act</i> • <i>Coroners Act</i> • <i>Corrections Act</i> • <i>Custody and Detention of Young Persons Act</i> • <i>Electrical Installation and Inspection Act</i> • <i>Elevators and Lifts Act</i> • <i>Emergency 911 Act</i> • <i>Emergency Measures Act</i> • <i>Film and Video Act (except classification provisions)</i> • <i>Fire Prevention Act</i> • <i>Industrial Relations Act (subsection 1(8.1))</i> • <i>Intoxicated Persons Detention Act</i> • <i>Liquor Control Act</i> • <i>Lotteries Act (provisions related to enforcement by inspectors)</i> • <i>Motor Vehicle Act</i> • <i>Off Road Vehicle Act</i> • <i>Plumbing Installation and Inspection Act</i> • <i>Police Act (parts 1 and IV)</i> • <i>Private Investigators and Security Services Act</i> • <i>Restricted Beverages Act</i> • <i>Salvage Dealers' Licensing Act</i> • <i>Transportation of Dangerous Goods Act</i> • <i>Victims Services Act</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Loi sur les chaudières et appareils à pression</i> • <i>Loi sur les coroners</i> • <i>Loi sur les services correctionnels</i> • <i>Loi sur la garde et la détention des adolescents</i> • <i>Loi sur le montage et l'inspection des installations électriques</i> • <i>Loi sur les ascenseurs et les monte-charge</i> • <i>Loi sur le service d'urgence 911</i> • <i>Loi sur les mesures d'urgence</i> • <i>Loi sur le film et le vidéo (sauf les dispositions relatives à la classification)</i> • <i>Loi sur la prévention des incendies</i> • <i>Loi sur les relations industrielles (paragraphe 1(8.1))</i> • <i>Loi sur la détention des personnes en état d'ivresse</i> • <i>Loi sur la réglementation des alcools</i> • <i>Loi sur les loteries (dispositions relatives à l'application de la loi par les inspecteurs)</i> • <i>Loi sur les véhicules à moteur</i> • <i>Loi sur les véhicules hors route</i> • <i>Loi sur le montage et l'inspection des installations de plomberie</i> • <i>Loi sur la police (parties 1 et IV)</i> • <i>Loi sur les détectives privés et les services de sécurité</i> • <i>Loi sur les boissons restreintes</i> • <i>Loi sur les licences de brocanteurs</i> • <i>Loi sur le transport des marchandises dangereuses</i> • <i>Loi sur les services aux victimes</i>

<p>The Department of Public Safety is also involved in the administration of several federal acts and regulations which include:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Corrections and Conditional Release Act</i> • <i>Criminal Code of Canada</i> • <i>Firearms Act</i> • <i>Motor Transport Act, National Safety Code Standards for Motor Carriers (Canada)</i> • <i>Prisons and Reformatories Act</i> • <i>Tobacco Act</i> • <i>Tobacco Sales Act</i> • <i>Youth Criminal Justice Act</i> 	<p>Le ministère de la Sécurité publique participe également à l'administration de plusieurs lois et règlements fédéraux, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i> • <i>Code criminel du Canada</i> • <i>Loi sur les armes à feu</i> • <i>Loi sur les transports routiers, Code national de sécurité pour les transporteurs routiers (Canada)</i> • <i>Loi sur les prisons et les maisons de correction</i> • <i>Loi sur le tabac</i> • <i>Loi sur les ventes de tabac</i> • <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i>
---	---

Department of Public Safety

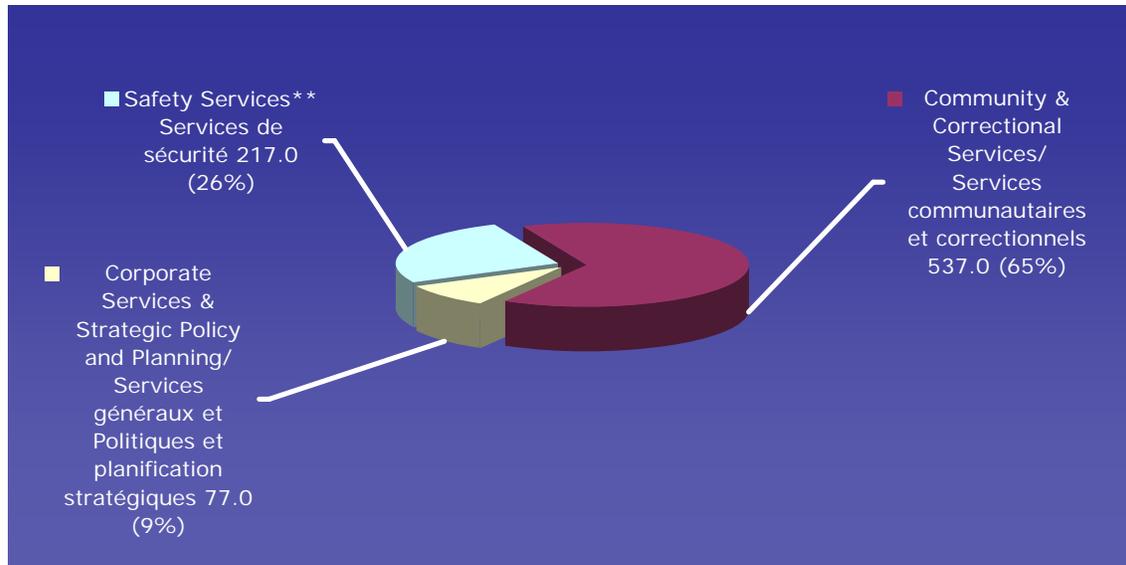


Ministère de la Sécurité publique



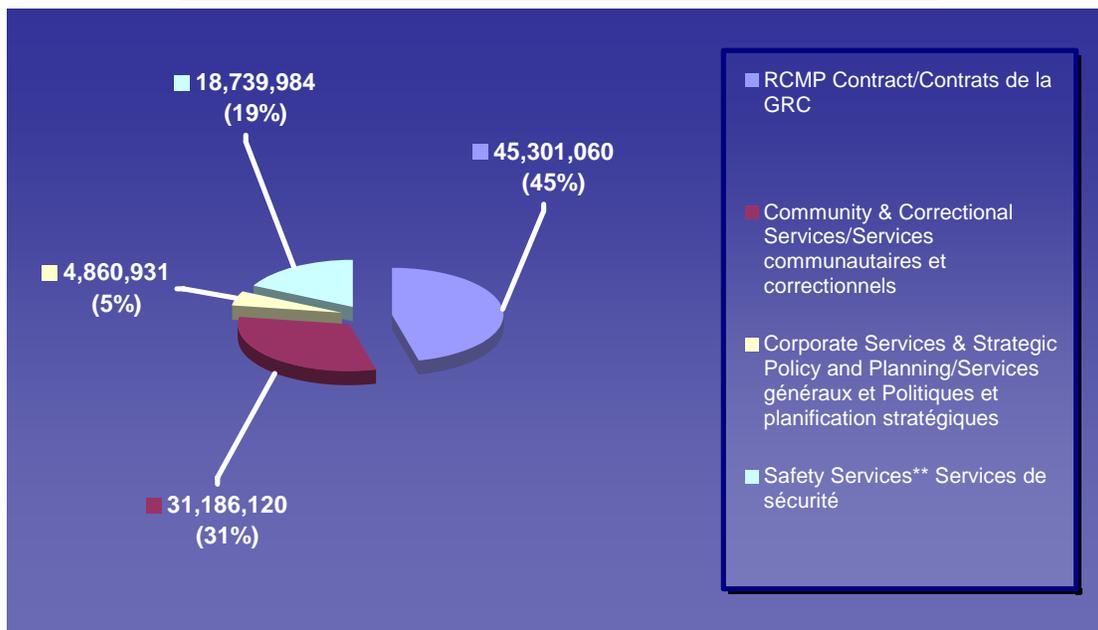
2005/2006 Percentage Allocation of Human Resources Répartition des ressources humaines, exprimée en pourcentage

831.0 Employees / 831.0 employés



2005/2006 Percentage Allocation of Expenditures Répartition des dépenses, exprimée en pourcentage

100.1 Million Dollars / 100,1 millions de dollars



** Does not include Technical Inspection Services "Special Operating Agency" which operates on a cost recovery basis with a staff of 69.

N'inclut pas « l'organisme de service spécial » des Services d'inspection technique qui opère sur une base de recouvrement des coûts et compte 69 employés.

COMMUNITY AND CORRECTIONAL SERVICES DIVISION

\$31,186,120

537 Employees

The Criminal Justice System and Community and Correctional Services

The Criminal Justice System exists to ensure public safety by protecting society from those who break the law. It does this by stating the types of behaviours that are unacceptable and defining the nature and severity of the sentence(s) associated with any given offence. Penalties may include: paying a fine; restitution; probation; conditional sentence; and/or incarceration. Deferred custody and supervision orders, custody and supervision orders (open and secure) and conditional supervision may also be used in cases relating to youth.

The Criminal Justice System consists of four inter-related parts: Police, Courts, Corrections and Victim Services. They work together to protect society from before a crime has been committed through to when an offender's sentence has been fulfilled.

The various parts of the system have the potential to influence each other. For example, reports from law enforcement officers, probation officers, correctional staff and victim impact statements may affect sentencing decisions; sentencing decisions affect how the offender is supervised, as well as rehabilitation and reintegration services offered; and the assessments of correctional staff affect community supervision decisions.

SERVICES COMMUNAUTAIRES ET CORRECTIONNELS

31 186 120 \$

537 employés

Le système de justice pénale et les Services communautaires et correctionnels

Le but du système de justice pénale est d'assurer la sécurité publique en protégeant la population contre ceux qui enfreignent la loi. À cette fin, le système établit quels types de comportement sont inacceptables et détermine la nature et la sévérité des peines à imposer pour une infraction donnée. Ces peines comprennent, entre autres, l'amende, la restitution, la probation, la peine avec sursis et l'emprisonnement. Les ordonnances différées de placement et de surveillance, les ordonnances de placement et de surveillance (milieu ouvert ou fermé) et la liberté sous condition peuvent également être utilisées dans les cas concernant les adolescents.

Le système de justice pénale compte quatre composantes interdépendantes : la police, les tribunaux, les services correctionnels et les services aux victimes. Ensemble, elles protègent la société avant même la perpétration d'un crime, et ce, jusqu'à ce que le contrevenant ait purgé sa peine.

Les diverses composantes du système peuvent avoir une incidence les unes sur les autres. Par exemple, les rapports des agents d'application des lois, des agents de probation et du personnel des services correctionnels ainsi que les déclarations sur les répercussions du crime sur la victime peuvent influencer sur la détermination de la peine; celle-ci, à son tour, aura des répercussions sur la façon dont le contrevenant sera surveillé ainsi que sur les services de réhabilitation et de réintégration offerts; de plus, les évaluations du personnel des services

An accused person may be placed in custody by a judge in the interest of public safety pending further court appearances and determination of guilt or innocence.

If found guilty of an offence and given a sentence which includes some form of supervision (e.g. community service, probation, conditional sentence and/or, in an adult offender's case, incarceration for less than two years), the offender then becomes the responsibility of the Department of Public Safety's Community and Correctional Services Division, which administers the sentence handed down by a judge.

When an offender is placed under the supervision of Community and Correctional Services, staff address the contributing factors to the offence through assessments and court ordered conditions and development of a Case Plan. The development of the Case Plan, in co-operation with the offender, involves examining the behaviour(s) that brought the offender into conflict with the law, assessing the risks posed to themselves and others, identifying potential for safe integration / reintegration, and recommending and co-ordinating suitable programs, services and interventions to meet offender needs.

In this context, one of the Division's functions is to create opportunities for offenders to change their attitude and behaviour by focusing on the factors that contributed to the offence, and by having the offender participate in programs, services and interventions that introduce and reinforce positive changes. Attempts are made to build the capacity of communities to assist in correctional processes, the prevention of crime and restorative justice

correctionnels pourront influencer les décisions sur la surveillance dans la collectivité.

Un juge peut ordonner la détention préventive d'un accusé dans l'intérêt de la sécurité publique jusqu'à sa comparution devant le tribunal, qui déterminera sa culpabilité ou son innocence.

Si un contrevenant est reconnu coupable d'une infraction et qu'il est condamné à une peine qui inclut une forme ou une autre de surveillance (p. ex. service communautaire, probation, peine avec sursis ou, dans le cas d'un contrevenant adulte, incarcération de moins de deux ans), le contrevenant devient la responsabilité de la Division des services communautaires et correctionnels du ministère de la Sécurité publique, qui est chargée d'administrer la peine imposée par le juge.

Lorsqu'un contrevenant est placé sous la surveillance des Services communautaires et correctionnels, les membres du personnel des services correctionnels s'emploient à déterminer les facteurs à l'origine de l'infraction (au moyen d'évaluations et de l'application des conditions imposées par le tribunal) en élaborant un plan d'intervention. Ce dernier, établi en collaboration avec le contrevenant, inclut l'analyse des comportements qui ont amené le contrevenant à avoir des démêlés avec la justice, l'évaluation du risque qu'il présente pour lui-même et pour les autres, la détermination de son potentiel de réinsertion sociale ainsi que la recommandation et la coordination de programmes, de services et d'interventions appropriés afin de répondre à ses besoins personnels.

Dans ce contexte, l'une des fonctions de la Division consiste à donner aux contrevenants la chance de changer leur attitude et leur comportement en concentrant leurs efforts sur les facteurs criminogènes qui ont contribué à l'infraction et en participant à des programmes, des services et des interventions qui leur présentent des solutions de rechange positives et renforcent ces dernières. Des efforts sont déployés afin d'accroître la capacité des

initiatives. When positive changes occur, the percentage of offenders who no longer become involved in criminal activity increases, which thereby contributes to the well being, quality of life and safety of all New Brunswickers.

In addition to dealing with remanded individuals and sentenced offenders, the Division provides a range of approved services to those who have been victims of crime. These services aim at helping victims deal with trauma while supporting recovery and participation in various Criminal Justice System proceedings. The objective is to ensure that victim concerns and needs may be heard and taken into account.

Highlights

Safety and Security

- Amendments were made to the Victims Services Act, enabling registered victims to be notified of a provincially incarcerated offender's release.
- In addition, the Victim Notification Program was developed to inform victims of review outcomes where the accused is found not criminally responsible.

Service Delivery

- Probation Officers received training on the Level of Service / Case Management Inventory (LS/CMI) and the Youth Level of Service / Case Management Inventory (YLS/CMI) assessments in order to better respond to current

collectivités de contribuer aux processus correctionnels, à la prévention du crime et aux initiatives de justice réparatrice. Lorsque des changements positifs se produisent, le taux de contrevenants qui cessent de d'être impliqués dans des actes criminels augmente, ce qui contribue au bien-être, à la qualité de vie et à la sécurité de la population du Nouveau-Brunswick.

En plus de s'occuper des personnes en détention préventive et des contrevenants purgeant une peine, l'autre fonction essentielle de la Division consiste à fournir une gamme de services approuvés aux victimes d'actes criminels. Ces services visent à aider les victimes à surmonter le traumatisme subi tout en favorisant leur rétablissement et à participer de façon efficace aux procédures connexes du système de justice pénale. L'objectif est d'assurer que les préoccupations et les besoins des victimes puissent être entendus et pris en compte.

Faits marquants

Sécurité et sûreté

- Des modifications ont été apportées à la *Loi sur les services aux victimes* afin de permettre aux victimes inscrites d'être avisées de la mise en liberté d'un contrevenant qui est incarcéré dans un centre de détention provincial.
- De plus, le Programme de notification des victimes a été élaboré pour informer les victimes des résultats des examens dans les cas où l'accusé a reçu un verdict de non-responsabilité criminelle.

Prestation des services

- Les agents de probation ont reçu une formation sur l'Inventaire du niveau de service et de la gestion de cas (LS/CMI) et l'Inventaire du niveau de service et de la gestion de cas pour les jeunes (YLS/CMI) afin de mieux répondre aux

research findings.

- Institutional Nurses' service agreements were transferred from the Department of Public Safety to Regional Health Authorities (RHA). Although the Department of Public Safety will continue to exercise its role as manager and supervisor, this transition will enable Nurses to accumulate seniority within their respective RHA.
- Victim Services was actively involved in developing a court support program for vulnerable victims who are required to testify. In January 2006, the Criminal Code was amended to allow vulnerable victims to have someone by their side as they testify using testimonial aids such as closed circuit televisions or screens. A particular emphasis has been placed on child victims of sexual offences. Furthermore, a protocol between the Department of Justice (Court Services), the Attorney General (Public Prosecutions) and the Department of Public Safety (Victim Services) has been established to ensure that victim rights are in place when closed circuit testimony is used in Provincial and Court of Queen's Bench cases.
- The Victim Impact Statement Program was expanded due to Criminal Code amendments to allow victims of accused found not criminally responsible to make updated Victim Impact Statements at annual reviews and for attendance of Review Board Hearings.

résultats de recherche les plus récents.

- Les ententes de services des infirmiers et infirmières des établissements ont été transférés du ministère de la Sécurité publique aux régies régionales de la santé (RRS). Bien que le ministère de la Sécurité publique continuera d'exercer son rôle de gestionnaire et de surveillant, cette transition permettra aux infirmiers et infirmières d'accumuler de l'ancienneté dans leur RRS respective.
- L'unité des Services aux victimes a participé activement à l'élaboration d'un programme de soutien devant les tribunaux pour les victimes vulnérables qui doivent témoigner. En janvier 2006, le *Code criminel* a été modifié pour permettre aux victimes vulnérables de se faire accompagner lorsqu'elles ont recours à des dispositifs d'aide au témoignage (témoignage derrière un écran ou télévision en circuit fermé). Une importance toute particulière a été accordée aux enfants victimes d'agressions sexuelles. De plus, un protocole a été établi entre le ministère de la Justice (Services aux tribunaux), le Procureur général (Poursuites publiques) et le ministère de la Sécurité publique (Services aux victimes) pour veiller à ce que les droits des victimes soient respectés lorsqu'un système de télévision en circuit fermé est utilisé lors des témoignages à la Cour provinciale et à la Cour du Banc de la Reine.
- Le programme de déclaration de la victime a élargi dû aux modifications qui ont été apporté au Code Criminel afin de permettent aux victimes des contrevenants trouvés criminellement non responsable de faire des mises à jours de leur Déclaration de la victime aux revues annuelles ainsi que leur présence aux audiences d'une

Partnerships

- To facilitate and increase the use of provincial programs by federal offenders under the Correctional Services Coordination Agreement, the Department of Public Safety developed a program inventory to be made available on the Correctional Services Coordination Agreement (CSCA) Intranet website, which is shared by both Community and Correctional Services and Correctional Services Canada employees.
- The Domestic Violence Pilot Project Steering Committee, which has representation from Community and Correctional Services, Strategic Policy and Planning, and Policing Services, is working on an integrated approach to Domestic Violence by introducing offender, victim and police-based risk assessments, which are the Spousal Assault Risk Assessment (SARA) for Offenders, the Aid for Safety Assessment Planning (ASAP) for victims, and B Safer for police, respectively. The committee is also working towards ensuring that the Domestic Violence court offers best practices programs to male batterers.
- The Department of Health, Correctional Service Canada and the Department of Public Safety signed a memorandum of understanding aimed at expediting the referral of mentally ill incarcerated offenders upon their release to the community. This memorandum also

commission d'examen.

Partenariats

- Afin de faciliter et d'accroître l'utilisation des programmes provinciaux par les délinquants sous responsabilité fédérale en vertu de l'Entente sur la coordination des services correctionnels (ECSC), le ministère de la Sécurité publique a développé un répertoire des programmes, qui sera disponible sur le site intranet de l'ECSC, qui est partagé par les employés de la Division des services communautaires et correctionnels et de Service correctionnel du Canada.
- Le comité directeur du projet pilote sur la violence familiale, qui est représenté par des membres des Services communautaires et correctionnels, de la Division des politiques et de la planification stratégiques, et de la Direction des services policiers, travaille sur une approche intégrée vis-à-vis de la violence domestique en introduisant des évaluations du risque de violence familiale pour les contrevenants, les victimes et les services de police, soit l'Évaluation du risque de violence conjugale (SARA) pour les contrevenants, l'Aide à la sécurité, avis et planification (ASAP) pour les victimes et le B-Safer pour les services de police, respectivement. Le comité prend également des mesures pour s'assurer que le tribunal chargé des causes de violence familiale offre des programmes de meilleures pratiques aux hommes agresseurs.
- Le ministère de la Santé, Service correctionnel Canada et le ministère de la Sécurité publique ont signé un protocole d'entente afin d'accélérer le déferé de contrevenants incarcérés atteints d'une maladie mentale lors de leur mise en liberté dans la collectivité.

covers the exploration of other areas of concern and accrued collaboration in the area of Mental Health services for offenders.

- Following approval of a Restorative Justice Framework by the Province, which identifies principles and methods, Community and Correctional Services is collaborating with other components of Public Safety and the Department of Justice on the development of operational standards and procedures, including an audit process.

Victim Services

Community and Correctional Services is responsible for the delivery of services to both adults and children who are victims of crime and come in contact with the Criminal Justice System.

The mandate of Victim Services is to provide a range of support services, ensuring that victims of crime are informed of their rights and of the remedies available to them. They are treated with courtesy and compassion in regard to their involvement with the Criminal Justice System.

Specific program objectives include:

- Ensuring public safety through the provision of quality services to victims of crime;
- Establishing a continuum of services for victims;
- Assisting in reducing the harm done from having been a victim of crime.

Ce protocole d'entente porte également sur l'examen d'autres domaines de préoccupation et sur une collaboration accrue dans le domaine des services de santé mentale chez les contrevenants.

- Depuis que la province a signalé son accord vis-à-vis d'un Cadre de justice réparatrice qui identifie des principes et des méthodes, les Services communautaires et correctionnels collaborent avec d'autres composantes de la sécurité publique et du Ministère de la Justice sur le développement de standards et de procédures opérationnelles, incluant un processus de vérification.

Services aux victimes

La Division des services communautaires et correctionnels est chargée de la prestation de services aux adultes et aux enfants qui sont victimes d'actes criminels et qui entrent en contact avec le système de justice pénale.

Le mandat des Services aux victimes consiste à fournir une gamme de services de soutien et à s'assurer que les victimes d'actes criminels sont informées de leurs droits et des recours dont elles disposent. Elles sont traitées avec égards et compassion relativement à leur participation au système de justice pénale.

Les objectifs spécifiques du programme sont :

- Assurer la sécurité publique grâce à la prestation de services de qualité aux victimes d'actes criminels;
- Garantir la continuité des services aux victimes;
- Contribuer à l'atténuation des conséquences de la victimisation.

Program Description:

Victim Services are provided from twelve locations by designated Victim Services Coordinators and volunteers. Victim Services programs assist victims of crime by:

- Providing direct support in crisis situations;
- Coordinating referrals to psychologists to deal with the trauma of being a victim of crime;
- Providing victims with support throughout the criminal justice process;
- Assisting in the preparation of Victim Impact Statements;
- Liaising with community agencies, police and other criminal justice officials to ensure a continuum of care;
- Providing services to meet children's needs throughout the court process;
- Providing crime compensation;
- Providing sentencing outcome information;
- Advising, where applicable, of the registration process with the National Parole Board and the Correctional Service of Canada, for victims to make updated Victim Impact Statements at National Parole hearings, and to obtain release notification on offenders incarcerated by the Correctional Service of Canada.

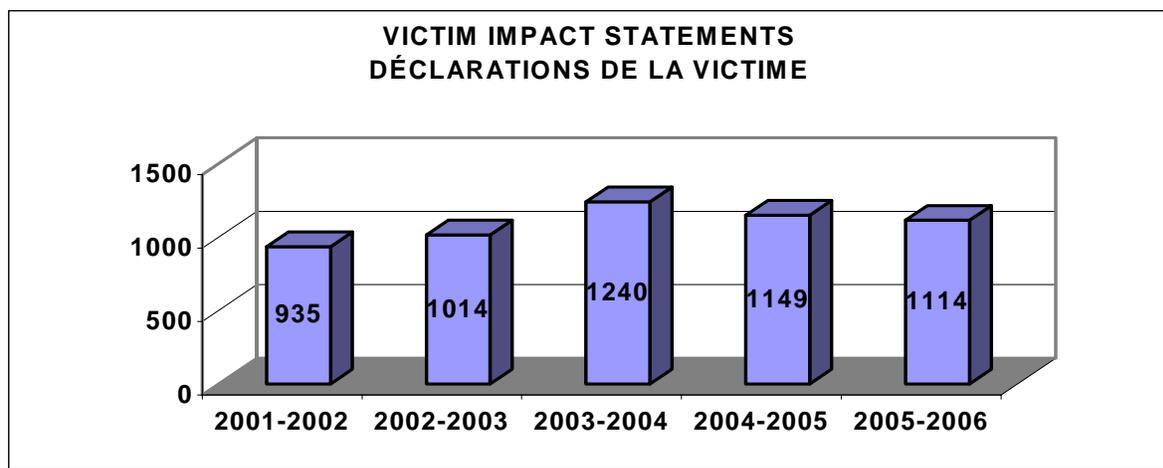
Assistance in preparation of **Victim Impact Statements** resulted in 1114 statements being submitted to Court in 2005/2006 (1149 in 2004/2005).

Description du programme :

Des services aux victimes sont offerts à partir de douze bureaux par les coordonnateurs désignés des Services aux victimes ainsi que par des bénévoles. Les programmes des Services aux victimes aident les victimes d'actes criminels de diverses façons :

- Soutien direct dans les situations de crise;
- Coordination des renvois vers des services de psychologues pour surmonter le traumatisme associé à la victimisation;
- Soutien aux victimes tout au long du processus de justice pénale;
- Aide à la préparation des déclarations sur les répercussions du crime sur la victime;
- Liaison avec des organismes communautaires, la police et d'autres représentants du système de justice pénale pour garantir la continuité des services;
- Prestation de services visant à répondre aux besoins des enfants pendant le procès;
- Indemnisation des victimes;
- Communication d'information sur la peine imposée;
- Prestation de renseignements, s'il y a lieu, au sujet du processus d'inscription auprès de Service correctionnel Canada et de la Commission nationale des libérations conditionnelles afin que les victimes puissent faire des déclarations mises à jour aux audiences de la Commission et obtenir des renseignements au sujet de contrevenants incarcérés par Service correctionnel Canada.

Grâce à l'aide à la préparation des **déclarations des victimes sur les répercussions du crime**, 1 114 déclarations ont été présentées aux tribunaux en 2005-2006 (1 149 en 2004-2005).



Referral for **Trauma and Short-Term Counselling** in 2005/2006 resulted in 374 victims receiving trauma counselling (343 in 2004/2005), and 267 victims receiving short-term counselling (251 in 2004/2005).

Les renvois vers des services de **consultation post-traumatique et à court terme** en 2005-2006 ont permis à 374 victimes de se prévaloir des services de consultation post-traumatique (343 en 2004-2005) et à 267 victimes de se prévaloir des services de consultation à court terme (251 en 2004-2005).

Benefits under the **Compensation of Victims of Crime Program** may be available if a victim has suffered personal injuries or losses as a direct result of a crime and, where injuries and losses are not covered by other means. Benefits available may assist them with medical and dental costs, physiotherapy, funeral expenses, relocation and childcare. Victims of property crimes and driving offences are not eligible for benefits under this program.

Les victimes peuvent recevoir des prestations en vertu du **programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels** si elles ont subi des pertes ou des dommages corporels qui ont été causés directement par un crime et qui ne sont pas couverts autrement. Les prestations disponibles peuvent les aider à défrayer les frais dentaires, médicaux, funéraires et de garde ainsi que les coûts de physiothérapie et de déménagement. Les victimes de crimes contre la propriété et d'infractions liées à la conduite ne sont pas admissibles à des prestations en vertu de ce programme.

Compensation for Victims of Crime resulted in 376 victims receiving financial compensation in 2005/2006 (381 in 2004/2005). The total compensation awarded was \$251,221 (\$216,068 in 2004/2005).

Une **indemnisation des victimes d'actes criminels** a été accordée à 376 victimes en 2005-2006 (381 en 2004-2005), pour un total de 251 221 \$ en indemnisation (216 068 \$ en 2004-2005).

Support to the Administration of Justice

The Division plays a key role in supporting other components of the Criminal Justice System. Under provisions of the *Criminal*

Soutien de l'administration de la justice

La Division joue un rôle clé à l'appui d'autres composantes du système de justice pénale. Conformément aux dispositions du *Code criminel*

Code of Canada, a Judge may direct a Probation Officer to prepare a **Pre-Sentence Report** to assist the Court in understanding the adult offender's background, strengths and needs and any risk to public safety. The Reports are comprehensive and require extensive investigation, including interviews with the offender, family members, employers and often victims, to ensure that all of the information required by law is presented to the Court. Judges take the results of the pre-sentence investigation, along with program options, into consideration when determining sentences. This information is also useful to the Prosecutor and Defense Counsel to ensure that the public interest and the offender's needs are taken into consideration.

In 2005/2006, 1738 Pre-Sentence Reports were completed (1533 in 2004/2005) for adults.

Under the *Youth Criminal Justice Act (YCJA)*, a Youth Justice Court Judge could request a Pre-Sentence Report to be utilized for a similar purpose in arriving at an appropriate sentence. Reports are prepared by Youth Probation Officers and require extensive contacts and examination of alternatives to custody. Prosecutors and Defense Counsel also benefit from access to these Reports. In 2005/2006, 673 Pre-Sentence Reports were completed (559 in 2004/2005) for youth.

Progress reports for review of custody and supervision orders by Youth Justice Court are required under the *Youth Criminal Justice Act (YCJA)*.

Adult and Youth Probation Officers enforce the Conditions of Probation and Conditional Sentences, Conditional Supervision, Deferred Custody and Supervision and, Community Supervision (as part of Custody and Supervision Orders) as set by the Court. Through active supervision and program

du Canada, un juge peut demander à un agent de probation de rédiger un **rapport présentenciel** pour aider le tribunal à comprendre les antécédents, les forces et les besoins du contrevenant adulte ainsi que les risques qu'il présente pour la sécurité du public. Les rapports présentenciels sont exhaustifs et exigent une enquête approfondie, y compris des entrevues avec le contrevenant, les membres de sa famille, ses employeurs et souvent les victimes, pour que toute l'information exigée par la loi soit présentée au tribunal. Les juges prennent en considération les résultats de l'enquête présentencielle, de même que les possibilités de programmes, lorsqu'ils déterminent une peine appropriée. Cette information est aussi utile pour le procureur et l'avocat de la défense, qui doivent s'assurer que l'intérêt public et les besoins du contrevenant sont pris en considération.

En 2005-2006, 1 738 rapports présentenciels ont été rédigés (1 533 en 2004-2005) pour adultes.

En vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)*, un juge du tribunal pour adolescents peut demander qu'un rapport présentenciel soit utilisé à des fins semblables en vue d'en arriver à une décision appropriée. Les rapports sont rédigés par l'agent de probation de l'adolescent et nécessitent des communications nombreuses et l'examen de toutes les possibilités. Les procureurs et l'avocat de la défense ont également accès à ces rapports. En 2005-2006, 673 rapports présentenciels ont été rédigés (559 en 2004-2005) pour jeunes.

Des rapports d'étape établis en vue de l'examen de la peine de placement sous garde et de surveillance par le tribunal pour adolescents sont requis par la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)*.

Les agents de probation pour adultes et pour adolescents appliquent les conditions de probation et des peines avec sursis, de la mise en liberté sous condition, des ordonnances différées de placement et de surveillance et de la surveillance au sein de la collectivité (à l'intérieur des ordonnances de placement et de surveillance)

assistance, the objective is to ensure compliance and therefore public safety through rehabilitation efforts. When offenders do not fulfil their obligations, Probation Officers must bring the offender before the Court to be held accountable. In such instances, the Probation Officer is required to lay a complaint to Police for investigation and initiation of a criminal charge and is often called upon to testify.

Offender Services

Offender Risk Assessment and Case Management

The Department uses objective assessment instruments as a way of evaluating the risk an offender poses to re-offend. These assessments are also useful in the development of an appropriate case management plan for adult offenders and youth incarcerated or under community supervision. It focuses on addressing specific needs.

In 2005/2006, Community and Correctional Services made the transition from administering the Level of Service Inventory (LSI) assessment and the Young Offender Level of Service Inventory (YO-LSI) assessment to its most current versions to better respond to up-to-date research findings. As such, adult offenders who are incarcerated or under community supervision are assessed using the **Level of Service / Case Management Inventory (LS/CMI)** assessment and young persons receive the **Youth Level of Service / Case Management Inventory (YLS/CMI)** assessment. The Level of Services / Case Management Inventory provides a comprehensive overview of an offender's particular risk and needs in addition to guidance in the area of case management, treatment planning and service delivery.

imposées par le tribunal. L'objectif est d'assurer le respect des conditions à l'aide d'une surveillance active et du soutien des programmes, ayant par conséquent un impact sur la sécurité publique par l'entremise des efforts de réhabilitation. Lorsqu'un contrevenant ne s'acquitte pas de ses obligations, l'agent de probation doit l'emmener devant le tribunal pour qu'il réponde de ses actes. Dans de tels cas, l'agent de probation doit déposer une plainte à la police en vue d'une enquête et du dépôt d'accusations criminelles et est souvent appelé à témoigner.

Services aux contrevenants

Évaluation du risque posé par le contrevenant et gestion de cas

Le Ministère utilise des outils d'évaluation objectifs pour évaluer le risque que pose un contrevenant de commettre un nouveau crime. Ces outils d'évaluation sont également utiles dans le développement de plans de gestion de cas pour chaque adolescent et contrevenant adulte qui sont incarcérés ou sous surveillance dans la communauté. Ces outils adressent des besoins précis.

En 2005-2006, la Division des services communautaires et correctionnels a effectué une transition, administrant maintenant les plus récentes versions de l'évaluation de l'inventaire du niveau de service (INS) et de l'évaluation de l'inventaire des niveaux de service pour jeunes délinquants (INSJD) afin de mieux répondre aux résultats des dernières recherches. Ainsi, les contrevenants adultes qui sont incarcérés ou sous surveillance au sein de la collectivité sont évalués en utilisant l'**Inventaire du niveau de service et de la gestion de cas (LS/CMI)** et les jeunes contrevenants subissent l'évaluation de l'**Inventaire du niveau de service et de la gestion de cas pour les jeunes (YLS/CMI)**. L'inventaire du niveau de service et de la gestion de cas donne un aperçu complet des risques et des besoins se rapportant à un contrevenant en plus de constituer un guide dans les domaines de

Adult Offender Services

Adult Community Services

Adult Community Services are available for any adult diverted from court, or, given a Probational or Conditional Sentence. Sentences administered are given by the Provincial Court and the Court of Queen's Bench under the *Criminal Code* of Canada, the *Controlled Drugs and Substances Act*, the *Provincial Offences Procedure Act* and various Federal Statutes.

Community and Correctional Services Offices are found in twelve (12) locations. Along with three (3) satellite offices, they administer the following range of community-based sentences and programs:

Alternative Measures divert low-risk adults who have committed a minor crime from the formal criminal justice system. It allows them to take responsibility for their actions in the community. Adults may have to make a formal apology to their victims, attend counselling, perform community service, write an essay, and/or pay restitution. Community members volunteer on Alternative Measures Committees by participating in the formulation of agreements with adult offenders. Appropriate cases for diversion are screened and referred by police, in consultation with prosecutors, as needed.

In 2005/2006, 812 adults were admitted to the Alternative Measures Program rather than participating in criminal court proceedings (685 in 2004/2005).

la gestion de cas, de la planification des traitements et de la prestation des services.

Services aux contrevenants adultes

Services communautaires aux adultes

Les services communautaires aux adultes visent les contrevenants adultes déjudiciarisés ou assujettis à une ordonnance de probation ou à une peine avec sursis. Les peines sont imposées par la Cour provinciale et la Cour du Banc de la Reine en vertu du *Code criminel* du Canada, de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, de la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales* et de diverses lois fédérales.

Les bureaux des Services communautaires et correctionnels se trouvent à douze (12) endroits. Aidés de trois (3) bureaux satellites, ils administrent les peines et les programmes axés sur la collectivité qui suivent :

Le **Programme de mesures de rechange** permet aux adultes à faible risque qui ont commis un crime mineur de contourner le système de justice pénale. Ceci permet aux contrevenants d'assumer la responsabilité de leurs actes au sein de la collectivité. On peut leur demander de présenter des excuses officielles à leurs victimes, de recevoir du counseling, de faire du bénévolat, de rédiger une composition ou de verser un dédommagement. Les membres de la collectivité participent à la formulation des ententes avec les adultes à titre de membres bénévoles des comités chargés des mesures de rechange. Les cas pouvant faire l'objet de mesures de rechange sont présélectionnés et proposés par la police, en consultation avec les procureurs, au besoin.

En 2005-2006, 812 adultes ont participé au Programme de mesures de rechange au lieu de subir une poursuite en justice pénale (685 en 2004-2005).

This reflects the number of eligible candidates being referred to the Alternative Measures Program by New Brunswick police agencies.

The **Fine Option Program** allows adults who are unable to pay a fine due to financial hardship, to provide services of an equivalent value to a community organization.

In 2005/2006, 424 adults were admitted to this Program (447 in 2004/2005).

The **Community Service Work Program** is an optional condition of Probation or Conditional Sentence where adults perform a court-ordered number of hours of unpaid service to benefit their community in soup kitchens, churches and other agencies.

In 2005/2006, 380 adult offenders were ordered to do community service work, as a condition of their probation order (425 in 2004/2005).

Probation is a sentence of the court that allows an offender to remain under supervision in the community subject to conditions prescribed by the Court. Conditions may include keeping the peace, being of good behaviour, refraining from drugs and alcohol and reporting regularly to a Probation Officer. Community service work, restitution and attendance at rehabilitative programs and counseling may also be required.

In 2005/2006, 1631 adults were placed on Probation (1775 in 2004/2005). The average monthly provincial caseload of adults on Probation was 2139 (2194 in 2004/2005).

Conditional Sentence is a court-ordered term of incarceration that is directed to be served in the community under strict

Ceci reflète le nombre de candidats admissibles qui sont renvoyés au Programme de mesures de rechange par les services de police du Nouveau-Brunswick.

Le **Programme d'option-amende** permet aux adultes de s'acquitter d'amendes qu'ils ne peuvent pas payer en raison de difficultés financières en offrant des services d'une valeur équivalente à un organisme communautaire.

En 2005-2006, 424 adultes y ont participé (447 en 2004-2005).

Le **programme de travaux communautaires** est une condition optionnelle de probation ou la peine avec sursis en vertu de laquelle les contrevenants adultes travaillent bénévolement pendant un nombre d'heures imposé par le tribunal au profit de leur collectivité dans les soupes populaires, les églises et d'autres organismes.

En 2005-2006, 380 contrevenants adultes ont fait l'objet d'une ordonnance de travail bénévole en tant que condition prévue dans leur ordonnance de probation (425 en 2004-2005).

La **probation** est une peine du tribunal qui permet à un contrevenant de demeurer dans la collectivité moyennant une surveillance et certaines conditions prescrites par le tribunal. Les conditions peuvent consister à ne pas troubler l'ordre public, à bien se conduire, à s'abstenir de consommer de la drogue et de l'alcool et à se rapporter régulièrement à un agent de probation. Les travaux communautaires, la restitution et la participation à des programmes de réhabilitation et de counseling sont aussi des conditions possibles.

En 2005-2006, 1 631 adultes ont été placés en probation (1 775 en 2004-2005). Le nombre moyen mensuel provincial d'adultes en probation était de 2 139 (2 194 en 2004-2005).

La **peine avec sursis** est une période d'incarcération imposée par le tribunal qui doit être purgée dans la collectivité moyennant des

conditions and supervision. In most cases, offenders must remain at their place of residence except as otherwise specified by the Court. Telephone monitoring and home checks are done to ensure compliance. The court may also impose other conditions like program attendance, employment and restitution.

In 2005/2006, 666 offenders received Conditional Sentences (633 in 2004/2005). The average monthly provincial caseload was 360 (347 in 2004/2005).

Adult Program Interventions

The Division utilizes new technologies and programs in an effort to ensure an efficient correctional system. Offender risk/needs assessment tools are used to determine supervision requirements, to guide program interventions and to assist the sentencing process. Programs and services are designed to address known factors that can lead to crime.

Through the assessment of risk and needs and the development of individualized case management plans, specific risk factors can be identified for change.

Research has determined that five criminogenic rehabilitation programs address the majority of adult offender issues:

- **Substance Abuse Treatment**
- **Anger Management**
- **Cognitive and Life Skills**
- **Partner Abuse**
- **Community-Based Sex Offender Programs**

conditions et une surveillance strictes. Dans la plupart des cas, les contrevenants doivent demeurer à leur domicile, à moins de dispositions contraires du tribunal. Une surveillance téléphonique et des visites à domicile permettent de vérifier le respect des conditions. Le tribunal peut également imposer d'autres conditions, comme la participation à un programme, un emploi et la restitution.

En 2005-2006, 666 contrevenants ont été condamnés à une peine avec sursis (633 en 2004-2005). Le nombre mensuel moyen d'adultes purgeant une peine avec sursis dans la province était de 360 contrevenants (347 en 2004-2005).

Interventions auprès des contrevenants adultes dans le cadre de programmes

La Division utilise des technologies et des programmes récents afin d'assurer l'efficacité du système correctionnel. Des outils d'évaluation des risques et des besoins sont utilisés pour établir les exigences en matière de sécurité, pour orienter les interventions sous la forme de programmes et pour faire avancer le processus de détermination de la peine. Les programmes et les services sont conçus de façon à traiter les facteurs criminogènes connus.

L'évaluation du risque et des besoins et l'élaboration de plans individuels de gestion de cas permettent de cibler les facteurs de risque précis qui peuvent être modifiés.

Les recherches ont permis de déterminer que cinq programmes de réhabilitation pour les criminels abordent la majorité des problèmes des contrevenants adultes :

- **Traitement de la toxicomanie**
- **Maîtrise de la colère**
- **Capacités cognitives et aptitudes à la vie quotidienne**
- **Violence conjugale**
- **Programmes communautaires pour délinquants sexuels**

These programs are aimed at lowering the offender's risk of re-offending by modifying the assessed anti-social factors. When pro-social changes occur in relation to these areas, the likelihood of an offender returning to criminal activity is reduced. Community and Correctional Services also has partnerships with community-based organizations that provide reintegration support programs, services and interventions in such areas as employability enhancement, transportation, transitional housing, income support, and family and spiritual counselling.

In 2005/2006, 248 community based programs were offered (220 in 2004/2005). Furthermore, program participation increased by 10 % to 1438 participants (1298 in 2004/2005). The number of programs and participants typically vary from year to year because the provision of services responds to offenders' varying levels of risks and needs. Community and Correctional Services continues to face the challenge of assuring client participation in identified programs.

Adult Custody Services Provincial Correctional Institutions

The Division operates five adult provincial correctional institutions which hold both remanded and sentenced adults. Their rated capacities are as follows:

Bathurst Detention Centre	10
Dalhousie Detention Centre	26
Madawaska Regional Correctional Centre (male and female)	70
Moncton Detention Centre	58
Saint John Regional Correctional Centre (male and female)	120
Total Adult Capacity	284

Ces programmes visent à diminuer le risque de rechute du contrevenant en modifiant les facteurs antisociaux évalués. Lorsque des changements prosociaux se produisent relativement à ces domaines, les probabilités de récidive s'en trouvent réduites. Les Services communautaires et correctionnels ont également conclu des partenariats avec des organismes communautaires qui offrent des programmes de réinsertion sociale, des services et des interventions dans des domaines de l'amélioration des capacités d'emploi, les transports, les logements de transition, le soutien au revenu et le counseling familial et religieux.

En 2005-2006, le nombre global de programmes communautaires offerts était de 248 (220 en 2004-2005). De plus, la participation aux programmes a augmenté de 10 p. 100 pour passer à 1 438 participants (1 298 en 2004-2005). Le nombre de programmes et de participants varie généralement d'année en année parce que la prestation des programmes est fondée sur les besoins des contrevenants et les risques qu'ils posent pour la société. Les Services communautaires et correctionnels continuent à relever le défi d'assurer la participation des clients aux programmes ciblés.

Services de garde pour adultes Établissements correctionnels provinciaux

La Division administre cinq établissements correctionnels provinciaux pour adultes où sont détenus les contrevenants purgeant une peine ou gardés en détention préventive. Leur capacité est la suivante :

Centre de détention de Bathurst	10
Centre de détention de Dalhousie	26
Centre correctionnel régional du Madawaska (hommes et femmes)	70
Centre de détention de Moncton	58
Centre correctionnel régional de Saint-Jean (hommes et femmes)	120
Capacité totale (contrevenants adultes)	284

Adult Custody Admissions totaled 3524 in 2005/2006 (3232 in 2004/2005). Overall, 1572 remands pending a court appearance and 1389 sentences to custody were ordered in 2005/2006 (1540 and 1290 respectively in 2004/2005). The daily average adult custody population was 339 in 2005/2006 (323 in 2004/2005).

The **Temporary Absence Program** permits sentenced provincial offenders to be conditionally released from a correctional institution for medical, humanitarian or rehabilitative reasons which facilitate re-entry to the community.

Offenders who apply for temporary absence are assessed by the Classification Committee of the institution. The Level of Service / Case Management Inventory (LS/CMI) assessment, institutional conduct, and the offender's case management plan are considered. All aspects of the proposed release plan are verified by staff, including notification to victims. Consultation with police in the location of the proposed release is done in all cases. If released, offenders are under strict conditions and are monitored.

In 2005/2006, 715 offenders were granted full or daily temporary absences under supervision (715 in 2004/2005, adjusted from the previously stated 459). Overall, these offenders were granted a total of 1131 full or daily temporary absences in 2005/2006 (989 in 2004/2005, as opposed to the previously stated 743).

On any given day, there was an average of 19 full or daily temporary absences in 2005/2006 (16 in 2004/2005).

Les **admissions sous garde de contrevenants adultes** ont totalisé 3 524 personnes en 2005-2006 (3 232 en 2004-2005). En tout, 1 572 détentions préventives jusqu'à la comparution devant le tribunal et 1 389 peines de garde ont été ordonnées en 2005-2006 (1 540 et 1 290 respectivement en 2004-2005). La population quotidienne moyenne de contrevenants adultes en milieu de garde était de 339 en 2005-2006 (323 en 2004-2005).

Le **Programme d'absence temporaire** permet aux contrevenants qui purgent une peine dans un établissement correctionnel provincial d'être remis en liberté sous conditions pour des motifs médicaux, humanitaires ou de réhabilitation, ce qui facilite leur réinsertion dans la collectivité.

Les contrevenants qui présentent une demande d'absence temporaire sont évalués par le comité de classement de l'établissement. L'Inventaire du niveau de service et de la gestion de cas (LS/CMI), la conduite du détenu et son plan de gestion de cas sont pris en considération. Tous les aspects du plan de libération proposé sont vérifiés par le personnel, y compris la notification des victimes. Dans tous les cas, le service de police du lieu de libération proposé est consulté. Les contrevenants libérés doivent respecter des conditions strictes et font l'objet d'une surveillance.

En 2005-2006, 715 contrevenants ont bénéficié d'absences temporaires complètes ou de jour sous surveillance (715 en 2004-2005, ajusté de 459 comme il était indiqué). En tout, ces contrevenants ont profité de 1 131 absences temporaires complètes ou de jour en 2005-2006 (989 en 2004-2005, et non 743 comme il était indiqué).

En moyenne, il y a eu 19 absences temporaires complètes ou de jour, à tous les jours, en 2005-2006 (16 en 2004-2005).

Federal Correctional Institutions

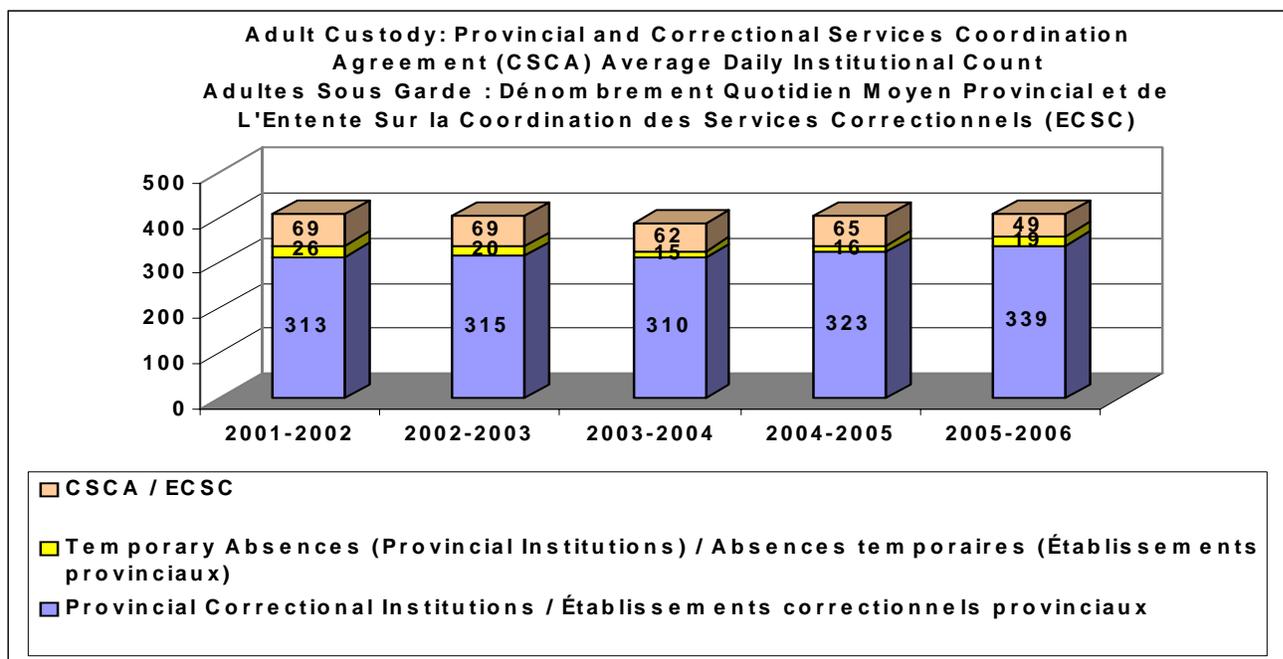
The Division has access to federal custody beds in the Maritimes under a Memorandum of Agreement with Correctional Service of Canada. These beds are located at the Dorchester, Springhill, Westmorland and Atlantic Institutions. Provincial offenders serving more than 12 months and sex offenders serving more than 6 months are eligible for transfer under the Correctional Services Coordination Agreement (CSCA).

In 2005/2006, there were 103 transfers of provincial offenders to federal facilities under this initiative (128 in 2004/2005). The average daily population of provincial offenders in federal custody was 49 (65 in 2004/2005).

Établissements correctionnels fédéraux

La Division a également accès à des places dans des établissements fédéraux des Maritimes en vertu d'un protocole d'entente avec Service correctionnel Canada. Les établissements de Dorchester, Springhill, Westmorland et Atlantique sont visés par l'entente. Les contrevenants purgeant une peine de plus de 12 mois dans un établissement provincial et les délinquants sexuels condamnés à une peine de plus de six mois sont admissibles à un transfert en vertu de l'Entente de coordination des services correctionnels entre le Canada et le Nouveau-Brunswick (ECSC).

En 2005-2006, 103 transferts de contrevenants provinciaux dans des établissements fédéraux ont eu lieu en vertu de cette initiative (128 en 2004-2005). La population quotidienne moyenne de contrevenants provinciaux dans les établissements fédéraux était de 49 personnes (65 en 2004-2005).



Youth Offender Services

The *Youth Criminal Justice Act* (YCJA) carries a number of measures that reduce the reliance on custody as a sentencing option, and the dependency on the formal court system for dealing with minor offences. Supervision through rehabilitation for youth is enhanced upon reintegration from custody, and the role of victims in the youth justice system is strengthened.

Youth Community Services

Youth services focus on any youth (between his/her twelfth (12th) and eighteenth (18th) birthday) who commits an offence and is diverted from court, or, who receives a sentence from the Youth Court under the *Youth Criminal Justice Act* (YCJA) or the *Provincial Offences Procedure Act for Young Persons*.

Community-based services are administered and provided in all regions of the province. The New Brunswick Youth Centre accommodates youth sentenced to secure custody, as well as Youth Justice Court remands. Under an agreement with the Department of Family and Community Services, the Division also has access to six (6) community group homes and a network of approved foster homes, which are designated as places of Open Custody.

The Division administers a number of youth programs.

Extrajudicial Sanctions, also referred to as **Alternative Measures**, divert low risk youth who have committed minor offences from the formal court system and allows them to take responsibility for their actions in the community. Youth may have to make a formal apology to their victims, attend

Services aux jeunes contrevenants

La *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA) comporte un certain nombre de mesures qui réduisent le recours à l'incarcération comme option de détermination de la peine et le recours au système judiciaire pour les infractions mineures. La surveillance grâce à la réhabilitation des adolescents est améliorée lors de leur réinsertion sociale, et le rôle des victimes dans le système de justice pour les jeunes est renforcé.

Services communautaires aux jeunes

Les services communautaires aux jeunes visent les jeunes âgés de 12 à 18 ans qui sont déjudiciarisés ou qui font l'objet d'une décision du tribunal pour adolescents en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA) ou de la *Loi sur la procédure relative aux infractions provinciales applicable aux adolescents*.

Des services communautaires sont administrés et offerts dans tous les bureaux de la province. Le Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick héberge les adolescents condamnés à une peine en milieu de garde fermé ainsi que ceux qui sont gardés en détention préventive jusqu'à leur comparution devant le tribunal pour adolescents. En vertu d'une entente avec le ministère des Services familiaux et communautaires, la Division a accès à six (6) foyers de groupe communautaires et à un réseau de foyers d'accueil approuvés conçus pour la garde en milieu ouvert.

La Division administre les établissements de garde et les programmes pour adolescents suivants :

Les **sanctions extrajudiciaires**, aussi nommées **mesures de rechange**, évitent aux adolescents à faible risque le passage par le système de justice traditionnel tout en leur permettant d'assumer la responsabilité de leurs actes au sein de la collectivité. On peut leur demander de présenter des excuses officielles à leurs victimes, de recevoir

counseling, perform community service, write an essay, and/or pay restitution.

As with adults, victims and community volunteer members are involved in setting measures for cases referred by police.

In 2005/2006, 682 youth were admitted to the Alternative Measures Program (700 in 2004/2005).

The **Fine Option Program** allows youth who are unable to pay a court-ordered fine to provide services of equivalent value to community organizations.

In 2005/2006, 51 youth were admitted to the Program (43 in 2004/2005).

As with adults, the **Community Service Work** program is an optional condition of Probation where youth perform a court-ordered number of hours of service for community organizations.

In 2005/2006, 310 youth received a Community Service condition (256 in 2004/2005).

Probation is a sentence of the Youth Court, which allows an offender to remain in the community under supervision and bound by specific conditions prescribed by the court. Conditions may include school attendance, curfew, or participation in programs.

A total of 490 youth probation cases were opened in 2005/2006 (450 in 2004/2005). The average monthly provincial youth probation caseload was 599 (595 in 2004/2005).

du counseling, de faire du bénévolat, de rédiger une composition ou de verser un dédommagement.

Comme dans le cas des contrevenants adultes, des victimes ainsi que des membres bénévoles de la collectivité participent à l'établissement de mesures pour les cas proposés par la police.

En 2005-2006, 682 jeunes ont été admis au Programme de mesures de rechange (700 en 2004-2005).

Le **Programme d'option-amende** permet à un jeune contrevenant de s'acquitter d'une amende imposée par le tribunal qu'il ne peut pas payer en offrant des services d'une valeur équivalente à des organismes communautaires.

En 2005-2006, 51 jeunes ont été admis au programme (43 en 2004-2005).

Comme dans le cas des contrevenants adultes, le **Programme de travaux communautaires** est une condition optionnelle de la probation en vertu de laquelle les adolescents effectuent un nombre déterminé par le tribunal d'heures de travail pour des organismes communautaires.

En 2005-2006, 310 jeunes ont fait l'objet d'une ordonnance de travail bénévole (256 en 2004-2005).

La **probation** est une décision du tribunal pour adolescents qui permet à un contrevenant de demeurer dans la collectivité moyennant une surveillance et certaines conditions prescrites par le tribunal. Les conditions peuvent inclure l'assiduité scolaire, un couvre-feu ou la participation à des programmes.

Un total de 490 dossiers de surveillance d'adolescents en probation ont été ouverts en 2005-2006 (450 en 2004-2005). Le nombre mensuel provincial moyen de jeunes en probation était de 599 adolescents (595 en 2004-2005).

The **Intensive Support Program** for youth admits youth that might otherwise receive a custody sentence to a period of more intensive probation. This enhanced program focuses on providing the youth and family access to a number of pro-social activities. Limited admissions to the program allow for high staff/client contact and specialized interventions including curfew monitoring and family nurturing training for parents.

In 2005/2006, 65 youth and their families participated in the program (40 in 2004/2005).

A **Deferred Custody and Supervision order** may be used when it is consistent with the purpose and principles of sentencing and when the restrictions on custody for a specified period do not exceed six months. It does not apply to serious, violent offences. Young persons serve their time in the community and must follow conditions set by the youth justice court judge. These may include a curfew or ongoing attendance in an intensive program that focuses on educational, psychological, anger management and family support needs. A breach of conditions may result in a modification of the conditions, which could include being ordered to serve the remaining time as if it were a custody and supervision order.

In 2005/2006, 145 young persons were sentenced to deferred custody and supervision orders (107 in 2004/2005).

The **Portage Substance Abuse Treatment Program** is located at Cassidy Lake, New Brunswick. Community and Correctional Services purchases 16 residential beds for youth aged 14-18 years. In 2005/2006, there were 29 admissions to this program (41 in 2004/2005).

Le **Programme de réadaptation intensive** pour les adolescents permet à des jeunes qui autrement feraient face à une peine d'emprisonnement de suivre une période de probation plus intensive. Ce programme renforcé fournit à l'adolescent et à sa famille un accès à une vaste gamme d'activités prosociales. Le nombre limité d'admissions au programme permet une relation suivie entre le personnel et le client et des interventions spécialisées, dont la surveillance du couvre-feu et des cours de soins familiaux pour les parents.

En 2005-2006, 65 jeunes et leur famille ont participé au programme (40 en 2004-2005).

L'**ordonnance différée de placement et de surveillance** peut être utilisée lorsqu'elle est conforme aux principes et aux objectifs de la détermination de la peine et aux limites en matière de placement sous garde pour une période précisée n'allant pas au-delà de six mois. Cette option n'est pas considérée lorsque l'infraction est grave et violente. L'adolescent purge sa peine dans la collectivité et doit respecter les conditions fixées par le juge du tribunal pour adolescents, par exemple un couvre-feu ou l'obligation de participer à un programme de réadaptation intensive portant sur les besoins éducationnels, psychologiques, de maîtrise de la colère ou de soutien familial. Un manquement aux conditions peut entraîner la modification de celles-ci, ce qui peut signifier que l'adolescent devra purger le reste de la peine comme s'il s'agissait d'une ordonnance de placement et de surveillance.

En 2005-2006, 145 jeunes ont reçu une ordonnance de placement et de surveillance d'application différée (107 en 2004-2005).

Le **Programme de traitement de la toxicomanie Portage** se donne à Cassidy Lake (Nouveau-Brunswick). La Division des services communautaires et correctionnels achète 16 places en résidence communautaire pour des adolescents âgés de 14 à 18 ans. En 2005-2006, 29 jeunes ont été admis au programme (41 en 2004-2005).

Youth Program Interventions

Community and Correctional Services has contracts with community-based organizations for the delivery of **anger management, cognitive/life skills, family support** and **mentorship** programs to youth. These programs are either facilitated in partnership with the school system or in a community centre.

The previously mentioned **Intensive Support Program** is available to youth throughout the province, as a condition of a probation or deferred custody and supervision order.

Community and Correctional Services has partnership contracts for the delivery of some **alternative education** programs. These are for young persons unable to function effectively in a regular public school system setting.

Youth Open Custody Services

Open Custody is a sentence of the Youth Court that results in the placement of a youth in a community group home or a foster home for a specified time, with associated rehabilitative programs and services.

In 2005/2006, 96 young persons were admitted to open custody (130 in 2004/2005). On any given day, there was an average of 21 youth in Open Custody (28 in 2004/2005).

Community and Correctional Services also has partnerships with community-based organizations that provide programs and services in such areas as reintegration support and client mentorship.

Interventions auprès des jeunes contrevenants dans le cadre de programmes

La Division des services communautaires et correctionnels a des contrats avec des organismes communautaires pour la prestation de programmes de **gestion de la colère, d'apprentissage cognitif des aptitudes à la vie quotidienne, de soutien familial et de mentorat** à l'intention des adolescents. Ces programmes sont offerts en partenariat avec le système scolaire ou dans un centre communautaire.

Le **Programme de réadaptation intensive** pour les adolescents, imposé dans le cadre d'une ordonnance de probation ou d'une ordonnance différée de placement et de surveillance, est disponible dans l'ensemble de la province.

La Division des services communautaires et correctionnels a conclu des contrats de partenariat pour la prestation de certains programmes **d'éducation de rechange**. Ces programmes visent les adolescents qui ont de la difficulté à fonctionner de façon efficace dans l'environnement du système scolaire public ordinaire.

Services pour adolescents sous garde en milieu ouvert

La **garde en milieu ouvert** est une peine imposée par le tribunal pour adolescents qui consiste en un placement dans un foyer de groupe communautaire ou un foyer d'accueil pendant une période déterminée, incluant la prestation de programmes et de services de réhabilitation.

En 2005-2006, 96 adolescents ont été condamnés à une peine de garde en milieu ouvert (130 en 2004-2005). En moyenne, chaque jour, 21 adolescents purgeaient une telle peine (28 en 2004-2005).

La Division des services communautaires et correctionnels a également conclu des partenariats avec des organismes communautaires qui fournissent des programmes et des services dans des domaines comme le soutien à la réintégration

Youth Secure Custody Services

Custody and Community Supervision is a sentence of the Youth Court that results in the confinement of a young person on remand or sentence, at the New Brunswick Youth Centre in Miramichi. The New Brunswick Youth Centre is a one hundred bed facility with a variety of programs and professional services for youth. The facility's approach is based on the Therapeutic Community Model, which prepares youth for community re-entry. This model emphasizes self-help and the creation of a beneficial community environment based on peer support and positive role modeling.

The new *Youth Criminal Justice Act (YCJA)* provides that all custody orders include a period of supervision in the community. The purpose of community supervision is to ensure appropriate supervision and support for the young person during the transition from custody back to his or her community.

If a young person breaches a condition while under supervision in the community, reviews will be held that may result in a change in conditions or in the young person being returned to custody for a portion, or the remainder, of their sentence.

There were 441 youth secure custody admissions in 2005/2006 (365 in 2004/2005). There were 301 remands and 145 custody and supervision orders in 2005/2006 (270 and 137 respectively in 2004/2005). The daily average secure custody population of youth was 44 in 2005/2006 (49 in 2004/2005).

et l'encadrement des clients.

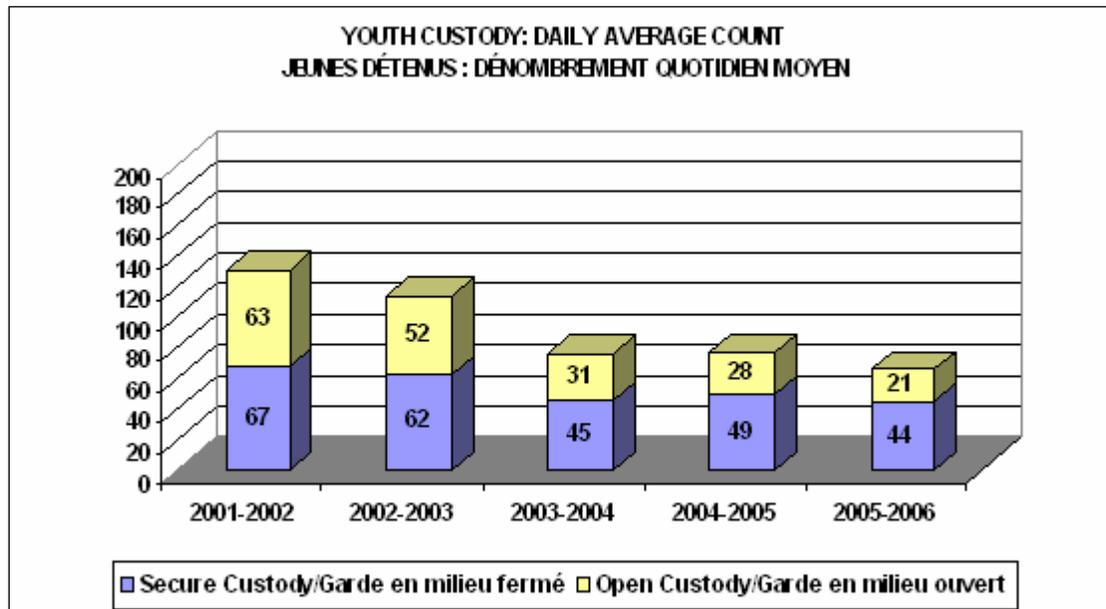
Services pour adolescents mis sous garde

L'ordonnance de placement et de surveillance est une peine imposée par le tribunal pour adolescents qui prévoit une détention au Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick à Miramichi pour les adolescents purgeant une peine ou gardés en détention préventive. Le Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick est un établissement de cent lits offrant une gamme de programmes et de services professionnels aux jeunes. L'approche utilisée est fondée sur le modèle de communauté thérapeutique, qui prépare l'adolescent à la réinsertion sociale et met l'accent sur l'initiative personnelle et la création d'un milieu communautaire positif axé sur le soutien des pairs et les modèles de comportement positifs.

La *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)* prévoit que toutes les ordonnances de mise sous garde comportent une période de surveillance dans la collectivité. La surveillance dans la collectivité vise à s'assurer que l'adolescent profite d'une surveillance et d'une assistance adéquates durant la transition entre la mise sous garde et son retour dans la collectivité.

Si un adolescent manque à une condition durant la surveillance dans la collectivité, un examen aura lieu et il pourrait s'ensuivre un changement dans les conditions ou le renvoi sous garde de l'adolescent pour une partie de la peine ou le reste de celle-ci.

En 2005-2006, 441 adolescents ont été admis en milieu de garde fermé (365 en 2004-2005). Un total de 301 détentions préventives et de 145 ordonnances de placement et de surveillance ont été imposées en 2005-2006 (270 et 137 respectivement en 2004-2005). La population quotidienne moyenne d'adolescents en milieu de garde fermé était de 44 en 2005-2006 (49 en 2004-2005).



Youth Advocate

The Youth Advocate reports to the Minister and is mandated to monitor the mechanisms and processes that keep youth in our care safe from harm while ensuring all interventions are timely and appropriate.

Regular visits are made to youth incarcerated at the New Brunswick Youth Centre, and to youth that are voluntarily attending the Portage Substance Abuse Treatment Program located at Cassidy Lake, New Brunswick. New youth at both facilities are routinely advised of how to directly contact the Youth Advocate.

In 2005/2006, files were opened for 24 youths (58 in 2004/2005). This means that 9% of the 275 young persons in secure custody submitted one or more complaints or queries.

The duties of the DPS Youth Advocate were taken on temporarily by an experienced and respected DPS employee, pending start-up of the Provincial Youth Advocate function. The

Défenseur des droits des jeunes

Le défenseur des droits des jeunes relève du ministre et a pour mandat de surveiller les mécanismes et les procédés qui assurent la sécurité des jeunes qui sont sous la garde du Ministère, et de s'assurer que toutes les interventions sont rapides et appropriées.

Il effectue régulièrement des visites aux adolescents qui sont incarcérés au Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick et à ceux qui participent volontairement au programme de traitement de la toxicomanie Portage, à Cassidy Lake, au Nouveau-Brunswick. Les jeunes admis aux deux établissements sont systématiquement informés qu'ils peuvent communiquer directement avec le défenseur des droits des jeunes.

En 2005-2006, des dossiers ont été ouverts relativement à 24 adolescents (58 en 2004-2005). Cela signifie que 9 p. 100 des 275 jeunes en milieu fermé ont soumis une ou plusieurs plaintes ou demandes.

Les tâches du défenseur des droits des jeunes ont été assumées temporairement par un employé expérimenté et respecté du MSP en attendant l'entrée en fonctions du défenseur provincial des

approaches used by the previous Youth Advocate were continued. The distribution of complaints and inquiries by category remained roughly similar to previous years. Although the Department has no definitive explanation for the reduced number, it is an encouraging development that appears to have been influenced by more frequent use of the youth council to address minor concerns. This, and the fact that many complaints from the past had been made by a small group of youth no longer in custody during the present period of reporting.

Continuing efforts to increase youth awareness of NBYC functions and behavioral expectations and staff expertise in situation management could also have had a positive effect.

Of the 39 complaints/queries (269 in 2004/2005), the most prevalent concerns were:

- Unfair or inconsistent treatment by staff: 18 or 46% (131; 49% in 2004/2005)
- Lack of staff responsiveness to requests: 6 or 15.4% (40; 15% in 2004/2005)
- Physical shortcomings of the facility: 11 or 28.2% (29; 11% in 2004/2005)
- Information/advice: 4 or 10.3% (34; 13% in 2004/2005)

Complaints and concerns are submitted confidentially and are dealt with in a timely manner. They are brought to the attention of

droits des jeunes. Les méthodes utilisées par le précédent titulaire du poste ont été maintenues. La répartition des plaintes et des demandes par catégorie est demeurée à peu près la même que lors des années précédentes. Bien que le Ministère n'ait pas d'explication catégorique pour justifier leur nombre réduit, il s'agit là d'une évolution encourageante qui semble avoir été influencée par un recours plus fréquent au conseil de la jeunesse pour régler les problèmes mineurs et par le fait qu'un petit groupe de jeunes qui avaient déposé un grand nombre de plaintes aient fini de purger leur peine. Ceci et le fait que les nombreuses plaintes antérieures ont été faites par un petit groupe de jeunes qui ne sont plus incarcérés pendant la période du rapport actuel.

Les efforts soutenus qui sont déployés pour sensibiliser les jeunes aux fonctions du Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick et aux attentes en matière de comportement ainsi que les connaissances du personnel en matière de gestion de situations pourraient aussi avoir eu un effet positif.

Sur les 39 plaintes et demandes (269 en 2004-2005), les préoccupations les plus courantes étaient les suivantes :

- Traitement injuste ou irrégulier de la part du personnel : 18, soit 46 p. 100 (131, soit 49 p. 100 en 2004-2005)
- Manque de réceptivité du personnel aux demandes : 6, soit 15,4 p. 100 (40, soit 15 p. 100 en 2004-2005)
- Lacunes physiques de l'établissement : 11, soit 28,2 p. 100 (29, soit 11 p. 100 en 2004-2005)
- Information/conseils : 4, soit 10,3 p. 100 (34, soit 13 p. 100 en 2004-2005)

Les plaintes et les préoccupations sont soumises en toute confidentialité et sont étudiées dans des délais raisonnables. Elles sont portées à l'attention du

both the facility director and the Director of Operations at the Department of Public Safety's head office. The facility director investigates each complaint, often consulting directly with the youth as well as staff to verify the context and facts associated with a complaint. In every case, the Youth Advocate is advised of the manner in which the complaint has been addressed. This may involve such actions as clarifying the facility's operational rules and behavioral expectations involving the youth and/or staff member(s).

Whenever warranted, a written response to the complaint is provided to the Youth Advocate that identifies the action(s) taken as a result of the complaint, e.g. an operational policy clarification or change.

In addition, the Youth Advocate meets quarterly with the Deputy Minister and senior Community and Correctional Services managers every three months and may raise any matters believed to warrant further attention.

Service Contracts and Volunteer Services

Community and Correctional Services contracts with a number of community-based organizations for the provision of services to male and female adult offenders, male and female young persons and their families.

The volume and quality of the work provided by volunteers and paid employees of not-for-profit agencies significantly enhances public safety by facilitating the reintegration of young persons and adult offenders into the community.

Assistance is provided for individual, group and family counselling, support groups, general health and wellness awareness, employability enhancement and job finding,

directeur de l'établissement et du directeur des opérations au bureau central du ministère de la Sécurité publique. Le directeur de l'établissement enquête sur chaque plainte, consultant souvent l'adolescent et les membres du personnel directement pour vérifier le contexte et les faits. Dans chaque cas, le défenseur des droits des jeunes est avisé de la manière dont la plainte a été réglée. Par exemple, il peut s'agir de clarifier les règles opérationnelles de l'établissement et les attentes en matière de comportement avec l'adolescent et les membres du personnel.

Toutes les fois que cela est justifié, une réponse écrite est fournie au défenseur des droits des jeunes pour exposer les mesures prises à la suite de la plainte, par exemple un éclaircissement ou un changement relatif à la politique opérationnelle.

De plus, le défenseur des droits des jeunes rencontre le sous-ministre et les gestionnaires supérieurs des Services communautaires et correctionnels aux trois mois et peut soulever les questions qui, à son avis, méritent leur attention.

Contrats de services et services bénévoles

La Division des services communautaires et correctionnels a des contrats avec un certain nombre d'organismes communautaires pour la prestation de services aux contrevenants et contrevenantes adultes, aux adolescents et adolescentes, ainsi qu'à leur famille.

Le volume et la qualité du travail effectué par les bénévoles et par les employés rémunérés des organismes à but non lucratif améliore considérablement la sécurité publique grâce à la réinsertion sociale des adolescents ainsi que des contrevenants adultes.

Ils contribuent au counseling individuel, collectif ou familial, aux groupes de soutien, à la sensibilisation générale à la santé et au mieux-être, à l'amélioration de l'employabilité et

spiritual services, defining appropriate restorative actions, crafts, leisure activities and other functions. Regions benefit from the help of numerous volunteers who offer their time and skills to help offenders and victims of crime.

à la recherche d'emploi, aux services spirituels, à l'établissement de mesures de réparation appropriées, aux activités d'artisanat et de loisir et à d'autres fonctions. Les régions reçoivent l'aide de nombreux bénévoles qui offrent leur temps et leurs compétences pour aider les contrevenants et les victimes d'actes criminels.

SAFETY SERVICES DIVISION**\$64,041,044****217.0 Employees**

The Safety Services Division provides leadership in the areas of public order and community safety to preserve and enhance the quality of life in New Brunswick. The Division is responsible for the majority of the provincial statutes that come under the auspices of the Department of Public Safety and that touch all aspects of New Brunswickers' lives.

The Division includes a variety of branches.

Police, Fire and Emergency Services is committed to the protection of people and property through the administration of various provincial and federal acts and regulations, in co-operation with stakeholders.

The **Security and Emergencies Directorate** is responsible to complete and deliver programs associated with the mandate given to the Department of Public Safety following events of September 11th, 2001 to improve New Brunswick's prevention, preparedness and response capacity arising from similar events.

These include the Provincial Security Program, the Critical Infrastructure Protection Program, and the Chemical, Biological, Radiological, Nuclear and Explosive Program.

The **Motor Vehicle Branch** provides management of the ongoing operations of Motor Vehicle services including licensing and registration services for motor vehicles and

DIVISION DES SERVICES DE SÉCURITÉ**64 041 044 \$****217,0 employés**

La Division des services de sécurité joue un rôle de chef de file en matière d'ordre public et de sécurité communautaire afin de préserver et d'améliorer la qualité de vie au Nouveau-Brunswick. La Division est chargée de la majorité des lois provinciales qui relèvent du ministère de la Sécurité publique et qui touchent tous les aspects de la vie des Néo-Brunswickois.

La Division se compose des directions suivantes :

La Direction des services de police, d'incendie et d'urgence se consacre à la protection de la population et des biens en administrant, avec l'aide de partenaires, des lois et des règlements provinciaux et fédéraux.

La Direction générale des initiatives en matière de sécurité et d'urgence est chargée de l'élaboration et de la prestation de programmes associés au mandat confié au ministère de la Sécurité publique, qui consiste à améliorer la prévention, la préparation et la capacité d'intervention du Nouveau-Brunswick à la suite des préoccupations soulevées par les événements du 11 septembre 2001.

Ces programmes comprennent le programme de sécurité provincial, le programme de protection des infrastructures essentielles et le programme relatif aux produits chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires ou explosifs.

La Direction des véhicules à moteur gère les activités courantes des services des véhicules à moteur, y compris des services d'attribution de licences, d'immatriculation et d'enregistrements

operators; driver schools and instructors; dealers, garages and inspection stations.

Coroner Services provides a system to investigate all sudden and unexpected deaths in the province, holds inquests where necessary, and discharges other specific statutory duties.

The **Compliance and Regulatory Services Branch** is responsible for enforcement and inspections activities focusing on liquor, tobacco sales to minors, lottery and gaming, commercial vehicles, motor vehicles, film and video, salvage dealers, private investigators and security guards.

Technical Inspection Services is a Special Operating Agency (SOA) responsible for the safety of electrical, plumbing, propane, natural and medical gas installations, boilers and pressure vessels, elevators and amusement rides, and carries out fire plan approval and inspection on behalf of the Office of the Fire Marshal.

Safe Communities

The Safety Services Division plays an integral role in ensuring safe communities in our province. Our municipal/regional police forces and the RCMP are key partners in our efforts to build a safe and secure New Brunswick.

The Department of Public Safety, through Policing Services, works with these key partners to ensure high policing standards and

pour les véhicules à moteur, les écoles et les instructeurs de conduite, les concessionnaires, les garages et les postes de vérification.

Les Services des coroners s'occupent d'enquêter sur tous les décès soudains et inattendus survenus dans la province, tiennent des enquêtes publiques au besoin et assument d'autres responsabilités prévues par la loi.

La Direction du contrôle de la conformité et de la réglementation est chargée de l'application de la loi dans les domaines suivants : délivrance des permis d'alcool, vente de tabac aux mineurs, administration des loteries, véhicules utilitaires, inspection des véhicules à moteur, distribution de films et de vidéos, délivrance des permis de brocanteurs, de détectives privés et de gardiens de sécurité.

Les Services d'inspection technique sont un organisme de service spécial (OSS) chargé de la sécurité des installations électriques, des installations de plomberie, des installations au gaz propane, naturel et à usage médical, des chaudières et des appareils à pression, des ascenseurs, des manèges, de l'approbation des plans de lutte contre les incendies et des inspections pour le Bureau du prévôt des incendies.

Des collectivités plus sûres

La Division des services de sécurité joue un rôle essentiel dans les activités visant à rendre plus sûres les collectivités de notre province. Nos services de police municipaux et régionaux et la GRC sont des partenaires clés dans nos efforts visant à bâtir un Nouveau-Brunswick plus sûr et sécuritaire.

Le ministère de la Sécurité publique, par l'entremise de la Direction des services de police, travaille avec ces partenaires clés pour

the delivery of excellent policing services for New Brunswick communities.

The Office of the Fire Marshal also works with its partners in the New Brunswick Fire Service to protect the lives and properties of New Brunswickers and to meet the challenges they face to recruit and retain more than 4000 volunteer firefighters.

The Emergency Measures Organization collaborates closely with municipal officials across New Brunswick to continuously improve the level of preparedness for emergencies caused by natural disasters or industrial catastrophes.

The Security and Emergencies Directorate works with intelligence, law enforcement and security agencies to assess threats to security and to coordinate measures to prevent, be prepared and respond to such threats.

The Motor Vehicle branch is responsible for the vehicle inspection program, and inspects service garages to ensure vehicle safety and compliance with requirements of the New Brunswick *Motor Vehicle Act*, thereby improving safety on provincial highways.

Driving schools also help to maintain quality training and safety awareness on the highway. In addition, the National Safety Code auditors inspect commercial vehicle facilities to enforce a series of safety standards.

assurer des normes élevées et l'excellence en ce qui concerne les services de police dans les collectivités du Nouveau-Brunswick.

Le Bureau du prévôt des incendies travaille aussi avec ses partenaires des services d'incendie de la province pour protéger la vie et les biens des gens du Nouveau-Brunswick et pour relever les défis en matière de recrutement et de rétention de nos 4 000 pompiers volontaires.

L'Organisation des mesures d'urgence collabore étroitement avec les fonctionnaires municipaux du Nouveau-Brunswick pour améliorer constamment le niveau de protection civile lors d'urgences causées par des catastrophes naturelles ou industrielles.

La Direction générale des initiatives en matière de sécurité et d'urgence travaille avec les organismes de renseignements, de maintien de l'ordre et de sécurité pour évaluer les menaces pour la sécurité et pour assurer la liaison entre les mesures de prévention, de préparation et d'intervention qui sont prises pour faire face à de telles menaces.

La Direction des véhicules à moteur est responsable du Programme d'inspection des véhicules à moteur, et elle procède à des inspections des garages pour assurer la sécurité des véhicules et le respect des exigences de la *Loi sur les véhicules à moteur* du Nouveau-Brunswick en vue d'accroître la sécurité sur les routes de la province.

Les écoles de conduite contribuent également au maintien d'une formation de qualité et à la sensibilisation à la sécurité routière. De plus, les vérificateurs du Code national de sécurité inspectent les installations des véhicules utilitaires afin de veiller à l'application d'une série de normes de sécurité.

Commercial vehicle enforcement officers enhance public safety by conducting inspections at stationary scales or with mobile units along provincial highways. Commercial vehicle inspections, based on the North American Standard, are conducted on an ongoing basis to improve commercial motor vehicle safety on our New Brunswick highways.

Technical Inspection Services works closely with industry partners to improve the safety of buildings in the province through inspection of plumbing, electrical, boiler and pressure vessels, natural gas installations, as well as elevators in the province.

Ensuring a Business Friendly Environment

Stakeholders have told the Department that the Compliance and Regulatory Services and Technical Inspection Services Branches play a key role in creating a level playing field for business in New Brunswick by ensuring that there are rules and regulations in place and that they are applied in a consistent manner.

Throughout the year, inspectors working for safety programs carry out a variety of activities including numerous site visits, offering orientation, and educating licensees and employees. Staff actively develop and maintain a positive working relationship with stakeholders while ensuring that policies, agreements and the integrity of the programs are respected.

Les agents d'application des lois sur les véhicules utilitaires sont chargés d'accroître la sécurité publique en procédant à des inspections aux postes de pesée et aux unités mobiles sur les routes de la province. Les inspections des véhicules utilitaires, basées sur la norme nord-américaine, sont effectuées d'une façon continue afin d'améliorer la sécurité des véhicules utilitaires sur les routes du Nouveau-Brunswick.

La Direction des services d'inspection technique travaille en étroite collaboration avec ses partenaires de l'industrie afin de rehausser la sécurité des bâtiments grâce à l'inspection des installations de plomberie, des installations électriques, des chaudières et des appareils à pression, des installations de gaz naturel et des ascenseurs dans la province.

Création d'un climat favorable aux entreprises

Les intervenants ont signalé au Ministère que la Direction du contrôle de la conformité et de la réglementation et la Direction des services d'inspection technique jouent un rôle clé dans la création de règles du jeu équitables pour les entreprises du Nouveau-Brunswick en mettant en place des règles et des règlements et en s'assurant qu'ils sont appliqués de façon uniforme.

Tout au long de l'année, les inspecteurs qui contribuent aux programmes de sécurité mènent diverses activités, effectuant de nombreuses visites sur le terrain, offrant des services d'orientation et sensibilisant les titulaires de licences et les employés. Les membres du personnel établissent et entretiennent de façon active une relation de travail positive avec les intervenants tout en veillant au respect des directives, des ententes et de l'intégrité des programmes.

Economic Security

New Brunswick is a trading province and, therefore, our economic security is tied to our national and provincial security.

Through the leadership of our Premier, Public Safety is the lead department for safety and security in the Province of New Brunswick.

The Department developed the Security and Emergencies Initiative to ensure that New Brunswick could respond to any natural, accidental or deliberate event. New Brunswick is now seen as a provincial leader in Canada with respect to public security.

By working with the Government of Canada, and United States law enforcement agencies, the Department is helping the Province to create a safe and secure environment for the free flow of goods to and from New Brunswick.

Highlights

Safety and Security

- The *New Brunswick Police Act* was amended in June 2005 to simplify the complaints and discipline process for the public and the police community.
- The *Emergency 911 Act* was amended to establish the NB 911 Service Fund. This fund is generated by a subscribers' fee, collected by telecommunications service providers and supports costs associated with 911 services in New Brunswick. Key improvements will be made in the

Sécurité économique

Le Nouveau-Brunswick est une province commerçante et, par conséquent, notre sécurité économique est liée à notre sécurité nationale et provinciale.

Sous la direction de notre premier ministre, le ministère de la Sécurité publique est le ministère responsable de la sûreté et de la sécurité dans la province du Nouveau-Brunswick.

Le Ministère a élaboré l'Initiative en matière de sécurité et d'urgence pour veiller à ce que le Nouveau-Brunswick soit en mesure d'intervenir en cas d'accident, de catastrophe naturelle ou d'agression. Le Nouveau-Brunswick est maintenant perçu comme un chef de file au Canada en matière de sécurité publique.

En travaillant avec le gouvernement du Canada et les organismes américains d'application des lois, le Ministère aide la province à créer un environnement sûr et sécuritaire pour la libre circulation des biens à la frontière du Nouveau-Brunswick.

Faits marquants

Sûreté et sécurité

- La *Loi sur la police* du Nouveau-Brunswick a été modifiée en juin 2005 afin de simplifier le traitement des plaintes et le processus disciplinaire pour la population et le milieu policier.
- La *Loi sur le service d'urgence 911* a été modifiée afin d'établir le Fonds pour le service d'urgence 911, N.-B. Ce fonds est financé au moyen de la perception de droits par les fournisseurs de services de télécommunications auprès de leurs abonnés et sert au paiement des frais

following areas:

- Development of operational and training standards;
 - Public education;
 - Enhancement of the emergency management communications infrastructure in support of a regional fire dispatch system;
 - Enhancement of technology, mapping and database development.
- The Province is developing a new set of requirements for driver licence security with the Atlantic Provinces to meet new international standards for licence production. The new licence is expected to be introduced in 2007. It will represent a major improvement from the current security standards set by the American Association of Motor Vehicle Administrators (AAMVA).

Service Delivery

- In July, 2005 the Office of the Fire Marshal was re-organized to re-position fire inspection services and building plans review with the Technical Inspection Services Branch. This better places fire engineering services with other building engineering specialists.
- The Motor Vehicle Modernization Project has begun as part of the initiative to meet and improve current and future needs of the

associés aux services 911 dans la province. Des améliorations importantes seront apportées dans les domaines suivants :

- élaboration de normes d'exploitation et de formation;
 - éducation du public;
 - Amélioration du système de communication pour la gestion des urgences afin de soutenir les systèmes régionaux de répartition des services d'incendie;
 - amélioration de la technologie, de la préparation des cartes et de la création des bases de données.
- Le gouvernement provincial est en train d'élaborer avec les provinces de l'Atlantique une nouvelle série d'exigences relatives à la sécurité des permis de conduire afin de se conformer aux nouvelles normes internationales en matière de délivrance des permis. Le nouveau permis devrait entrer en vigueur en 2007. Ce sera une grande amélioration par rapport aux normes actuelles de sécurité établies par l'American Association of Motor Vehicle Administrators (AAMVA).

Prestation des services

- En juillet 2005, le Bureau du prévôt des incendies a été restructuré afin de transférer à la Direction des services d'inspection technique les services d'inspection en sécurité-incendie et l'examen des plans. Les services d'ingénierie de sécurité-incendie sont ainsi mieux placés puisqu'ils rejoindront les autres spécialistes de l'ingénierie du bâtiment.
- Le projet de modernisation du programme des véhicules à moteur a été lancé dans le but de mettre à jour les systèmes

Motor Vehicle Program.

- An act to amend the *Liquor Control Act*, to ensure compliance of licensed establishments with the *Smoke-free Places Act*, received Royal Assent on April 14, 2005.

Partnerships

The Department enjoys a strong partnership with the police community and the fire service and continues to work closely with these partners to improve the safety and security of all New Brunswickers.

- During the year, an agreement was reached with the City of Saint John to provide a hazardous materials response team to serve Southeastern New Brunswick from St. Stephen to the Northumberland Strait.
- A building safety advisory committee was struck, as a recommendation of the Red Tape Reduction Review, to reduce duplication of efforts in the construction industry by proposing key elements in the development of a New Brunswick Building Code Act. The committee is composed of industry stakeholders internal and external to government.

Police, Fire and Emergency Services

The Police, Fire and Emergency Services Branch is committed to the protection of people and property through the administration

d'application pour répondre aux besoins actuels et futurs de la Direction des véhicules à moteur.

- Une loi modifiant la *Loi sur la réglementation des alcools*, visant à s'assurer que les établissements titulaires d'une licence respectent la *Loi sur les endroits sans fumée*, a reçu la sanction royale le 14 avril 2005.

Partenariats

Le Ministère jouit d'un partenariat solide avec le milieu policier et les services d'incendie et continue de travailler en étroite collaboration avec ces partenaires afin d'accroître la sécurité de toute la population du Nouveau-Brunswick.

- Au cours de l'année, nous avons conclu une entente avec la Ville de Saint-Jean afin de mettre sur pied une équipe d'intervention en cas d'incidents impliquant des matières dangereuses dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, soit de St. Stephen au détroit de Northumberland.
- Un Comité consultatif sur la sécurité des bâtiments a été formé à la suite d'une recommandation du Comité de réduction des formalités administratives afin de réduire le dédoublement des efforts dans l'industrie de la construction en proposant des éléments clés dans l'élaboration d'un Code du bâtiment du Nouveau-Brunswick. Le comité est composé d'intervenants de l'industrie de l'intérieur et de l'extérieur du gouvernement.

Services de police, d'incendie et d'urgence

La Direction des services de police, d'incendie et d'urgence se consacre à la protection de la population et des biens en administrant, avec

of several provincial and federal acts and regulations in co-operation with stakeholders. The branch is comprised of the Firearms Office, the New Brunswick Emergency Measures Organization (NB EMO), the Office of the Fire Marshal, Policing Services and the 9-1-1 Bureau.

Firearms Office

The *Firearms Act* was passed by the House of Commons on February 14, 1995 and was given Royal Assent on December 5, 1995. Most provisions of the *Act* were proclaimed on December 1, 1998. Within New Brunswick, the Minister of Public Safety has been designated as the member of the Executive Council to be the “provincial minister” for the purposes of this federal legislation. All costs of this office are borne by the Federal Government.

Provincial responsibilities include:

- The licensing of individuals who own or wish to own firearms;
- Continuous eligibility reviews of holders of firearms licences;
- Transfer of firearms ownership;
- Authorizations to carry and transport restricted firearms;
- Delivery of the Canadian Firearm Safety training program; and
- The inspection and licensing of firearms businesses, gun clubs and shooting ranges.

The responsibility for the registration of firearms rests with the Canadian Firearms Registry.

l’aide de partenaires, plusieurs lois et règlements provinciaux et fédéraux. La Direction se compose du bureau provincial des armes à feu, de l’Organisation des mesures d’urgence du Nouveau-Brunswick (OMU NB), du Bureau du prévôt des incendies, de la Direction des services de police et du Bureau du service 911.

Bureau provincial des armes à feu

La *Loi sur les armes à feu* a été adoptée le 14 février 1995 par la Chambre des communes et a reçu la sanction royale le 5 décembre 1995. La plupart des dispositions de la Loi ont été promulguées le 1^{er} décembre 1998. Au Nouveau-Brunswick, le ministre de la Sécurité publique est le membre du Conseil exécutif qui agit à titre de ministre provincial chargé de l’application de cette loi fédérale. Tous les coûts du bureau sont assumés par le gouvernement fédéral.

Les responsabilités des provinces comprennent :

- l’octroi de permis aux particuliers qui possèdent ou qui désirent posséder des armes à feu;
- les vérifications d’admissibilité continues des titulaires de permis d’armes à feu;
- le transfert de la propriété des armes à feu;
- les autorisations de transporter des armes à feu à autorisation restreinte;
- la prestation du Programme canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu;
- l’inspection des clubs de tir, des champs de tir et des entreprises d’armes à feu et l’octroi de permis à ceux-ci.

L’enregistrement des armes à feu relève du Registre canadien des armes à feu.

The Firearms Office works closely with the Provincial Firearms Advisory Committee that provides advice and makes recommendations to the province on the implementation of federal firearms legislation in New Brunswick.

Firearms officers from the Provincial Firearms Office continued to work co-operatively in 2005-2006 with the police and other partners, including the Canada Firearms Centre, the New Brunswick Department of Natural Resources (DNR), the Canada Border Services Agency, and the National Weapons Enforcement Support Team (NWEST), in the conduct of investigations into high-risk applicants/licence holders, and in the delivery of information sessions.

Range inspections continue as shooting range operators, seeking approval, improve their facilities. As of the 2005-2006 fiscal year, 57 shooting ranges met the provincial standard (no change from 2004-2005).

Licensing compliance rates have stabilized in New Brunswick, with in excess of 106,600 individuals participating in the program (106,673 in 2004-2005).

Emergency Measures Organization

The New Brunswick Emergency Measures Organization (NB EMO) is responsible to:

- Co-ordinate preparedness for emergencies by provincial government departments and municipal governments;

Le Bureau provincial des armes à feu travaille en étroite collaboration avec le Comité consultatif provincial sur les armes à feu, qui fournit des conseils et présente des recommandations au gouvernement provincial concernant la mise en œuvre de la législation fédérale sur les armes à feu au Nouveau-Brunswick.

En 2005-2006, les préposés aux armes à feu du bureau provincial ont continué à travailler en collaboration avec la police et d'autres partenaires, notamment le Centre canadien des armes à feu, le ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick (MRN), l'Agence des services frontaliers du Canada et l'Équipe nationale de soutien à l'application de la *Loi sur les armes à feu* (ENSALA), procédant à des enquêtes auprès des requérants et des titulaires de permis à risque élevé et donnant des séances d'information.

Les inspections des champs de tir se poursuivent alors que les exploitants de champs de tir, sollicitant l'approbation des inspecteurs, améliorent leurs installations. Durant l'exercice 2005-2006, 57 champs de tir respectaient la norme provinciale (pas de changement par rapport à 2004-2005).

Les taux de conformité aux exigences relatives aux permis se sont stabilisés au Nouveau-Brunswick alors que plus de 106 600 personnes ont participé au programme (106 673 en 2004-2005).

Organisation des mesures d'urgence

L'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick (OMU NB) est chargée :

- de coordonner la protection civile par les ministères du gouvernement provincial et les administrations municipales;

- Harmonize emergency management processes and procedures nationally, inter-provincially and with the New England States through emergency management agreements;
- Provide emergency preparedness training;
- Co-ordinate provincial response operations during emergencies; and
- Administer disaster financial assistance programs.

Assistance was provided to seventy-seven (77) communities, two hospitals and twelve nursing homes to revise and complete their emergency measures plans.

- d'harmoniser les processus et les modalités de gestion des urgences à l'échelle nationale et interprovinciale et avec les États de la Nouvelle-Angleterre dans le cadre d'ententes sur la gestion des urgences;
- de fournir une formation en protection civile;
- de coordonner les opérations provinciales d'intervention en cas d'urgence;
- de gérer le programme d'aide financière en cas de catastrophe.

Un soutien a été accordé à 77 collectivités, à deux hôpitaux et à douze foyers de soins pour leur permettre de réviser et de mettre au point leurs plans d'urgence.

Event/Événement	2004-2005	2005-2006
Assistance provided to communities Soutien accordé à des collectivités	64	77
Revised or completed Emergency Plans – Hospitals Plans d'urgence révisés ou achevés – Hôpitaux	6	2
Revised or completed Emergency Plans – Nursing Homes/Plans d'urgence révisés ou achevés – Foyers de soins	9	12
Revised or completed Emergency Plans – Airports Plans d'urgence révisés ou achevés – Aéroports	1	0
Exercises conducted involving communities, institutions, industry and private agencies Exercices auxquels ont participé des collectivités, des établissements, l'industrie et des organismes privés	21	23

In 2005-2006, eighty-seven (87) of the one hundred and three (103) municipalities in the province had emergency measures plans registered with NB EMO. Other municipalities are in the process of developing plans with assistance from NB EMO.

During the year, there were twenty-three (23) emergency preparedness exercises conducted involving communities, institutions, industry and private agencies.

En 2005-2006, 87 des 103 municipalités de la province disposaient d'un plan de mesures d'urgence inscrit auprès de l'OMU NB. Toutes les autres municipalités sont en train de dresser des plans avec l'aide de l'OMU NB.

Au cours de l'année, 23 exercices de protection civile ont été tenus; des collectivités, des établissements, l'industrie et des organismes privés y ont participé.

One of the major activities of NB EMO is to conduct training activities for any person who has a role to play in emergency preparedness. During the 2005-2006 year, there were 177 participants in the Basic Emergency Preparedness course (223 in 2004-2005), 68 participants in the Emergency Operations course (67 in 2004-2005), and 27 participants in the Emergency Public Information Course (18 in 2004-2005).

During the 2005-2006 fiscal year, operations included participation in:

- Saint John River Flooding
- Moncton Rolling Stones Concert

A number of national and international emergency management exercises were conducted with participation by NB EMO in:

- Atlantic Guard III (Regional/Dept of National Defence multiple hazards)
- CANUSLANT 2005 (International/Regional Marine Spill)
- November India (Point Lepreau Nuclear Generating Station)
- Triple Play (International/Regional multiple hazards).

NB EMO conducted Exercise Maritime Response. NB Power and Hazardous Material Response Teams from Fredericton/Oromocto and Saint John participated in a national radiological response exercise involving all the federal agencies that would respond to a radiological emergency.

During the past year a number of emergency management applications have been operationalized and upgraded. These include:

L'une des activités principales de l'OMU NB consiste à organiser des activités de formation pour chaque personne qui a un rôle à jouer en matière de protection civile. Au cours de l'année 2005-2006, 177 personnes ont suivi le cours de planification d'urgence de base (223 en 2004-2005), 68 le cours sur les opérations d'urgence (67 en 2004-2005) et 27 le cours d'information publique en cas d'urgence (18 en 2004-2005).

Au cours de l'année financière 2005-2006, les opérations d'urgence suivantes ont eu lieu :

- inondations le long du fleuve Saint-Jean;
- concert des Rolling Stones à Moncton.

Un certain nombre d'exercices nationaux et internationaux de gestion des urgences ont eu lieu, et l'OMU NB a participé aux suivants :

- Atlantic Guard III (régional, ministère de la Défense nationale, multiples risques)
- CANUSLANT 2005 (international et régional, déversement maritime)
- November India (centrale nucléaire de Point Lepreau)
- Triple Play (international et régional, multiples risques).

L'OMU NB a participé à Exercise Maritime Response. Énergie NB et des équipes d'intervention en cas d'incidents impliquant des matières dangereuses de Fredericton/Oromocto et de Saint-Jean ont participé à un exercice national d'intervention en cas d'urgence radiologique en compagnie de tous les organismes fédéraux chargés d'intervenir en cas d'urgence radiologique.

Au cours de la dernière année, un certain nombre d'applications de gestion des urgences ont été mises en place et mises à niveau, notamment :

- NB ALERT (CNS 2.9) a high-speed notification system
- Incident Master - an emergency management application
- EMNet - an alerting, notification, and secure messaging system
- Spatial Fusion Enterprise (SPE) a mapping application.

Ministers responsible for emergency management met in early 2005 and approved an eight point action plan to improve the national emergency management system. New Brunswick is an active participant in efforts to improve public warning, disaster assistance, critical infrastructure protection, training and response.

The Disaster Financial Assistance Agreement is a federal-provincial cost sharing program to help provincial governments meet the costs of disasters which exceed what they might reasonably be expected to bear on their own. During the year, NB EMO continued to administer claims under the federal-provincial Disaster Financial Assistance Agreement. One new program was approved in 2005/06 to address the costs of property damage in the middle and lower Saint John River and its tributaries as a result of spring flooding.

Office of the Fire Marshal

The Office of the Fire Marshal (OFM) is responsible for the overall administration and compliance with the provisions of the *Fire Prevention Act*. The Office of the Fire Marshal, consisting of 9 employees, partners with over 4500 members of the New Brunswick Fire Service and public safety

- NB ALERT (CNS 2.9), un système d'avis à haute vitesse
- Incident Master, une application de gestion des urgences
- EMNet, un système d'alerte, d'avis et de traitement de messages protégés
- Spatial Fusion Enterprise (SPE), une application cartographique.

Les ministres responsables de la gestion des urgences se sont réunis au début de 2005 et ont approuvé un plan d'action en huit points visant à améliorer le système national de gestion des urgences. Le Nouveau-Brunswick participe activement aux efforts d'amélioration des avertissements publics, de l'aide en cas de catastrophe, de la protection des infrastructures essentielles, de la formation et des capacités d'intervention.

Le Programme d'aide financière en cas de catastrophe est un programme fédéral-provincial à frais partagés qui a été créé pour aider les gouvernements provinciaux à assumer les coûts qui excèdent ce qu'ils pourraient raisonnablement être censés payer. L'OMU NB a continué pendant l'exercice à traiter les demandes d'indemnisation présentées en vertu de ce programme. Un nouveau programme a été approuvé en 2005-2006 afin de couvrir les coûts des dommages matériels subis dans les sections intermédiaire et inférieure du fleuve Saint-Jean et de ses affluents à la suite des inondations du printemps.

Bureau du prévôt des incendies

Le Bureau du prévôt des incendies (BPI) est chargé de l'administration générale de la *Loi sur la prévention des incendies* du Nouveau-Brunswick et de l'application de ses dispositions. Le Bureau du prévôt des incendies est composé de neuf employés qui travaillent en partenariat avec les quelque 4 500 membres des services d'incendie du

service providers to advance fire prevention and protection programs that are focused on safeguarding people and property from the damages of fire.

Major components of the OFM mandate include:

- the provision of ongoing fire prevention services and education;
- code enforcement through inspections, investigations, inquiries and plans review;
- operational support to the NB Fire Service;
- fire and fire related statistics gathering, analysis and reporting;
- ongoing stakeholder and regulatory body consultations;
- training content for firefighters and fire prevention officers;
- fire extinguisher servicing licensing , and
- the identification and training of NB Fire Marshal Local Assistants throughout our province to support this critical life safety mission.

During the summer of 2005, the Office of the Fire Marshal re-organized the delivery of fire engineering services. The Plans Review Services and building fire inspectors moved to Technical Inspection Services Branch within the Department of Public Safety. This re-organization was implemented to increase efficiency within the fire engineering functions, by aligning them with other building engineering functions.

Nouveau-Brunswick et un grand nombre de fournisseurs de services de sécurité publique pour faire progresser les programmes de prévention des incendies et de protection contre les incendies qui visent à protéger les personnes et les biens des ravages du feu.

Les volets importants du mandat du BPI comprennent :

- la prestation de services continus de prévention des incendies et d'éducation;
- l'application des codes au moyen d'inspections, d'enquêtes, de demandes de renseignements et d'examen des plans;
- la prestation d'un soutien opérationnel aux services d'incendie du Nouveau-Brunswick;
- la collecte de statistiques sur les incendies et les sujets connexes, l'analyse et la rédaction de rapports;
- la consultation continue des intervenants et des organismes de réglementation;
- l'élaboration du contenu de la formation des pompiers et des agents de prévention des incendies;
- l'octroi de permis d'entretien d'extincteurs d'incendie;
- la nomination et la formation d'assistants locaux du prévôt des incendies du Nouveau-Brunswick partout dans la province afin de soutenir leur mission cruciale.

Au cours de l'été 2005, le Bureau du prévôt des incendies a restructuré la prestation des services d'ingénierie de sécurité-incendie. Les services d'examen des plans et des inspecteurs en sécurité-incendie ont été transférés à la Direction des services d'inspection technique du ministère de la Sécurité publique. Cette restructuration a été mise en œuvre pour accroître l'efficacité des services de sécurité-incendie en les regroupant avec d'autres fonctions liées à l'ingénierie du bâtiment.

The remaining OFM staff members are focused on continued support and improvement of the NB Fire Service, which includes Fire Investigation, Fire Prevention program development, training delivery and Hazardous Materials Response. Four Regional Fire Marshals are delivering Fire Investigation services, Fire Prevention awareness programs, and provide liaison and advice to over 220 Fire Departments that protect our citizens, homes and commerce in New Brunswick.

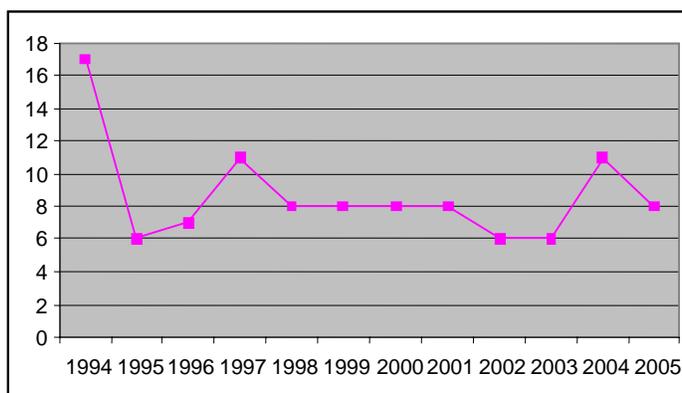
During the last ten years, the number of fire deaths in New Brunswick has remained stable. Fire statistics for the 2005 reporting period are presented below. Please note that statistics provided by the Office of the Fire Marshal are based on a calendar year.

Les autres membres du personnel du BPI concentrent leurs efforts sur le soutien et l'amélioration continus des services d'incendie du Nouveau-Brunswick, qui comprennent les enquêtes sur les incendies, l'élaboration des programmes de prévention des incendies, la formation et les interventions en cas d'incidents impliquant des matières dangereuses. Quatre prévôts régionaux des incendies fournissent des services d'enquête sur les incendies, s'occupent de la prestation de programmes de sensibilisation à la prévention des incendies, assurent la liaison entre plus de 220 services d'incendie qui protègent la population, les maisons et les commerces du Nouveau-Brunswick et fournissent des conseils à ces services.

Le nombre de décès attribuables aux incendies au Nouveau-Brunswick s'est stabilisé au cours des dix dernières années. Les statistiques sur les incendies pour l'année 2005 sont présentées ci-dessous. Veuillez prendre note que les statistiques fournies par le Bureau du prévôt des incendies sont basées sur l'année civile.

Activities/Activités	2004	2005
<i>Fires Reported / Incendies signalés</i>	2685	1963
<i>Fires Investigated / Enquêtes menées sur des incendies</i>	91	113
<i>Fire Deaths / Décès attribuables à des incendies</i>	11	8
<i>Fire Injuries / Blessés des suites d'incendies</i>	48	39
<i>Fire Insured Dollar Loss/Perte en dollars des biens assurés contre les incendies</i>	\$14,416,446	\$10,299,779
<i>Buildings Inspected / Bâtiments inspectés</i>	Assistant Fire Marshals Assistants prévôt d'incendie 2916 Local Assistance/ Assistance locale 4289	Regional Fire Inspectors/ Inspecteurs régionaux de prévention des incendies 2696 Local Assistance/ Assistance locale 3261
<i>Building Plans Reviewed / Plans de bâtiment examinés</i>	798	820

Fire Deaths / Décès attribuables à des incendies 1994 - 2005



Support to firefighter training has been a significant area of activity for the OFM, with the following accomplishments:

- Introduction of common training standards for both career and volunteer firefighters, based on National Fire Protection Association standards and International Fire Service Training Association training material.
- Administration of provincial firefighter examinations for NBCC Miramichi as a 3rd party examiner ensuring that the training standards established by OFM are met by the training delivery agencies and their instructors. During this reporting period, 1828 examinations were administered in 241 exam sessions.
- Collaboration with the New Brunswick Community College Miramichi and the NBAFC on a partnership agreement with the Nova Scotia Professional Board of Qualification to have access to their International Fire Service Accreditation

Le soutien à la formation des pompiers s'est avéré un domaine d'activité important pour le BPI, qui a réalisé les projets suivants :

- Introduction de normes de formation communes pour les pompiers permanents et les pompiers volontaires, basées sur les normes de la National Fire Protection Association et sur le matériel de formation de la International Fire Service Training Association.
- Administration des examens provinciaux des pompiers pour le CCNB de Miramichi à titre de tiers examinateur, s'assurant que les normes de formation établies par le Bureau sont respectées par les organismes chargés de dispenser la formation et par leurs instructeurs. Au cours de la période visée par le présent rapport, le Bureau a administré 241 séances d'examen auxquelles ont participé 1 828 candidats.
- Collaboration avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick de Miramichi et l'ACPNB à une entente de partenariat avec le Nova Scotia Professional Board of Qualification dans le cadre de laquelle ce dernier leur donne

Congress certification program.

accès à son programme de certification lié au International Fire Service Accreditation Congress.

The provincial Hazardous Materials Emergency Response Program (HazMat) provides emergency response in situations where a potential contaminant is found and lives or the environment may be at immediate risk. The City of Saint John team joined the provincial program in 2005. During the reporting period, the Fredericton HazMat Team responded to one provincial incident.

Le programme provincial d'intervention d'urgence face aux matières dangereuses (HazMat) assure une intervention d'urgence lorsqu'un contaminant potentiel est décelé et dans les situations qui présentent un risque immédiat pour la vie humaine ou pour l'environnement. L'équipe de la Ville de Saint-Jean a adhéré au programme provincial en 2005. Au cours de la période visée par le présent rapport, l'équipe d'intervention d'urgence de Fredericton est intervenue lors d'un incident provincial.

The OFM was able to accomplish these activities by partnering with the New Brunswick Association of Fire Chiefs - the voice of the NB Fire Service - and working collaboratively to keep New Brunswickers safe from the consequences of fire.

Le BPI a été en mesure de mener à bien ces activités en concluant un partenariat avec l'Association des chefs pompiers du Nouveau-Brunswick, qui est la voix des services d'incendie du Nouveau-Brunswick, et en travaillant en collaboration afin de protéger la population du Nouveau-Brunswick des conséquences des incendies.

More comprehensive information on the Office of the Fire Marshal is contained in the Annual Report of the Office of the Fire Marshal.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le BPI en consultant le rapport annuel de ce dernier.

Policing Services

The Policing Services Section is responsible for the promotion of policing excellence in the province through training, development of professional standards and policy, management of the Provincial Police Services Agreement with the RCMP, operational audits of municipal/regional police forces and the provision of advisory services to municipal councils, Chiefs of Police, and the New Brunswick Police Commission.

Services de police

Il incombe à la Section des services de police de promouvoir l'excellence des services policiers dans la province par la formation, l'élaboration de normes professionnelles et de directives les appuyant, la gestion de l'Entente sur les services de police provinciaux avec la GRC, les vérifications opérationnelles des services de police municipaux et régionaux et la prestation de services de consultation aux conseils municipaux, aux chefs de police et à la Commission de police du Nouveau-Brunswick.

The Royal Canadian Mounted Police (RCMP) acts as the provincial police service and provides policing services predominantly to rural New Brunswick, including 58 smaller municipalities, and maintains a dedicated presence for traffic law enforcement, as well as providing "extended municipal policing services" under the PPSA, to 19 municipalities in New Brunswick. Thirteen (13) other municipalities have direct contracts with the RCMP for services.

In support and promotion of municipal policing, the Section continues to facilitate the development of "best practices". During the year, policing services staff developed and have distributed a number of comprehensive policies to be reviewed by all Chiefs of Police for consideration of adoption throughout the policing community.

The Municipal Police Assistance Fund was created in 1985 and is funded with 25% of provincial statute and criminal code fine revenues generated by police delivering municipal policing services. The fund is used to enhance the quality of policing in the province by providing financial assistance for special needs not available through normal funding sources. Particular attention is given to augmenting smaller municipal forces and upgrading the level of policing throughout the province. An Advisory Committee is established and provides advice to the Minister on priorities for the use of the fund and its overall administration.

Approximately \$13,000 was provided for various direct support project applications submitted by municipal/regional and municipal

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) agit à titre de service de police provincial et fournit des services de police surtout dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, y compris dans 58 petites municipalités, maintient une présence permanente pour l'application du code de la route et fournit à 19 municipalités du Nouveau-Brunswick des services de police municipaux étendus en vertu de l'Entente sur les services de police provinciaux. Treize (13) autres municipalités ont leur propre contrat avec la GRC pour se prévaloir de services.

Pour soutenir et promouvoir les services de police municipaux, la Section a continué à contribuer à l'élaboration de meilleures pratiques. Les employés de la Section des services de police ont poursuivi l'élaboration d'un certain nombre de directives globales et les ont distribuées à tous les chefs de police pour qu'ils les examinent en vue de leur adoption dans l'ensemble du milieu policier.

Le Fonds d'aide aux services de police municipaux, créé en 1985, est financé à l'aide de 25 p. 100 des amendes perçues par les services de police municipaux en vertu des lois provinciales et du *Code criminel*. Il contribue à l'amélioration de la qualité des services de maintien de l'ordre dans la province. Il permet notamment de répondre aux besoins spéciaux que ne comblent pas les sources de financement ordinaires en mettant surtout l'accent sur l'accroissement des effectifs des plus petits corps policiers et sur l'amélioration des services dans l'ensemble de la province. Un comité consultatif prête main-forte au ministre en lui donnant des conseils et en lui proposant des priorités en ce qui concerne l'utilisation du fonds pour contribuer à son administration générale.

Un montant d'environ 13 000 \$ a été alloué en réponse à diverses demandes de projets de soutien direct soumise par les services de

RCMP; \$146,000 supported annual programs such as NB Crime Stoppers, the Violent Crime Linkage Analysis system and Proceeds of Crime joint investigative units. \$283,000 supported the Police Operational Reporting computer records management database system utilized by eight municipal/regional police forces, for a total Fund expenditure of approximately \$613,000.

Policing Services co-ordinated access to the Canadian Police College, and the Atlantic Police Academy for municipal/regional police officers for a total of 895 in-service training days on a broad variety of specialized police training initiatives. Tuition costs for this training, amounting to approximately \$166,000, were paid through the Municipal Police Assistance Fund.

In 2005-2006, Policing Services adopted a compliance appraisal process to re-new the NB Policing Standards Evaluation Program. This process will determine if police force practices and procedures adhere to the Policing Standards. The process includes an extensive review/evaluation of police forces against the 247 Policing Standards, followed by compilation and dissemination of formal evaluation reports to civic authorities and the Chief of Police and a post-evaluation review of force management's response to non-compliance areas. The program will follow a three-year cycle to evaluate all police forces.

police municipaux et régionaux et les services municipaux de la GRC; 146 000 \$ ont permis de financer des programmes annuels comme Échec au crime N.-B., de même que le Système d'analyse des liens entre les crimes violents et les unités d'enquête conjointes sur les produits de la criminalité. Une somme de 283 000 \$ a été dévolue à la base de données de gestion des dossiers informatiques du Système de production de rapports sur les activités de police, qui est utilisé par huit services de police municipaux et régionaux, ce qui a porté les dépenses totales du fonds à environ 613 000 \$.

La Section des services de police a coordonné l'accès au Collège canadien de police et à l'Académie de police de l'Atlantique pour des agents de police municipaux et régionaux. Un total de 895 jours de formation en cours d'emploi ont été donnés à l'intérieur d'un vaste éventail d'initiatives de formation policière spécialisée. Le coût de cette formation, qui s'élève à environ 166 000 \$, a été payé à l'aide du Fonds d'aide aux services de police municipaux.

En 2005-2006, la Direction des services de police a adopté un processus d'évaluation de la conformité afin de renouveler le programme d'évaluation des Normes de police du Nouveau-Brunswick. Ce processus permettra de déterminer si les pratiques et les procédures des services de police sont conformes aux Normes de police. Le processus comprend un examen approfondi et une évaluation exhaustive des services de police par rapport aux 247 normes de police, suivis de la rédaction et de la distribution de rapports d'évaluation officiels aux autorités civiles et aux chefs de police ainsi qu'un examen postérieur à l'évaluation de la réponse de la direction du service de police aux domaines de non-conformité. Le programme suivra un cycle de trois ans qui permettra d'évaluer tous les services de police.

911 Bureau

The 911 Bureau provides management of the ongoing operations of the NB 911 service under the authority of the *Emergency 911 Act*.

The Bureau is also responsible for the data management of all records associated with the NB 911 program, including assignment of civic addresses for unincorporated areas of the province. In partnership with various public safety stakeholders throughout the province, the NB 911 Bureau ensures accurate information management for the New Brunswick road network, as an integral part of the provincial NB 911 system.

The level of border-to-border enhanced and Phase 1 cellular 911 service provided throughout New Brunswick compares favorably to 911 systems in other Canadian jurisdictions.

As a result of a 911 systems review, a number of enhancements are being implemented for the NB 911 system. These enhancements include:

- Technological changes to assist in caller location;
- Regionalization of fire dispatch;
- Development and implementation of service delivery and training standards;
- Public education; and
- Reorganization of regional call-taking by the six municipal Public Safety Answering Points (PSAPs): Miramichi, Codiatic, Saint John, Bathurst, Edmundston, Fredericton.

RCMP “J” Division will cease its role as a primary PSAP October 1, 2006 to focus on provincial dispatch for the RCMP.

Bureau du service 911

Le Bureau du service 911 gère les activités courantes du service d’urgence NB 911 en vertu de la *Loi sur le service d’urgence 911*.

Le Bureau est aussi chargé de la gestion des données de tous les dossiers associés au programme NB 911, notamment l’attribution des adresses de voirie dans les secteurs non constitués en municipalité. En partenariat avec divers intervenants en matière de sécurité publique de la province, le Bureau 911 veille à la gestion exacte de l’information sur le réseau routier du Nouveau-Brunswick, comme partie intégrante du service NB 911 provincial.

Le niveau des services 911 du Nouveau-Brunswick, qui comprennent les services améliorés fournis d’une frontière à l’autre et la phase 1 du service 911 sur cellulaire, se compare avantageusement à celui des systèmes 911 établis ailleurs au pays.

À la suite d’un examen du système NB 911, un certain nombre d’améliorations sont mises en œuvre, notamment :

- des changements technologiques aidant à déterminer le lieu où se trouve l’appelant;
- la régionalisation de la répartition des services d’incendie;
- l’élaboration et l’application de normes sur la prestation des services et la formation;
- la sensibilisation du public;
- la restructuration de la réception des appels à l’échelle régionale par les six centres municipaux de prise d’appel pour la sécurité du public (Miramichi, Codiatic, Saint John, Bathurst, Edmundston, Fredericton).

À partir du 1^{er} octobre 2006, la Division J de la GRC cesse d’agir à titre de centre principal de prise d’appels pour la sécurité du public et axera désormais ses efforts sur la répartition des services de police fournis par la GRC dans la province.

The NB 911 system is funded by a \$0.53 telecommunications service fee which was implemented November 1, 2005.

Security and Emergencies Initiative

Governments across North America continue to improve their ability to prevent and manage events that threaten the safety and security of citizens, focused by the events of September 11, 2001. Ongoing security threats facing Canada support the need for this work.

Following events of September 11, 2001 New Brunswick implemented a Security and Emergencies Initiative (SEI) to enhance our prevention, preparedness and response capacity against natural, accidental or deliberate events. Improvements focus on four main areas: ensuring the continuity of government, protecting critical infrastructure, enhancing public security and enhancing public safety.

Specific initiatives within SEI include:

- Updated provincial, government Department and community emergency plans;
- Improved infrastructure to communicate with the public during crises or emergencies;
- A partnership between governments and the private sector to protect Canada's and New Brunswick's critical infrastructure;
- A provincial security program to protect people, infrastructure,

Le service NB 911 est financé au moyen d'un frais de service de 0,53 \$ perçu à partir du 1^{er} novembre 2005.

Initiative en matière de sécurité et d'urgence

Partout en Amérique du Nord, les gouvernements continuent d'améliorer leur capacité de prévenir et de gérer les événements qui menacent la sécurité de la population, dont l'importance a été accentuée par les événements du 11 septembre 2001. Les menaces permanentes à la sécurité auxquelles est confronté le Canada expliquent la nécessité de procéder à de tels travaux.

À la suite de ces événements, le Nouveau-Brunswick a mis en œuvre une Initiative en matière de sécurité et d'urgence (IMSU) afin d'améliorer sa capacité de prévention, de préparation et d'intervention lors d'un accident, d'une catastrophe naturelle ou d'une agression. Les améliorations ciblent quatre domaines principaux : assurer la continuité du gouvernement, protéger les infrastructures essentielles, améliorer la sûreté publique et améliorer la sécurité publique.

Parmi les initiatives concrètes de l'IMSU, mentionnons :

- la mise à jour des plans d'urgence du gouvernement provincial, des ministères et des collectivités;
- l'amélioration de l'infrastructure qui permet de communiquer avec la population en cas de crise ou d'urgence;
- l'établissement d'un partenariat entre les gouvernements et le secteur privé pour protéger les infrastructures essentielles du Canada et du Nouveau-Brunswick;
- l'établissement d'un programme de sécurité provincial pour protéger la population,

documents and information technology;

- An enhanced Criminal Intelligence Service to detect, prevent, combat and control organized crime, serious crime and terrorist activity;
- Enhanced capacity to manage hazardous materials incidents provincially;
- Improved Nuclear Emergency Planning for Point Lepreau;
- Steps to integrate police, health and fire responses to chemical, biological, radiological and nuclear incidents.

The Department of Public Safety successfully completed a three year agreement with Public Safety and Emergency Preparedness Canada to develop, implement and validate a provincial model for all hazards through the Critical Infrastructure Program (CIP). Critical infrastructure consists of those facilities, services, networks and assets which, if disrupted or destroyed, would have serious impact on the health, safety or economic well-being of citizens or the effective functioning of government.

In addition to this development in 2005-2006, the Security and Emergencies Directorate made progress in the following areas:

Linkages with federal and international partners

- DPS continued work with partners in Maine Homeland Security and the Canada-US North-East Region Homeland Security Council to examine issues related to cross-border security

l'infrastructure, les documents et la technologie de l'information;

- l'amélioration du Service de renseignements criminels pour détecter, prévenir, combattre et contrôler le crime organisé, les crimes graves et les activités terroristes;
- l'amélioration de la capacité de gérer les incidents liés aux matières dangereuses à l'échelle provinciale;
- l'amélioration du plan d'intervention en cas d'urgence nucléaire à Point Lepreau;
- l'adoption de mesures visant à intégrer l'intervention de la police, des services de santé et des services d'incendie lors d'incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires.

Le ministère de la Sécurité publique a complété avec succès une entente de trois ans avec Sécurité publique et Protection civile Canada en vue d'élaborer, de mettre en œuvre et de valider un programme modèle provincial tous risques par l'entremise du Programme de protection des infrastructures essentielles. Les infrastructures essentielles sont les installations, les services, les réseaux et les biens dont la perturbation du fonctionnement ou la destruction entraîneraient des répercussions graves sur la santé, la sécurité ou le bien-être économique des citoyens ou encore sur la bonne marche du gouvernement.

En plus de ces réalisations en 2005-2006, la Direction générale des initiatives en matière de sécurité et d'urgence a accompli des progrès dans les domaines suivants :

Liens avec les partenaires fédéraux et internationaux

- Le Ministère a continué de travailler avec ses partenaires du Department of Homeland Security (ministère de la sécurité intérieure des États-Unis) du Maine et du conseil Canada-États-Unis de sécurité intérieure de

and critical infrastructure coordination, in support of New Brunswick's trade security.

- DPS received agreement in principle for its Provincial Security Event Management Plan from federal security partners including the RCMP, CSIS, the Canadian Forces and Public Safety and Emergency Preparedness Canada.

Coroner Services

Coroner Services provides a system to investigate all sudden and unexpected deaths in the province, holds inquests where necessary and discharges other specific statutory duties. On average, coroners investigate twenty-six percent (26%) of the approximately six thousand (6,000) deaths per year in the province.

There were five (5) inquests conducted during the 2005 calendar year (three (3) in 2004-2005). Holding an inquest has the effect of drawing public attention to the many contributing causes of sudden and unexpected deaths. As an alternative to holding an inquest, the Office of the Chief Coroner will, in certain cases, hold meetings with families and other interested parties to point out obvious recommendations that, if implemented, could prevent death in similar circumstances.

Please note that the above-mentioned statistics reflect the 2005 calendar year. Previous statistical reporting was based on the fiscal year (April 1 to March 31). Reporting by calendar year brings New Brunswick in line

la région du Nord-Est pour examiner les questions se rapportant à la sécurité transfrontalière et à la coordination des infrastructures essentielles pour assurer la sécurité du commerce au Nouveau-Brunswick.

- Le MSP a conclu une entente de principe pour son Plan provincial de gestion des événements de sécurité avec ses partenaires fédéraux du domaine de la sécurité dont la GRC, le SCRS, les Forces canadiennes et Sécurité publique et Protection civile Canada.

Services des coroners

Les Services des coroners s'occupent d'enquêter sur tous les décès soudains et inattendus survenus dans la province, tiennent des enquêtes publiques au besoin et assument d'autres responsabilités prévues par la loi. En moyenne, les coroners enquêtent sur 26 p. 100 des quelque 6 000 décès qui surviennent annuellement dans la province.

Cinq enquêtes publiques ont été menées au cours de l'année civile 2005 (trois (3) en 2004-2005). La tenue d'une enquête publique a pour effet d'attirer l'attention du public sur les nombreuses causes de décès soudains et inattendus. Plutôt que de tenir une enquête publique, le personnel du bureau du coroner en chef rencontre parfois les membres de la famille et les parties concernées pour leur faire part des recommandations évidentes qui, si elles sont mises en pratique, pourraient prévenir des décès dans des circonstances semblables.

Les statistiques susmentionnées reflètent l'année civile 2005. Les rapports statistiques précédents étaient basés sur l'année financière (du 1^{er} avril au 31 mars). La production de rapports selon l'année civile permet au

with the reporting period of Vital Statistics NB, Statistics Canada and other coroner or medical examiner systems throughout the rest of Canada.

More comprehensive information on the operations of Coroner Services is contained in the Annual Report of the Chief Coroner that is tabled in the Legislature.

Compliance & Regulatory Services

The Compliance and Regulatory Services Branch enforces various acts and regulations. Enforcement activities focus on liquor licensing, tobacco sales to minors, lottery administration, commercial vehicle enforcement, motor vehicle inspections, film and video, salvage dealers, private investigators and security guard licences.

Commercial Vehicle Enforcement

The Branch has a responsibility to enhance public safety on provincial highways, to reduce highway damage caused by overweight vehicles and to provide a unified approach to Commercial Vehicle Enforcement (CVE) in New Brunswick.

Throughout the year, safety blitz campaigns are conducted across the province in locations with local, intra-provincial and extra-provincial truck traffic. Driver fitness checks and vehicle inspections are routinely conducted and information is provided to drivers with respect to wheel separations and brake adjustments. In

Nouveau-Brunswick d'utiliser la même période de référence que Statistiques de l'état civil Nouveau-Brunswick, Statistique Canada et d'autres systèmes de coroners ou de médecins légistes ailleurs au Canada.

On trouvera de plus amples renseignements sur les Services des coroners dans le rapport annuel du coroner en chef qui est déposé à l'Assemblée législative.

Contrôle de la conformité et réglementation

La Direction du contrôle de la conformité et de la réglementation est chargée de l'application de diverses lois et de leurs règlements dans les domaines suivants : délivrance des permis d'alcool, vente de tabac aux mineurs, administration des loteries, application des lois sur les véhicules utilitaires, inspections des véhicules à moteur, distribution de films et de vidéos, délivrance des permis de brocanteurs, de détectives privés et de gardiens de sécurité.

Application des lois sur les véhicules utilitaires

La Direction est chargée d'accroître la sécurité du public sur les routes de la province, de réduire les dommages causés aux routes par des véhicules ayant un poids excédentaire et de fournir une approche unifiée de l'application des lois sur les véhicules utilitaires au Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'année, des campagnes de sécurité sont organisées à divers endroits de la province où circule le trafic local, intraprovincial et extraprovincial de camions. La compétence des conducteurs et l'état des véhicules sont vérifiés fréquemment et des renseignements sont distribués au sujet de la perte de roues et du

addition to CVE mobile units, other law enforcement agencies, including the RCMP and municipal police services, participate in selected blitzes.

réglage des freins. En plus des unités mobiles du Ministère, d'autres organismes chargés de l'application des lois, notamment la GRC et les services de police municipaux, participent à certaines campagnes.

	2004-2005	2005-2006
<i>Commercial vehicles checked or weighed</i> Véhicules utilitaires inspectés ou pesés	817,840	869,216
<i>Inspections conducted</i> Inspections effectuées	25,219	26,461
<i>Charges Laid</i> Accusations portées	5,608	5,537
<i>Warnings Given</i> Avertissements donnés	13,052	13,036
<i>Permits Issued on behalf of Department of Transportation (oversize and over dimensional commercial vehicles)</i> Permis délivrés au nom du ministère des Transports (véhicules utilitaires de dimensions excédentaires)	695	695

Roadcheck, the International Commercial Vehicle Safety Alliance (CVSA) safety inspection blitz, is conducted simultaneously in Canada, the United States, and Mexico in early June each year. The Branch organizes and operates this vehicle inspection and highway safety promotion campaign in New Brunswick. Activities include driver and vehicle inspections, safe driver awards and the promotion of safe driving practices. Specially trained officers conduct these inspections around the clock during this seventy-two (72) hour blitz. During Roadcheck 2005, two hundred and eighty-eight (288) trucks were inspected (289 in 2004) with an out-of-service rate of 22.5% (26% in 2004). Most defects were remedied on-site.

Roadcheck, la campagne d'inspection de sécurité de l'International Commercial Vehicle Safety Alliance (CVSA), se déroule au Canada, aux États-Unis et au Mexique tous les ans au début de juin. La Direction organise et effectue cette campagne d'inspection des véhicules et de promotion de la sécurité routière au Nouveau-Brunswick, qui comprend le contrôle des compétences des conducteurs et l'inspection des véhicules, la remise de prix aux conducteurs prudents et la promotion de la prudence au volant. Des agents ayant reçu une formation spéciale effectuent ces inspections 24 heures sur 24 pendant les 72 heures de la campagne éclair. Parmi les 288 camions qui ont été inspectés au cours de l'opération Roadcheck 2005 (289 en 2004), 22,5 p. 100 (26 p. 100 en 2004) ont été retirés de la route. La plupart des déficiences ont été réparées sur place.

Operation Air Brake is another safety promotion campaign taking place in Canada and quickly spreading in the United States. The 12-hour inspection blitzes took place once in 2005-2006 and are used to inform and educate truck drivers on the importance and proper methods of checking and adjusting

L'Opération freins pneumatiques est une autre campagne de promotion de la sécurité qui se déroule au Canada et qui s'étend rapidement aux États-Unis. Une campagne éclair de 12 heures a eu lieu en 2005-2006. Elle a servi à informer et à sensibiliser les chauffeurs de camions à l'importance d'utiliser de bonnes

brakes.

Of the 53 vehicles inspected (133 in 2004-2005), 10 (19%) were placed out of service for brake adjustments (13 or 10% in 2004-2005) and 9 (17%) were placed out of service for brake components (15 or 11% in 2004-2005).

During the year 1,833 inspections of licensed motor vehicle inspection stations and investigations were conducted within the Motor Vehicle Inspection Program.

Liquor, Lotteries and Tobacco Enforcement

Compliance Branch staff enforce provincial legislation and regulations under the *Liquor Control Act*, the *Tobacco Sales Act*, the *Film and Video Act*, *Restricted Beverages Act* and the *Private Investigators and Security Services Act*. The branch also administers the *Salvage Dealers' Licensing Act*. Inspections and investigations are also carried out on behalf of the Lotteries Commission.

méthodes pour vérifier et régler les freins.

Des 53 véhicules inspectés (133 en 2004-2005) pendant la campagne éclair, 10 (19 p. 100) ont été retirés de la route pour le réglage des freins (13 ou 10 p. 100 en 2004-2005) et 9 (17 p. 100) à cause des composantes de frein (15 ou 11 p. 100 en 2004-2005).

Au cours de l'année, 1 833 enquêtes et inspections de postes de vérification de véhicules à moteur titulaires d'une licence ont été effectuées en vertu du Programme d'inspection des véhicules à moteur.

Alcool, loteries et tabac

Le personnel de la Direction du contrôle de la conformité veille à l'application des lois et des règlements provinciaux en ce qui concerne la *Loi sur la réglementation des alcools*, la *Loi sur les ventes de tabac*, la *Loi sur le film et le vidéo*, la *Loi sur les boissons restreintes* et la *Loi sur les détectives privés et les services de sécurité*. La Direction se charge également de l'administration de la *Loi sur les licences de brocanteurs*. Le personnel effectue aussi des inspections et des enquêtes pour la Commission des loteries.

<i>Investigations and inspections conducted</i> Enquêtes et inspections ayant eu lieu	2004-2005	2005-2006
<i>Liquor</i> Alcools	3 964	3 878
<i>Lotteries</i> Loteries	4 001	3 285
<i>Tobacco Sales to Minors</i> Ventes de tabac aux mineurs	2 897	3 041
<i>Film and Video</i> Film et vidéo	1 856	1 670

Licensing

The Branch is also responsible for several different types of licences, as listed below.

Licences

La Direction est aussi chargée de la délivrance des licences énumérées ci-dessous.

	2004-2005	2005-2006
<i>Liquor Licences/Licences d'alcool</i>	2,578	2,777
<i>Liquor Permits/Permis d'alcool</i>	1,412	1,154
<i>Charitable Gaming Licences/Licences de jeux de hasard organisés à des fins de bienfaisance</i>	762	768
<i>Charitable Gaming Permits/Permis de jeux de hasard organisés à des fins de bienfaisance</i>	1,149	1,209
<i>Film & Video Licences/Licences de distribution de films et de vidéos</i>	872	876
<i>Private Investigators & Security Guards</i> DéTECTIVES privés et gardiens de sécurité	1,364	1,758

Private Investigators and Security Service

The Branch participates in the Atlantic Regional Security and Investigative Regulators initiative to develop standardized policies and processes for the Atlantic province's security industry. This initiative is part of the Council of Atlantic Premiers Action Plan for Regional Co-operation.

DéTECTIVES privés et services de sécurité

La Direction participe à une initiative sur la sécurité régionale de l'Atlantique et les organismes d'enquête et de réglementation afin d'élaborer des directives et des processus normalisés pour l'industrie de la sécurité des provinces de l'Atlantique. Cette initiative fait partie du Plan d'action pour la coopération régionale du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.

Motor Vehicle

The Motor Vehicle branch provides licensing and registration services for motor vehicles, driver schools and instructors, dealers, garage and inspection stations, as listed below.

Véhicules à moteur

La Direction des véhicules à moteur fournit des services d'attribution de licences et d'immatriculation pour les véhicules à moteur, les écoles et les instructeurs de conduite, les concessionnaires, les garages et les postes de vérification, comme en fait foi le tableau suivant.

	2004-2005	2005-2006
<i>Drivers Licences (Initial or renewal)</i>		
Permis de conduire (octroi ou renouvellement)	144,893	148,304
<i>Vehicle Registration/Immatriculation de véhicules à moteur</i>	670,234	699,077
<i>Dealers, Garages & Inspection Stations</i>		
Concessionnaires, garages et postes de vérification	3,472	4,107
<i>Identity cards (non-driving)</i>		
Cartes d'identité (autres que le permis de conduire)	11,946	13,057
<i>Parking permit for persons having a disability/Permis relatif aux aires de stationnement réservées aux personnes handicapées</i>	15,972	21,933
<i>Passenger Vehicle Driving Schools</i>		
Écoles de conduite (véhicules de promenade)	54	49
<i>Commercial Vehicle Driving Schools</i>		
Écoles de conduite (véhicules utilitaires)	7	7
<i>Passenger Vehicle Driver Instructor Permit</i>		
Permis d'instructeur de conduite de véhicule de promenade	95	98
<i>Commercial Vehicle Driver Instructor Permit</i>		
Permis d'instructeur de conduite de véhicule utilitaire	22	20

Service New Brunswick (SNB) is responsible for service delivery of motor vehicle programs throughout New Brunswick, whereas the program administration and accountability rests entirely within the Motor Vehicle Branch.

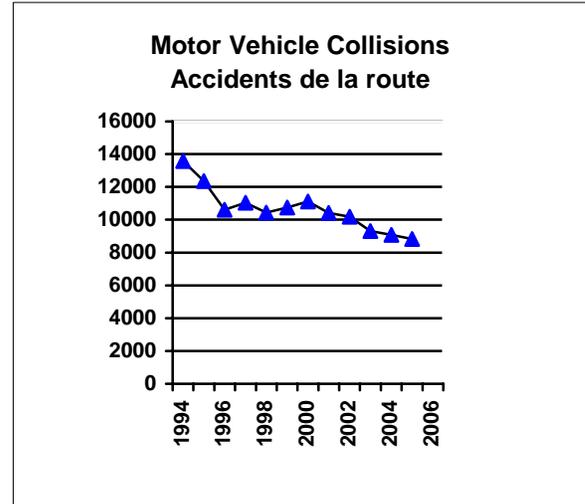
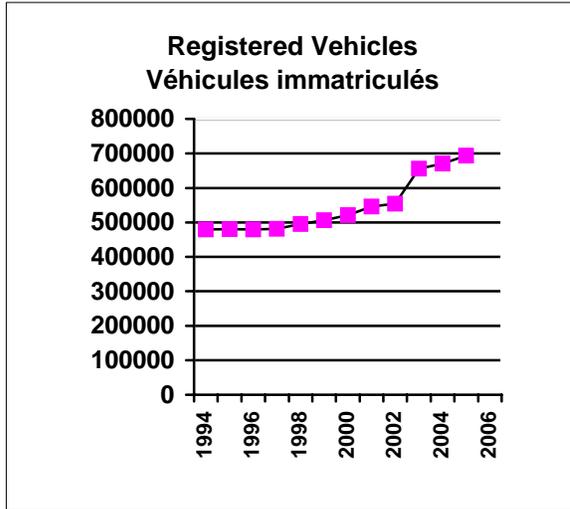
The Branch is also responsible for the accurate management of all driver records. These include infractions and suspensions as a result of violations of the *Motor Vehicle Act* or the *Criminal Code of Canada*, reinstatements of driving privileges and collisions. The primary objective is to ensure that only safe drivers maintain their driving privileges. This is accomplished by imposing sanctions on drivers who accumulate demerit points to specified levels. The Branch also continues to process requests for searches of various records during the year.

The trend over the last ten years has been a reduction in the number of accidents on New Brunswick highways, while the number of registered vehicles has increased as described in the graphs below.

Services Nouveau-Brunswick (SNB) est chargé de la prestation des services relatifs aux véhicules à moteur dans l'ensemble de la province, tandis que l'administration et la responsabilité du programme incombent entièrement à la Direction des véhicules à moteur.

La Direction veille également à la tenue exacte des dossiers de tous les conducteurs, ce qui comprend les renseignements sur les infractions et les suspensions à la suite de violations de la *Loi sur les véhicules à moteur* ou du *Code criminel du Canada*, les rétablissements de permis et les collisions. L'objectif premier est de s'assurer que seuls les conducteurs compétents ont le droit de conduire. Pour ce faire, des sanctions sont imposées aux conducteurs qui accumulent un certain nombre de points de démerite. La Direction continue également de traiter les demandes de recherches de divers dossiers au cours de l'année.

La tendance au cours des dix dernières années a été une réduction du nombre d'accidents sur les routes du Nouveau-Brunswick, tandis que le nombre de véhicules immatriculés a augmenté, comme le démontrent les graphiques ci-dessous.



The Branch manages legislation which requires convicted impaired drivers to participate in an alcohol re-education program prior to the reinstatement of driving privileges.

La Direction applique les lois exigeant que les conducteurs reconnus coupables de conduite avec facultés affaiblies participent à un programme de rééducation avant que leurs droits de conducteurs puissent être rétablis.

Under the authority of the *Motor Vehicle Act*, the Branch administers the mandatory periodic medical review process for drivers holding Classes 1 through 4 licences. The Medical Review Board, consisting of a team of physicians, meets regularly to provide recommendations to ensure adherence to the national medical standards that have been established for bus, truck, ambulance, automobile and taxi drivers. The Registrar of Motor Vehicles also consults with this Board in regard to other classes of drivers in situations where medical opinions are required for clarification and safety. During the year, 1,248 cases were reviewed (1,206 in 2004-2005).

En vertu de la *Loi sur les véhicules à moteur*, la Direction administre le processus relatif aux examens médicaux périodiques exigés pour les conducteurs qui sont titulaires de permis des classes 1 à 4. Le Conseil d'expertise médicale, formé d'une équipe de médecins, se réunit régulièrement afin de formuler des recommandations pour assurer la conformité aux normes médicales canadiennes établies pour les conducteurs d'autobus, de camions, d'ambulances, d'automobiles et de taxis. Il conseille également le registraire des véhicules à moteur relativement à d'autres classes de permis pour lesquelles des avis du médecin sont exigés à des fins de précision et de sécurité. Au cours de l'année, 1 248 cas ont été examinés (1 206 en 2004-2005).

National Safety Code

The National Safety Code (NSC) is a set of uniform, national safety standards pertaining to

Code national de sécurité

Le Code national de sécurité est un ensemble de normes de sécurité nationales uniformes se

the operation of commercial vehicles with a registered gross vehicle weight greater than 4,500kg and commercial buses capable of carrying more than 10 passengers including the driver.

The scope of the NSC Standards include, Single Driver Licence Concept, Knowledge and Performance Test, Driver Examiner Training Program, Classified Driver Licence System, Self-Certification Standard and Procedures for Drivers, Medical Standards for Drivers, Carrier & Driver Profile, Short Term Suspensions, Hours of Service Regulations, Security of Loads, Commercial Vehicle Maintenance, On-Road Inspections, Trip inspections, Safety Rating and Facility Audit.

In accordance with the Facility Audit standard, the Branch conducts on-site audits and investigations of carrier records and inspection of vehicles. Staff also provides extensive information and guidance to carriers with respect to the requirements of the National Safety Code.

During the past year, approximately two hundred and forty (240) carrier contacts were made including on site audits and investigations (128 in 2004-2005).

Technical Inspection Services

Technical Inspection Services is a Special Operating Agency (SOA) responsible for the safety of electrical, plumbing, propane, natural and medical gas installations, boilers and pressure vessels, elevators and amusement rides. The agency also carries out plan

rapportant à l'exploitation de véhicules utilitaires ayant un poids nominal brut immatriculé supérieur à 4 500 kg et aux autobus commerciaux pouvant transporter plus de dix passagers incluant le conducteur.

Les normes du Code national de sécurité englobent ce qui suit : concept du permis de conduire unique, épreuves théoriques et tests sur route, programme de formation des examinateurs de conducteurs, système de classification des permis de conduire, normes et procédures d'auto-accréditation pour les conducteurs, normes médicales à l'endroit des conducteurs, profil des conducteurs et des transporteurs, suspensions temporaires, règlement sur les heures de service, arrimage des cargaisons, entretien des véhicules commerciaux, inspections sur route, rondes de sécurité, cote de sécurité et vérification en entreprises.

Conformément aux Normes de vérification en entreprises, la Direction effectue des inspections de véhicules et des vérifications des dossiers des transporteurs ainsi que des enquêtes sur les lieux. Son personnel fournit aussi amplement d'information et d'orientation aux transporteurs concernant les exigences du Code national de sécurité.

Au cours de la dernière année, le personnel a communiqué avec environ 240 transporteurs, ce qui inclut les vérifications et enquêtes sur les lieux (128 en 2004-2005).

Services d'inspection technique

Les Services d'inspection technique sont un organisme de service spécial (OSS) chargé de la sécurité des installations électriques, des installations de plomberie, des installations au gaz propane, naturel et à usage médical, des chaudières et des appareils à pression, des

approval and inspections relating to fire prevention and safety. Enforcement is carried out under the *Electrical Installation and Inspection Act*, the *Plumbing Installation and Inspection Act*, the *Boiler and Pressure Vessel Act*, the *Elevators and Lifts Act*, and the *Fire Prevention Act*.

Regulatory activities include setting standards, design review, equipment registrations, permits, inspections, examinations and licences, compliance and accident investigations.

Technical Inspection Services consists of technical and support staff operating out of regional offices in Fredericton, Moncton, Saint John, Bathurst, Miramichi, Campbellton, Edmundston and Woodstock.

Stakeholders play an important role in the operations. More than fifty (50) members participate on four (4) Safety Advisory Committees, representing each of the technical areas. These committees advise Technical Inspection Services on all matters dealing with inspection policy and legislation.

Technical Inspection Services is accountable to manage operations on a cost recovery basis and to deliver services according to approved performance standards. More comprehensive information on the operations of Inspection Services is contained in the Annual Report of Technical Inspection Services tabled in the Legislature.

ascenseurs et des manèges. L'organisme se charge également d'approuver les plans et d'effectuer des inspections relatives à la sécurité et à la prévention des incendies. Les codes sont appliqués en vertu de la *Loi sur le montage et l'inspection des installations électriques*, de la *Loi sur le montage et l'inspection des installations de plomberie*, de la *Loi sur les chaudières et appareils à pression*, de la *Loi sur les ascenseurs et les monte-charge* et de la *Loi sur la prévention des incendies*.

Les activités de réglementation comprennent l'établissement de normes, l'examen des plans, l'homologation du matériel, les permis, les inspections, les examens, les licences, la conformité et les enquêtes sur les accidents.

Les Services d'inspection technique comptent sur du personnel technique et de soutien qui travaille à partir des bureaux régionaux de Fredericton, Moncton, Saint-Jean, Bathurst, Miramichi, Campbellton, Edmundston et Woodstock.

Les intervenants jouent un rôle important. Plus de 50 membres participent aux travaux de quatre comités consultatifs de sécurité représentant chacun des secteurs techniques. Ces comités conseillent les Services d'inspection technique sur toutes les questions portant sur les lois et les directives concernant l'inspection.

Les Services d'inspection technique doivent rendre compte de la gestion des opérations sur une base de recouvrement des coûts et de la prestation des services selon les normes de rendement approuvées. On trouvera de plus amples renseignements sur les Services d'inspection technique dans le rapport annuel déposé par l'organisme à l'Assemblée législative.

CORPORATE SERVICES DIVISION

\$4,441,279

68.0 Employees

Corporate Services provides a range of key support and direct services, working in partnership with the other divisions of the Department to assist in the achievement of the organization's programs. The Division plays an integral role in reinforcing departmental values through leadership and support services in the areas of information systems, financial management, human resources and administrative functions.

Highlights

- The Department's strategic goal of rejuvenating its workforce continues through the provincial internship program and its partnership with the Université de Moncton, St Thomas University and the University of New Brunswick. From 1999 to 2006, we have had more than 20 interns work in the Department and have been successful in retaining 60% of these interns within the Provincial Government.
- Organization wellness, as a departmental value and as a key result area of our strategic plan, remains a priority. We are working to create an environment which will maximize the energy, commitment and effectiveness of employees. In 2005-2006, DPS launched its first quarterly e-newsletter - *The Wishing Well* - aimed at bringing health and wellness information to Public Safety employees. We also hosted our first annual pedometer challenge in conjunction with the City of Fredericton's Move This Way program. Regional activities throughout 2005-2006 spanned the full circle of the wellness wheel including not only activities promoting physical activity but emotional, spiritual,

DIVISION DES SERVICES GÉNÉRAUX

4 441 279 \$

68,0 employés

En collaboration avec les autres divisions, la Division des services généraux fournit une vaste gamme de services de soutien et de services directs essentiels en vue d'aider le Ministère à atteindre ses objectifs en matière de prestation des programmes. La Division joue un rôle essentiel dans le renforcement des valeurs ministérielles grâce au leadership et à des services de soutien dans les domaines des systèmes d'information, de la gestion financière, des ressources humaines et des fonctions administratives.

Faits marquants

- Le Ministère a poursuivi son objectif stratégique de renouvellement de la main-d'œuvre au moyen du programme provincial de stage et d'un partenariat avec l'Université de Moncton, l'Université St. Thomas et l'Université du Nouveau-Brunswick. De 1999 à 2006, plus de 20 stagiaires ont travaillé pour le Ministère et nous avons réussi à retenir 60 p. 100 de ces stagiaires au sein du gouvernement provincial.
- Le mieux-être de l'organisation, à titre de valeur ministérielle et de domaine d'activité clé de notre plan stratégique, demeure une priorité. Nous travaillons à la création d'un environnement qui permettra de maximiser l'énergie, l'engagement et l'efficacité des employés. En 2005-2006, le MSP a lancé son premier bulletin électronique trimestriel, *Le Puits au trésor*, qui vise à fournir de l'information sur la santé et le mieux-être aux employés du Ministère. Nous avons aussi organisé notre premier défi annuel des podomètres en collaboration avec le programme *Par ici, ça bouge* de la Ville de Fredericton. Les activités régionales qui ont eu lieu au cours de 2005-2006 ont fait le tour

intellectual, social, and occupational wellness also.

- To enhance the leadership capacity within our organization, the Department remains committed to building our management skills through the Public Service Management Program. A total of fifteen (20) Public Safety employees have successfully completed the program.
 - The Branch played a key role in the development of the Community and Correctional Services Staff Training and Development Framework, a comprehensive plan to address the continuing education, training, and development of all Community and Correctional Services staff. As a Department, we share the government's vision of creating an "educated, well-trained, skilled and adaptable labour force" to meet our strategic goals and carry out our Departmental mission of "Working together to build a safer New Brunswick".
 - The Information Technology Branch worked closely with other divisions of the Department to develop systems that support their business priorities. Examples of the accomplishments included completion of an information system to support the operations of the Coroner Services branch. Coroners can now access information and complete case files anywhere in the Province as part of their daily work. Also, significant enhancements were made to the Department's Client Information System in the areas related to Victim Services. We also worked with the Motor Vehicle branch and Service New Brunswick to create the
- complet du cercle du bien-être, incluant non seulement des activités faisant la promotion de l'activité physique, mais aussi du mieux-être affectif, spirituel, intellectuel, social et professionnel.
 - Afin d'améliorer la capacité de leadership de notre organisation, le Ministère maintient son engagement pour l'accroissement de nos compétences en gestion au moyen du Programme de formation des gestionnaires de la fonction publique. Vingt employés du ministère de la Sécurité publique ont suivi le programme avec succès.
 - La Direction a joué un rôle important dans l'élaboration du cadre de formation et de perfectionnement du personnel des Services communautaires et correctionnels, un plan exhaustif traitant de l'éducation permanente, de la formation et du perfectionnement de tous les membres du personnel des Services communautaires et correctionnels. Notre ministère est partie prenante de la vision du gouvernement qui consiste à doter le Nouveau-Brunswick d'une « main-d'œuvre scolarisée, formée, qualifiée et adaptable » afin d'atteindre nos objectifs stratégiques et de nous acquitter de la mission de notre ministère qui est de *travailler ensemble pour bâtir un Nouveau-Brunswick plus sûr*.
 - La Direction de la technologie de l'information a travaillé en étroite collaboration avec les autres divisions du Ministère à l'élaboration de systèmes à l'appui des priorités opérationnelles. Une partie des travaux réalisés comprenait la mise sur pied d'un système d'information visant à soutenir les activités des Services des coroners. Les coroners ont maintenant accès à l'information et peuvent remplir les dossiers de partout dans la province dans le cadre de leurs tâches quotidiennes. De plus, des améliorations importantes ont été apportées au système d'information sur la clientèle du Ministère dans les domaines liés aux Services aux victimes. Nous avons en

“AutoInfo - Vehicle History Report” package now available through Service New Brunswick. Further examples included providing support to the Technical Inspection Services branch and the Police, Fire and Emergency Services branch planning future upgrades to their respective key information systems.

Financial Services

Financial Services ensures compliance with the requirements of various Acts, Regulations and other established financial guidelines, co-ordinates and administers the financial data base of the Department, liaises with central agencies and provides managers with support services in the areas of financial analysis and forecasting.

More specifically, these services include accounting, financial analysis, expenditure projections, co-ordination of the budget process, auditing and liaising with the RCMP in respect of financial matters.

Information Technology

Information Technology services include systems consulting, coordination, development and support servicing, installation of computer hardware and software and applications to departmental business processes.

In addition to providing support for the existing technology base within the Department, the unit is responsible for upgrades to the Department’s computer infrastructure. The unit works with managers and staff of the various program areas of the Department to develop business systems

outré travaillé avec la Direction des véhicules à moteur et Services Nouveau-Brunswick pour créer AutoInfo, le rapport sur les antécédents des véhicules, qui est maintenant disponible dans les bureaux de Services Nouveau-Brunswick. Nous avons également fourni un soutien à la Direction des services d’inspection technique et à la Direction des services de police, d’incendie et d’urgence dans la planification de futures mises à niveau de leurs systèmes d’information clés respectifs.

Services financiers

La Direction des services financiers assure le respect des dispositions de diverses lois, règlements et autres lignes directrices établies sur le plan financier. De plus, elle coordonne et administre la base de données financières du Ministère, assure la liaison avec les organismes centraux et fournit aux gestionnaires des services de soutien dans les domaines des prévisions et de l’analyse financières.

La Direction s’occupe plus particulièrement de la comptabilité, de l’analyse financière, des prévisions des dépenses, de la coordination du processus budgétaire, de la vérification et du lien avec la GRC relativement aux questions financières.

Technologie de l’information

La Direction de la technologie de l’information offre des services de consultation, de coordination, de développement et de soutien. De plus, elle installe le matériel informatique et les logiciels et en fait la configuration en fonction des procédés administratifs du Ministère.

En plus du soutien de l’environnement technologique du Ministère, la Direction est chargée de mettre à niveau l’infrastructure informatique de ce dernier. La Direction travaille avec les gestionnaires et le personnel des divers secteurs de programmes du Ministère afin

that enable those programs to be delivered and managed most effectively.

Human Resource Services

Human Resource Services provides a comprehensive framework for organizational development, placement and succession planning. The focus of this framework is to increase the capacity of the Department to recruit, retain and motivate talented employees and to create a climate that enables employees to develop and use their capabilities to the fullest extent, in order to further both individual and organizational goals. Creating this climate has involved a focused effort on wellness initiatives that promote and enhance the wellbeing of employees.

Specific responsibilities include personnel administration, payroll, labour relations, human relations, training and program administration, including the official language policy.

The Department recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services to the public in an official language of choice. There were four complaints received during fiscal year 2005-2006, one of which dealt with language of service and three that dealt with documentation provided to the public. Three complaints were substantiated and appropriate action was taken to address each case.

Administrative Services

The Administrative Services Branch provides general support services including the administration of telecommunication requirements, purchases of furniture and

d'élaborer des systèmes opérationnels qui améliorent l'efficacité de la prestation et de la gestion de ces programmes.

Ressources humaines

La Direction des ressources humaines fournit un plan d'ensemble pour le perfectionnement et le placement des employés ainsi que la planification de la relève au sein de l'organisation. Elle augmente ainsi la capacité du Ministère de recruter, de retenir et de motiver des employés de talent et crée un climat susceptible de permettre aux membres du personnel de se perfectionner et d'utiliser leurs aptitudes au maximum dans le but d'atteindre leurs propres objectifs et ceux de l'organisation. L'établissement d'un tel climat a exigé une concentration des efforts sur des projets de mieux-être qui favorisent et accroissent la satisfaction des employés.

La Direction s'occupe entre autres de l'administration du personnel, de la feuille de paie, des relations de travail, des relations humaines, de la formation et de l'administration des programmes, y compris la politique des langues officielles.

Le ministère de la Sécurité publique reconnaît ses obligations et s'est engagé à offrir et à fournir de façon active des services de qualité au public dans la langue officielle de son choix. En 2005-2006, quatre plaintes ont été reçues, dont une portait sur la langue de service et trois sur la documentation fournie au public. Trois plaintes étaient fondées et les mesures appropriées ont été prises pour rectifier la situation dans chacun des cas.

Services administratifs

La Direction des services administratifs offre des services généraux de soutien, notamment l'administration des exigences en matière de télécommunication, l'achat de meubles et

equipment, coordination of translation services, central filing and acquisition and renovation of office accommodations.

Communications and Public Awareness

Communications and Public Awareness (CPA) Branch is responsible for communications, public education and awareness programs as well as content management and maintenance of the Department's intranet and internet sites.

Highlights:

- **National Volunteer Week:** Each year, in April, during National Volunteer Week, Public Safety acknowledges the important work accomplished by volunteers in the Province. There are more than 4000 volunteer fire fighters in New Brunswick. Many other volunteers work within the Community and Correctional Services Division and in other areas of the Department. Communications and Public Awareness Branch coordinated a recognition campaign through media and print ads focusing on volunteer efforts and the numerous hours spent in helping build safer communities.
- **Emergency Preparedness Week:** A national campaign is held yearly to heighten public awareness on how to prepare in the event of a major disaster. Communications and Public Awareness assisted the Emergency Measures Organization (EMO) in the coordination of Emergency Preparedness Week activities by way of news releases and the distribution of public awareness material to help New

d'équipement, la coordination des services de traduction, le classement central ainsi que l'acquisition et la rénovation des locaux.

Communications et sensibilisation du public

La Direction des communications et de la sensibilisation du public est chargée de l'administration des programmes de communications et des programmes d'éducation et de sensibilisation du public, ainsi que de la gestion du contenu et de l'entretien des sites intranet et Internet du Ministère.

Faits marquants :

- **Semaine nationale de l'action bénévole :** Chaque année, en avril, le ministère de la Sécurité publique reconnaît l'important travail accompli par les bénévoles dans la province pendant la Semaine nationale de l'action bénévole. Par exemple, il y a environ 4 000 pompiers volontaires au Nouveau-Brunswick. De plus, beaucoup d'autres bénévoles travaillent avec la Division des services communautaires et correctionnels et d'autres secteurs du Ministère. La Direction des communications et de la sensibilisation du public a coordonné une campagne de reconnaissance par l'entremise des médias et de publicités imprimées afin de souligner les efforts des bénévoles et les nombreuses heures qu'ils consacrent à aider à bâtir des collectivités plus sûres.
- **Semaine de la protection civile :** Cette campagne nationale a lieu tous les ans pour sensibiliser les gens à se préparer en cas d'un sinistre majeur. La Direction des communications et de la sensibilisation du public aide l'Organisation des mesures d'urgence à coordonner les activités de la Semaine de la protection civile en s'occupant de la rédaction des communiqués et de la

Brunswickers prepare in case of emergencies and to help reduce the effects of disasters.

- ***National Fire Prevention Week:*** Communications and Public Awareness assisted in the coordination of the annual Fire Prevention Week campaign with the production and distribution of the Fire Safety Gazette for elementary school children in the Province. A poster was also printed and sent to fire prevention officers to spread the message on fire safety. The theme for the 2005 Fire Prevention Week was *Chimney Maintenance – Your Winter Reminder*.
- In March, 2006 focus groups with school-aged children were organized to evaluate their understanding and recall of fire safety. It was an especially useful way to assess different concepts and explore new ideas and to evaluate current public awareness practices relative to fire prevention. Helpful insights were obtained from the target audience. The findings will assist in the decision-making process of developing public awareness material / activities that will help the Office of the Fire Marshal meet its goal of having safer communities.
- ***National Safe Driving Week:*** During the first week of December, Canada Safety Council sponsored National Safe Driving Week. The theme of the 2005 road safety campaign was on the effects of drinking and

distribution du matériel de sensibilisation publique pour aider la population du Nouveau-Brunswick à se préparer en cas d'urgence et pour contribuer à réduire les effets des catastrophes.

- ***Semaine nationale de la prévention des incendies :*** La Direction des communications et de la sensibilisation du public a contribué à la coordination de la campagne annuelle de la Semaine nationale de la prévention des incendies en s'occupant de la production et de la distribution du bulletin *Sécurité-incendie* aux élèves du primaire de la province. Une affiche sur la sécurité-incendie a également été imprimée et envoyée aux agents de prévention des incendies. Le thème de la Semaine de la prévention des incendies de 2005 était *Entretien des cheminées – Votre rappel d'hiver*.
- En mars, 2006 des groupes de discussion formés d'enfants d'âge scolaire ont été mis sur pied afin d'évaluer le degré de compréhension et de connaissances des enfants relativement à la sécurité-incendie. Cette initiative a été très utile pour explorer divers concepts, étudier de nouvelles idées et évaluer les mesures actuelles de sensibilisation publique en matière de sécurité-incendie. Les membres de ce public-cible ont aussi formulé des commentaires très utiles. Les renseignements recueillis aideront la Direction à prendre des décisions concernant la préparation d'activités et de ressources de sensibilisation publique qui permettront au Bureau du prévôt des incendies d'atteindre son objectif, soit de bâtir des collectivités plus sûres.
- ***Semaine nationale de la sécurité routière :*** Au cours de la première semaine du mois de décembre, le Conseil canadien de la sécurité a parrainé la Semaine nationale de la sécurité routière. Le thème de 2005 portait sur les

driving and other forms of impairments like fatigue and drugs. During the week, commercial vehicle enforcement staff of the Department of Public Safety, the RCMP and regional and municipal police forces across the Province held road checks to educate the public about the consequences of impaired driving.

Communications and Public Awareness assisted in advising the public about the campaign increasing public awareness about the significance of impaired driving.

A driver fatigue brochure “*Asleep at the Wheel*” was produced. It encourages motorists to drive safely and to get enough rest, particularly before starting on long trips.

Communications and Public Awareness assisted or was directly involved in the promotion of many other safety events related to: National Road Safety Week, Roadcheck, Brake Safety Awareness Week, information for flood victims, enhancement to 9-1-1 Service, recognition of Public Safety’s partners and employees, participation in an international exercise against terrorism, new legislation to help victims of crime, and information about snowmobile safety training requirements.

répercussions de la conduite en état d’ébriété et sur les autres facteurs qui affaiblissent les facultés, comme la fatigue et la drogue. Au cours de la semaine, le personnel de la Direction de l’application des lois sur les véhicules utilitaires du ministère de la Sécurité publique, la GRC, ainsi que les services de police municipaux et régionaux de l’ensemble de la province ont organisé des contrôles routiers pour sensibiliser le public aux conséquences de la conduite avec facultés affaiblies.

La Direction des communications et de la sensibilisation du public a contribué à la campagne de sensibilisation publique sur la gravité de la conduite avec facultés affaiblies.

Un dépliant intitulé *La somnolence au volant*, qui porte sur la fatigue au volant, a également été produit. On y invite les conducteurs à se reposer avant de prendre le volant, surtout avant un long voyage, ainsi qu’à conduire prudemment.

La Direction des communications et de la sensibilisation du public a contribué à la promotion de nombreuses activités de sensibilisation à la sécurité, dont la Semaine nationale de la sécurité sur la route, l’opération Roadcheck, la Semaine de sensibilisation à la sécurité des freins, information aux victimes d’inondations, améliorations apportées au service d’urgence NB 911, contribution des partenaires et des employés du ministère de la Sécurité publique, participation du Ministère à un exercice international contre le terrorisme, adoption de nouvelles mesures législatives pour venir en aide aux victimes de crimes, et renseignements ont également été distribués relativement à la formation sur la sécurité en motoneige.

Strategic Policy & Planning

\$419, 652

9.0 Employees

Strategic Policy & Planning provides information, policy analysis, and advice in support of strategic planning, organization, legislation development and delivery of programs and services.

The Division also coordinates requests under the *Right to Information Act*.

Highlights

Divisional:

- ***Right to Information Act:*** As part of its responsibility for managing requests under the *Right to Information Act*, the Division coordinated responses to approximately 20 requests under the *Act*. These requests were responded to within the 30-day timeframe.
- ***Sex Offender Information Registry:*** The Division coordinated the collection of provincial information for the national evaluation on the first year implementation process of the Sex Offender Registry.

Branch:

- ***FPT Relations:*** Staff participated in seven (7) Federal/Provincial/Territorial meetings with the Minister and Deputy Minister in the preparation of Briefing Notes and subject documents. In addition, there were numerous teleconferences in preparation for these Justice/Public Safety, Emergency

Politiques et planification stratégiques

419 652 \$

9,0 employés

La Division des politiques et de la planification stratégiques fournit des conseils et des services d'information et d'analyse des politiques pour soutenir la planification stratégique, l'organisation, l'élaboration des projets de loi et la prestation des programmes et des services.

La Division coordonne en outre les demandes présentées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information*.

Faits marquants

Division :

- ***Loi sur le droit à l'information :*** Dans le cadre de sa responsabilité de gestion des demandes présentées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information*, la Division a coordonné les réponses à environ 20 demandes présentées en vertu de la *Loi*. On a répondu à ces demandes à l'intérieur du délai de 30 jours qui est prescrit.
- ***Enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels :*** La Division a coordonné la collecte de renseignements provinciaux pour l'évaluation nationale de la première année du processus de mise en œuvre du registre des délinquants sexuels.

Direction :

- ***Relations fédérales-provinciales-territoriales*** Le personnel a participé à sept réunions fédérales-provinciales-territoriales avec le ministre et la sous-ministre, préparant notamment des notes d'information et des dossiers par sujet. De plus, bon nombre de téléconférences ont eu lieu en préparation

Management and Transportation/Highway Safety meetings. Staff also participated in two (2) meetings of the Coordinating Committee of Senior Officials from departments responsible for Justice and Public Safety; and, took part in two (2) meetings of the Liaison Officers Committee from the Justice Information Council.

- **Crime Prevention:** Staff maintained active participation in the work of the Atlantic Coordinating Committee on Crime Prevention and Community Safety, whose mission is to lead and challenge Atlantic Canadians in building safe and crime-free communities. Division staff also actively supported the planning of the Provincial Crime Prevention Conference co-hosted by the Saint John Neighborhood Police Council and the Crime Prevention Association of New Brunswick. The Division played a key role in coordinating the presentation of Crime Prevention Awards and Certificates of Recognition to deserving New Brunswick citizens. Both events were held in conjunction with the Department's **Community Safety and Crime Prevention Week** Campaign, sponsored annually from November 1-7.
- In 2005-06, the Division co-managed the federal Crime Prevention Action Fund (former Community Mobilization Program) which provided funding for 27 community-based projects, representing a total commitment of \$890,418.
- **A Better World for Women:** The Division continued to support Government's second Action Plan, *A Better World for Women: Moving Forward 2005-2010*, by coordinating Departmental efforts in the

pour ces réunions liées à la justice, à la sécurité publique, à la gestion des urgences, au transport et à la sécurité routière. Le personnel a également participé à deux réunions du Comité de coordination des hauts fonctionnaires des ministères responsables de la Justice et de la Sécurité publique et à deux réunions du Comité des agents de liaison du Conseil de l'information juridique.

- **Prévention du crime :** Le personnel a maintenu sa participation au travail du Comité de coordination de la prévention du crime et de la sécurité communautaire de l'Atlantique, dont la mission est d'inciter les Canadiens et Canadiennes de l'Atlantique à bâtir des collectivités sûres et exemptes de crime. Le personnel de la Division a aussi participé activement à la planification de la conférence provinciale sur la prévention du crime organisée conjointement par le Saint John Neighborhood Police Council et par l'Association de la prévention du crime du Nouveau-Brunswick et a joué un rôle important dans la coordination de la remise de prix et de certificats de reconnaissance pour la prévention du crime à des citoyens méritants. Les deux événements ont été tenus conjointement avec la campagne menée par le Ministère dans le cadre de la **Semaine de la sécurité communautaire et de la prévention du crime**, qui a eu lieu du 1^{er} au 7 novembre et qui est parrainée chaque année par le Ministère.
- En 2005-2006, la Division a cogéré le Fonds d'action en prévention du crime du gouvernement fédéral (ancien Programme de mobilisation des collectivités) relativement au financement de 27 projets communautaires, un engagement totalisant 890 418 \$.
- **Un monde meilleur pour les femmes :** La Division a continué à soutenir le deuxième plan d'action du gouvernement, *Un monde meilleur pour les femmes 2005-2010 : Aller de l'avant*, en coordonnant les efforts du Ministère dans

development of Government's first Domestic Violence Court Model, being implemented in Moncton in January 2007.

- **Family Violence Website:** Division staff created an information package on Family Violence which has been posted on the Department's Internet site. This web-based resource, titled *Family Violence: Getting Help*, features information on recognizing the signs of family violence and on accessing services offered by the Department and the community when situations involving family violence are encountered.
- **Restorative Justice:** The Division played a leadership role in laying the groundwork for the development of Operational Standards and Procedures that will support the principles and process model outlined in Government's recently approved Restorative Justice Framework.

Legislative Initiatives:

- **Emergency 911 Act:** In 1994, the Government, in partnership with a number of municipalities, Canada Post and the New Brunswick Telephone Company, established a province-wide 911 emergency telephone service. *An Act to Amend the Emergency 911 Act* and, accompanying regulations establishing a NB 911 Service Fund, came into effect on November 1, 2005.
- **Police Act:** As committed in the Speech from the Throne 2004, *An Act to Amend the Police Act* received Royal Assent on June 30, 2005 to address concerns of municipal and regional police forces relating to the current complaints and discipline process. Part III of the Police Act deals with

l'élaboration du premier modèle de tribunal chargé des causes de violence familiale, qui sera mis en œuvre à Moncton en janvier 2007.

- **Site Web sur la violence familiale :** Le personnel de la Division a créé une trousse d'information sur la violence familiale qui a été publiée sur le site Web du Ministère. Cette ressource disponible sur Internet, intitulée *La violence familiale : obtenir de l'aide*, présente de l'information sur les indices de la violence familiale et sur l'accès aux services offerts par le Ministère et la collectivité dans les situations de violence familiale.
- **Justice réparatrice :** La Division a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de normes et de procédures opérationnelles qui appuieront les principes et le modèle de processus exposés dans le cadre de justice réparatrice récemment approuvé du gouvernement.

Initiatives législatives :

- **Loi sur le service d'urgence 911 :** En 1994, le gouvernement, en partenariat avec un certain nombre de municipalités, la Société canadienne des postes et la New Brunswick Telephone Company, a établi un service provincial téléphonique d'urgence 911. La *Loi modifiant la Loi sur le service d'urgence 911* et ses règlements d'application établissant un Fonds pour le service d'urgence 911, N.-B. sont entrés en vigueur le 1^{er} novembre 2005.
- **Loi sur la police :** Conformément à l'engagement pris dans le discours du Trône de 2004, la *Loi modifiant la Loi sur la Police* a reçu la sanction royale le 30 juin 2005 afin de répondre aux préoccupations des services de police municipaux et régionaux relativement au traitement des plaintes et au processus

complaints against municipal police forces and their members, and the disciplining of such members. The objective of the amendments is to make Part III more “user-friendly” by simplifying the complaints and discipline process and distinguishing between conduct and performance issues.

- ***Liquor Control Act:*** The *Liquor Control Act* deals with the importation, sale, and disposition of liquor within the province. The *Smoke-free Places Act* came into force October 1, 2004. A Memorandum of Understanding between the Department of Health and Wellness and the Department of Public Safety provides for the enforcement of the *Smoke-free Places Act* by Public Safety employees. *An Act to Amend the Liquor Control Act*, which made compliance with provisions of the *Smoke-free Places Act* a condition of a liquor licence, received Royal Assent on April 14, 2005.
- Under the *Liquor Control Act*, a winery licence may be issued to farmers who manufacture 100,000 litres or less of wine per year from farm grown products. Such winery licence holders may be appointed as agents to sell their products within the winery. In 2005, responding to a request from local New Brunswick wineries to expand their businesses, amendments were made to *Liquor Control Act* to permit the display and sale of their products at farmer markets.

disciplinaire actuel. La Partie III de la *Loi sur la police* porte sur les plaintes déposées contre les services de police municipaux et leurs membres et sur les mesures disciplinaires qui sont prises à l’égard de ces membres. Le but des modifications est de rendre la Partie III plus conviviale en simplifiant le traitement des plaintes et le processus disciplinaire et en établissant une distinction entre les questions de conduite et de rendement.

- ***Loi sur la réglementation des alcools :*** La *Loi sur la réglementation des alcools* traite de l’importation, de la vente et des façons de disposer des boissons alcooliques dans la province. La *Loi sur les endroits sans fumée* est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2004. Un protocole d’entente entre le ministère de la Santé et du Mieux-être et le ministère de la Sécurité publique prévoit l’application de la *Loi sur les endroits sans fumée* par les employés du ministère de la Sécurité publique. La *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools*, qui impose le respect des dispositions de la *Loi sur les endroits sans fumée* comme condition associée aux licences d’alcool, a reçu la sanction royale le 14 avril 2005.
- En vertu de la *Loi sur la réglementation des alcools*, une licence de fabricant de vin peut être délivrée aux agriculteurs qui fabriquent 100 000 litres de vin ou moins par année à partir de produits cultivés à la ferme. Les titulaires d’une telle licence peuvent être nommés à titre de représentants pour vendre leurs produits à la fabrique de vin. En 2005, répondant à une demande des fabriques de vin locales du Nouveau-Brunswick qui souhaitaient élargir leurs activités commerciales, des modifications ont été apportées à la *Loi sur la réglementation des alcools* afin d’autoriser l’exposition et la vente de leurs produits dans les marchés des fermiers.

- ***Victim Services Act: An Act to Amend the Victim Services Act*** and accompanying regulations came into force December 1, 2005. Federal legislation amendments (*Criminal Code and Youth Criminal Justice Act*) related to victims of crime, as well as provincial developments over the last six years, required significant amendments be made to the *Victims Services Act*. These amendments provide that direct victims of crime who register with the Department of Public Safety can get release and escape information on offenders who have been sentenced to provincial incarceration. Information regarding those who have been found not criminally responsible on account of mental disorder will also be available to registrants.
- ***Motor Vehicle Act:*** the Department of Justice and Attorney General introduced a new *Support Enforcement Act*. The legislation, which received Royal Assent on June 30, 2005 includes stronger enforcement measures to ensure that those who are required to pay family support do so.
- A number of amendments to regulations under the *Motor Vehicle Act* were also approved during this fiscal year:
 - Regulation 84-145 was amended to harmonize procedures with the other Atlantic Provinces with respect to the frequency of mechanical safety inspections for heavy commercial vehicles.
 - Regulation 83-42 was amended to increase the maximum weight for
- ***Loi sur les services aux victimes :*** La *Loi modifiant la Loi sur les services aux victimes* et ses règlements sont entrés en vigueur le 1^{er} décembre 2005. En raison des modifications visant les victimes d'actes criminels apportées à la législation fédérale (au *Code criminel* et à la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*) et des événements survenus dans la province au cours des six dernières années, des modifications importantes devaient être apportées à la *Loi sur les services aux victimes*. Ces modifications prévoient que les victimes principales d'actes criminels qui s'inscrivent auprès du ministère de la Sécurité publique peuvent recevoir de l'information concernant la libération et à l'évasion de contrevenants qui ont été condamnés à purger une peine dans un établissement provincial. L'information relative aux contrevenants qui ont reçu un verdict de non-responsabilité criminelle en raison de troubles mentaux sera également mise à la disposition des personnes inscrites.
- ***Loi sur les véhicules à moteur :*** Le ministère de la Justice et le Cabinet du procureur général ont déposé la nouvelle *Loi sur l'exécution des ordonnances de soutien*. Cette loi, qui a reçu la sanction royale le 30 juin 2005, prévoit des mesures plus strictes pour faire en sorte que les pensions alimentaires dues sont payées.
- Un certain nombre de modifications apportées aux règlements établis en vertu de la *Loi sur les véhicules à moteur* ont également été approuvés au cours de l'année financière :
 - le règlement 84-145 a été modifié afin d'harmoniser les modalités avec celles des autres provinces de l'Atlantique relativement à la fréquence des inspections de sécurité mécanique effectuées sur les véhicules utilitaires lourds;
 - le règlement 83-42 a été modifié afin d'augmenter le poids maximum des

- light commercial and light farm trucks so that they are not inappropriately registered as heavy commercial vehicles.
- A new commercial vehicle cargo securement regulation (2005-103) was established to adopt the updated National Safety Code Standard 10 – Cargo Securement.
- **DNA Biology Casework Analysis:** In preparation for the enactment of the *DNA Identification Act*, Canada pursued agreements on biology casework analysis. New Brunswick was a signatory to an Agreement on Biology Casework Analysis with Canada in 1999. Legislation Development worked closely with Policing Services with respect to the renewal of this Agreement. By signing the agreement, the Province is facilitating access to the RCMP National Forensic Laboratory Services for the purposes of analyzing exhibits in serious criminal cases to enable charges and convictions of serious criminal offenders.
 - **Building Safety Advisory Committee:** Legislation Development is participating on this Committee to provide advice and conduct research and analysis and will take an active role in coordinating the development of legislative and regulatory proposals based on the Committee's recommendations for presentation to Government.
- véhicules utilitaires légers et des camions agricoles légers pour qu'ils ne soient pas immatriculés de façon inappropriée en tant que véhicules utilitaires lourds;
- un nouveau règlement sur l'arrimage des cargaisons des véhicules utilitaires (2005-103) a été établi afin d'adopter la norme n° 10 mise à jour du Code national de sécurité portant sur l'arrimage des cargaisons.
- **Analyses biologiques (ADN) :** En préparation à la promulgation de la *Loi sur l'identification par les empreintes génétiques*, le Canada a cherché à conclure des ententes sur les analyses biologiques. Le Nouveau-Brunswick a signé une telle entente avec le Canada en 1999. La section de l'élaboration des lois a travaillé en étroite collaboration avec les services de police relativement au renouvellement de cette entente. En signant l'entente, la province facilite l'accès aux Services nationaux de laboratoire judiciaire de la GRC dans le but d'analyser les pièces à conviction dans les affaires criminelles graves afin de permettre de porter des accusations contre les auteurs d'actes criminels graves et d'obtenir leur condamnation.
 - **Comité consultatif sur la sécurité des bâtiments :** La section de l'élaboration des lois participe aux travaux du comité afin de fournir des conseils et d'effectuer des recherches et des analyses et jouera un rôle actif dans la coordination de l'élaboration de propositions législatives et de projets de règlements basés sur les recommandations du comité à des fins de présentation au gouvernement.

Strategic Planning and FPT Relations

The Strategic Planning and Federal-Provincial-Territorial Relations Branch

Planification stratégique et relations fédérales-provinciales-territoriales

La Section de la planification stratégique et des relations fédérales-provinciales-territoriales

provides policy advice and assistance in matters related to the coordination of the departmental strategic planning process and Federal/Provincial/Territorial relations. In addition, staff provide ministerial support and liaise with central agencies and other departments.

The Branch is responsible for the detailed analysis of data and information from a variety of sources in addition to the annual production of a family violence statistical report on police-related and court-based data.

The Branch also represents Public Safety as its representative on the Liaison Officer's Committee of the Canadian Centre for Justice Statistics and participates in both providing data and reviewing a wide range of reports produced by the Centre. In addition, Branch representatives sit on various national working groups.

The Branch also co-ordinates crime prevention initiatives that involve building partnerships with all levels of government, the volunteer sector, business and the law enforcement community. This section works collaboratively with the federal government on the Community Mobilization Program to help communities develop sustainable approaches to community safety and crime prevention.

Legislation Development

The Legislation Development Branch is responsible for the coordination and development of relevant departmental legislation and policy, for providing advice, and for ensuring appropriate linkages with other government departments and agencies. Legislation Development liaises with officials within the Safety Services Division and the

fournit des conseils en matière de politique et du soutien pour les questions qui concernent la coordination du processus de planification stratégique du Ministère et les relations fédérales-provinciales-territoriales. De plus, le personnel assure la liaison avec les organismes centraux et les autres ministères et met à leur disposition l'aide du Ministère.

La section est responsable de l'analyse détaillée des données et de l'information provenant de diverses sources en plus de la production d'un rapport statistique annuel sur la violence familiale axé sur les données liées à la police et les données émanant des tribunaux.

La section représente également le ministère de la Sécurité publique au sein du Comité des agents de liaison du Centre canadien de la statistique juridique, où elle fournit des données et examine un large éventail de rapports produits par le Centre. De plus, les représentants de la section font partie de divers groupes de travail nationaux.

Cette section coordonne aussi les activités de prévention du crime qui exigent la création de partenariats avec tous les paliers de gouvernement, le secteur bénévole, le milieu des affaires et les services de maintien de l'ordre. Elle collabore avec le gouvernement fédéral au Programme de mobilisation des collectivités afin d'aider les collectivités à élaborer des approches durables face à la sécurité communautaire et à la prévention du crime.

Élaboration des lois

La Section de l'élaboration des lois coordonne et élabore les mesures législatives et les politiques qui relèvent du Ministère, elle offre des conseils et elle établit les contacts nécessaires avec les autres ministères et les organismes gouvernementaux. La Section de l'élaboration des lois assure la liaison avec les représentants de la Division des services de sécurité et le Cabinet

Office of the Attorney General to ensure that the Department meets its legal reporting requirements under the *Criminal Code of Canada*. The Branch also coordinates the process with respect to the various appointments required under Public Safety legislation. Public Safety is responsible for the administration of twenty-three statutes and their accompanying regulations. This legislation has an impact on all aspects of our lives.

Program Performance Management

Program Performance Management coordinates a framework to ensure that programs and services are relevant, effective and efficient. Divisional and Branch assistance is provided in the development, coordination and implementation of operational program plans, continuous improvement process response and support, measurement and evaluation, analysis and training.

It also manages the Enhanced Services Directory and Government Program Inventory Systems and acts as liaison for Auditor General requests, Red Tape Reduction initiatives and facilitation of Atlantic Harmonization projects with central government and other involved operational departments.

du procureur général pour s'assurer que le Ministère respecte les exigences juridiques en matière de présentation de rapports en vertu du *Code criminel* du Canada. De plus, La Section coordonne le processus relatif aux diverses nominations requises par les lois sur la sécurité publique. Le ministère de la Sécurité publique est responsable de l'administration de 23 lois et règlements connexes qui touchent tous les aspects de notre vie.

Gestion du rendement des programmes

L'unité de gestion du rendement des programmes gère un cadre de rendement des programmes afin de s'assurer que les programmes et les services sont pertinents, efficaces et efficaces. Des services de soutien sont offerts par la Division et par la Direction pour l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre de plans en matière de programmes opérationnels, la réponse et le soutien relatifs au processus d'amélioration continue ainsi que la mesure, l'évaluation, l'analyse et la formation.

Les membres du personnel de l'unité de gestion du rendement des programmes sont chargés de la gestion et de la coordination ministérielles du répertoire de services améliorés et des systèmes d'inventaire des programmes du gouvernement. L'unité remplit le rôle d'agent de liaison ministériel pour les demandes du vérificateur général, les initiatives de réduction des formalités administratives et la facilitation des projets d'harmonisation de l'Atlantique avec le gouvernement central et d'autres ministères d'exécution concernés.

Appendices/Annexes

Appendix I

Boards and Commissions

Statutory Body and Authority	Membership	Terms of Reference
Private Investigators and Security Services Licensing Commission <i>(Private Investigators and Security Services Act)</i>	One Chairperson, two members appointed by the Minister of Public Safety	To review licence applications, deal with complaints, and conduct hearings for the purpose of suspension or revocation of licences.
Salvage Dealers Licensing Commission <i>(Salvage Dealers Licensing Act)</i>	One Chairperson, two members appointed by the Minister of Public Safety	To review for approval all application, suspension and revocations for salvage dealers licences.
New Brunswick Police Commission <i>(Police Act)</i>	One Chairperson, one Vice Chairperson, and such other members as the Lieutenant Governor-in-Council sees fit to appoint.	To investigate citizen complaints concerning conduct of municipal and regional police officers, to determine the adequacy of police forces and to enquire into any matter respecting policing in New Brunswick.
Board of Examiners for Power Engineers	One Chairperson and not more than four other members appointed by Lieutenant Governor-in-Council.	Establishes the qualification and competency of power engineers.
Board of Examiners for Compressed Gas	One Chairperson and not fewer than four other members appointed by Lieutenant Governor-in-Council.	Examines persons applying for licensing to install or service compressed gas burning equipment.

Annexe I

Conseils et commissions

Organismes et dispositions habilitantes	Composition	Mandat
Commission des licences de détectives privés et de services de sécurité <i>(Loi sur les détectives privés et les services de sécurité)</i>	Un président et deux membres, nommés par le ministre de la Sécurité publique	Étudier les demandes de licences, donner suite aux plaintes et tenir des audiences sur la suspension ou la révocation des licences.
Commission des licences de brocanteur <i>(Loi sur les licences de brocanteurs)</i>	Un président et deux membres, nommés par le ministre de la Sécurité publique	Étudier à des fins d’approbation toutes les demandes de licences de brocanteur ainsi que les suspensions et les révocations.
Commission de police du Nouveau-Brunswick <i>(Loi sur la police)</i>	Un président, un vice-président et tout autre membre que le lieutenant-gouverneur en conseil juge bon de nommer	Enquêter sur les plaintes de citoyens concernant des agents de police municipaux ou régionaux, vérifier le caractère adéquat des corps de police et mener des enquêtes sur toute question portant sur les services de police au Nouveau-Brunswick.
Bureau des examinateurs des ingénieurs spécialisés en force motrice	Un président et pas plus de quatre autres membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil	Déterminer la qualification et les compétences des ingénieurs spécialisés en force motrice.
Bureau des examinateurs en matière de gaz comprimé	Un président et pas moins de quatre autres membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil	Examiner les demandes de permis pour l’installation et l’entretien d’appareils à combustion de gaz comprimé.

Appendix II

Partnership Appreciation Awards

Saint John Region - Gary McFadyen, Deputy Chief Brian Fillmore, Sgt. Kim Phillips, Saint John Police Force; Steve Brinton, Weigh Tronix (Fredericton); Heather Oakley, Atlantic Health Sciences Corporation; Mike Lilly, Elevator Safety Advisory Committee; Bill Todd, City of Saint John – Public Safety Communications Centre; Lynda Hanson, Coverdale Centre; Janet Dingwell, Youth Choices – Saint John; Neighbourhood Police Council Inc.

Moncton Region - Chief Doug Hamer, Riverview Fire Dept; W.A. (Bill) Dixon, Plumbing Safety Advisory Committee; Chantal Varin, Kent Centre for the Prevention of Family Violence; Rose-Marie Porelle, Beauséjour Family Crisis Centre Inc.; Monique LeBlanc, Moncton Youth Residence Inc.; Public Safety Advisory Committee for the City of Moncton; Riverview Crime Prevention Committee; Ovila Doiron, Provincial Firearms Advisory Committee.

Bathurst Region - Chief Edward Huzulak, Bathurst City Police; Bathurst City Police; Chef Gérald Francoeur, Foyer le Rameur du Nord Inc.; Cst. Jocelyn (Josh) Ouellette, Bathurst Youth Centre; Cpl. Michel Boissonnault, RCMP - District 8.

Miramichi Region - Chief Earl Campbell, Miramichi Police Force; Chief Fred Kennedy, Blackville Fire Department; Léandre Rousselle, NBCC Miramichi; Reverend Ronald Ecker; Project 1-Eleven Committee; Helena Waye, Learning and Technology Centre- Miramichi.

Fredericton Region - Chief Robert Atwin, Kingsclear First Nation; Cst. Rod Hartlen, RCMP/GRC District 2; Al Ingraham, Fredericton Community Chaplain; Crime Prevention Association of New Brunswick; The John Howard Society of New Brunswick; Sgt. Bob Thériault, RCMP/GRC - J Division HQ; George (Geordie) Gould, Staff of the Portage Program For Drug Dependencies Inc. at Cassidy Lake, N.B.; Monty Lewis, Bridges of Canada; Fundy Integrated Intelligence Unit; Inspector Michelle Martin, RCMP “J” Division Operational Communications Centre; Ron Godin, President of NB Crime Stoppers; Jim MacDonald, Boiler & Pressure Vessel Safety Advisory Committee; Brian Thompson, Electrical Safety Advisory Committee.

Edmundston Region - Gilles Basque, Emploiabilité Plus; Gaétan Savoie, MRCC Community Chaplaincy; Constable Paul Cyr, Inspector Percy Picard, Edmundston Police Force; Léo Bérubé, N.B. Department of Transportation; Jean-Yves Ouellette, Cité des Jeunes A.-M.-Sormany; Jeanne Boulay, Restigouche Family resource Centre; Charlotte Côté, L’Escale Madavic Inc.; the Northwest Crime Prevention Committee.

Annexe II

Prix de reconnaissance des partenaires

Région de Saint-Jean – Gary McFadyen; Brian Fillmore, chef adjoint; sergent Kim Phillips, service de police de Saint-Jean; Steve Brinton, Weigh Tronix (Fredericton); Heather Oakley, Corporation des sciences de la santé de l'Atlantique; Mike Lilly, Comité consultatif sur la sécurité des ascenseurs; Bill Todd, centre de communication en sécurité publique de la Ville de Saint-Jean; Lynda Hanson, centre Coverdale; Janet Dingwell, organisme Choix des jeunes, Saint-Jean; Neighbourhood Police Council inc.

Région de Moncton – Doug Hamer, chef du service d'incendie de Riverview; W.A. (Bill) Dixon, Comité consultatif sur la sécurité des installations de plomberie; Chantal Varin, Centre de prévention de la violence familiale de Kent; Rose-Marie Porelle, Centre de ressources et des crises familiales Beauséjour inc.; Monique LeBlanc, Moncton Youth Residence inc.; comité consultatif sur la sécurité publique de la Ville de Moncton; comité sur la prévention du crime de Riverview; Ovila Doiron, Comité consultatif provincial sur les armes à feu.

Région de Bathurst – Edward Huzulak, chef du service de police de la Ville de Bathurst; chef Gérald Francoeur, Foyer le Rameur du Nord inc.; gend. Jocelyn (Josh) Ouellette, Centre des jeunes de Bathurst; gend. Michel Boissonnault, district 8 de la GRC.

Région de Miramichi – Earl Campbell, chef du service de police de Miramichi; Fred Kennedy, chef du service d'incendie de Blackville; Léandre Rousselle, NBCC – Miramichi; révérend Ronald Ecker, comité du projet 1-Eleven; Helena Wayne, centre d'apprentissage et de technologie de Miramichi.

Région de Fredericton – Robert Atwin, chef de la Première Nation de Kingsclear; gend. Rod Hartlen, district 2 de la GRC; Al Ingraham, aumônier communautaire à Fredericton; Association de la prévention du crime du Nouveau-Brunswick; Société John-Howard du Nouveau-Brunswick; sergent Bob Thériault, quartier général de la Division « J » de la GRC; George (Geordie) Gould, personnel du programme Portage relatif à la dépendance à la drogue inc. à Cassidy Lake (Nouveau-Brunswick); Monty Lewis, Bridges of Canada; Groupe intégré de renseignements de Fundy; inspectrice Michelle Martin, Station de transmissions opérationnelles de la Division « J » de la GRC; Ron Godin, président d'Échec au crime du Nouveau-Brunswick; Jim MacDonald, Comité consultatif sur la sécurité des chaudières et des appareils à pression; Brian Thompson, Comité consultatif sur la sécurité des installations électriques.

Région d'Edmundston – Gilles Basque, Emploiabilité Plus; Gaétan Savoie, aumônier communautaire du CCRM; agent Paul Cyr, inspecteur Percy Picard, service de police d'Edmundston; Léo Bérubé, ministère des Transports du Nouveau-Brunswick; Jean-Yves Ouellette, Cité des jeunes A.-M.-Sormany; Jeanne Boulay, Centre de ressources familiales du Restigouche; Charlotte Côté, Escalé Madavic inc.; Comité de prévention du crime du Nord-Ouest.

Appendix III / Annexe III

Financial Overview / Aperçu de la situation financière

Program/ Programme	Amended Budget/ Budget rectifié \$	Expenditure/ Dépenses \$	Variance (Under)-Over/ Écart (en moins)/en plus \$
Corporate Services & Policy & Public Affairs/ Services généraux et Politique et affaires publiques	4,900,060	4,860,931	(39,128)
Community and Correctional Services/ Services communautaires et correctionnels	29,993,294	31,186,120	1,192,826
Safety Services/ Services de sécurité	60,145,590	64,041,044	3,895,454
Subtotal/ Total partiel	95,038,944	100,088,096	5,049,152
Less Special Warrants/ Moins les mandats spéciaux – Disaster Financial Assistance Saint John River Flood/ Aide financière en cas de catastrophe – Inondation du fleuve Saint-Jean			3,390,000
Increased population in adult correctional institutions/ Augmentation de la population dans les établissements correctionnels pour adultes			1,400,000
City of Moncton Pension Dispute/ Litige relatif au régime de retraite des employés de la Ville de Moncton			150,000
Liquor User Fees Dispute/ Litige sur les redevances concernant les boissons alcooliques			175,000
Trucker's Blockade/ Barrage routier des camionneurs			350,000
Total			(415,848)

The department was over budget by 5,049,152 during the year. Over expenditure resulted partly from providing financial assistance to persons, businesses, municipalities, and government infrastructure due to the Saint John River flood. The department was also required to spend more to accommodate a higher number of inmates than usual in adult correctional institutions. Other areas of over expenditure were for the City of Moncton pension dispute, liquor user fees dispute, and, to provide extra policing during the trucker's blockade in Northern New Brunswick. Special Warrants were approved to cover these extraordinary costs. Without those extra expenses, the department would have been under budget by 415,848.

Le Ministère a connu un dépassement de coûts de 5 049 152 \$ au cours de l'année. Les dépenses excédentaires ont découlé en partie de la prestation d'une aide financière à des personnes, à des entreprises, à des municipalités et à l'infrastructure gouvernementale en raison de l'inondation du fleuve Saint-Jean. Le Ministère a également dû augmenter ses dépenses en raison du nombre de détenus plus élevé qu'à l'habitude dans les établissements correctionnels pour adultes. Les autres domaines de dépassement de coûts sont liés au litige relatif au régime de retraite des employés de la Ville de Moncton, au litige sur les redevances concernant les boissons alcooliques et à la prestation de services de police additionnels au cours du barrage routier des camionneurs dans le nord du Nouveau-Brunswick. Des mandats spéciaux ont été approuvés pour couvrir ces frais exceptionnels. Sans ces dépenses supplémentaires, le Ministère aurait sous-utilisé son budget de 415 848 \$.